Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1684/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

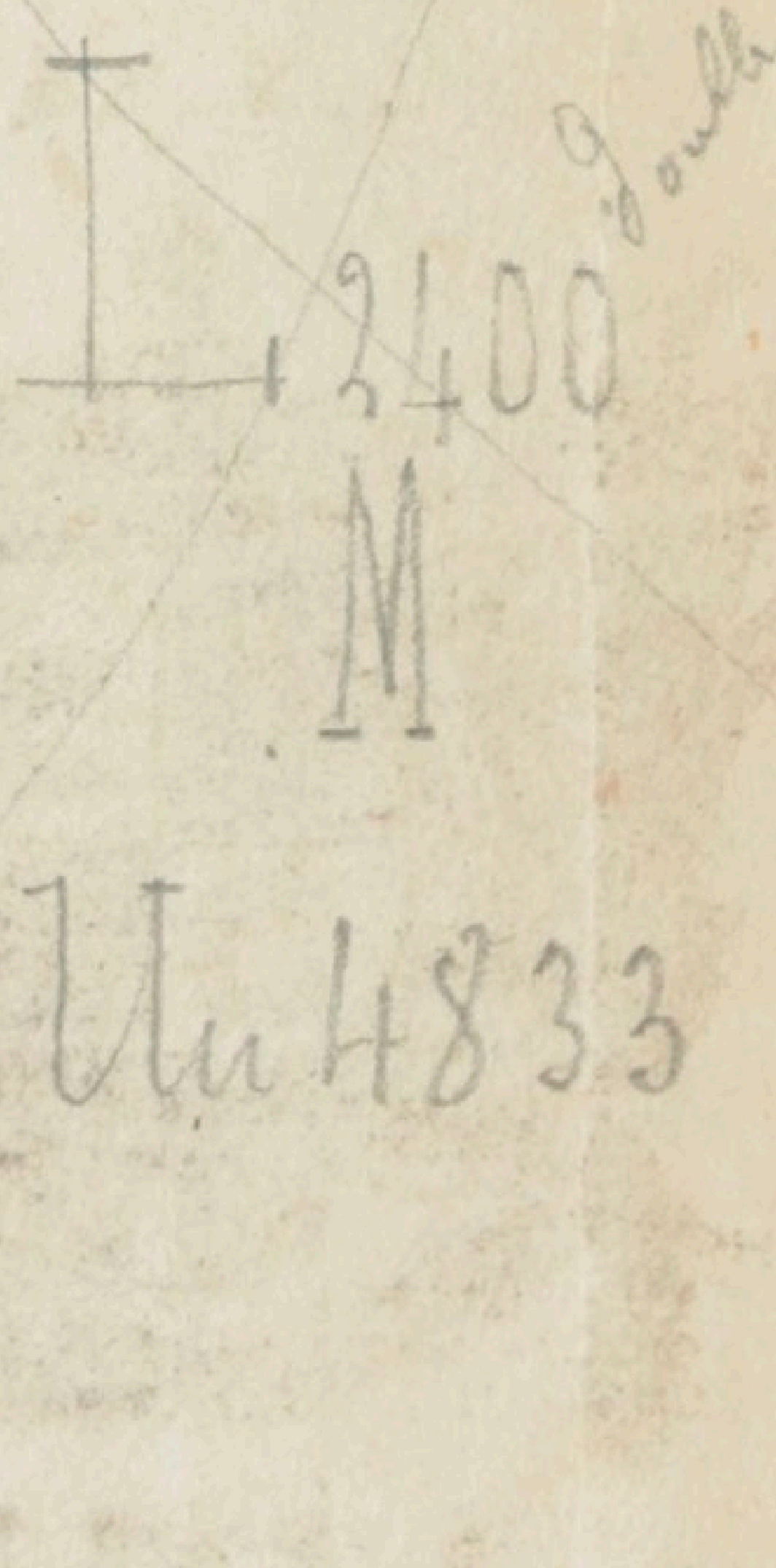
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(102)



Un 4833

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN 1684.



A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, auſſi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente ſols relié en Veau,
& Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques,
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,

Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais,
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DV ROI.

MERCVRE GALANT

JUIN 1684.

CE ne sera point, Madame, par une action particuliere du Roy que je commenceray cette Lettre. Celles dont j'aurois à vous parler, demandent plus d'étenduë; & comme des Volumes entiers pourroient

à peine ſuffire pour marque
une partie des plus glorieuſe
circonſtances de ce qui s'eſt
fait de grand pendant c
Mois-cy, c'eſt aux Lettre
ſéparées que je vous ay adre
ſées là-deſſus, que je vou
renvoye. Ce qu'elles con
tiennent eſt arrivé par de
ordres donnez apres des me
ſures ſi juſtes, que le ſucce
en eſtoit infaillible. Cepen
dant je ne m'éloigneray pa
beaucoup de ma matiere or
dinaire, puis que le Maria
de Madame la Duche
Royale dont vous attende

la ſuite, eſt encore l'ouvrage de ce meſme Roy, qui ne fait rien que de merveilleux.

Ma derniere Lettre vous apprit que cette Princeſſe eſtoit partie de Lyon le Vendredy 5. de May. Elle continua la route vers Pont Beauvoiſin. C'eſt un Bourg de Dauphiné, qui ſépare la France la Savoye. La Riviere de Guyet, ſur laquelle il eſt ſitué, fait cette ſéparation, & il prend ſon nom du Pont. Tandis que Madame la Ducheſſe Royale s'avançoit de ce coſté-là, Monſieur le Duc

de Savoye qui venoit la re-
cevoir, arriva à Chambéry.
Cette Ville, Capitale de Sa-
voye, estoit l'ancien Sejour
des Ducs, & est le Siege d'un
Parlement, que l'on appelle
Sénat. Il est composé de
quinze Sénateurs, & de qua-
tre Présidens. Il y a aussi une
Chambre des Comptes, com-
posée de Présidens, Audi-
teurs, & des Généraux &
Tréſoriers des Finances de
Savoye. La Ville, qui est assez
grande, est située sur la petite
Riviere d'Orbanne, dans une
Plaine, autour de laquelle on

voit diverſes Collines. Il y a un beau Chaſteau qui commande à la Ville, & dont Mr le Marquis de S. Maurice eſt Gouverneur. Les Jardins en ſont fort propres. Dans la Court de ce Chaſteau eſt la Sainte Chapelle, deſſervie par des Chanoines. Monſieur le Duc de Savoye s'eſtant rendu en poſte à Chambéry le Lundy premier jour de May ſur les ſept. heures du ſoir, trouva les Ruës remplies d'un Peuple nombreux qui faiſoit retentir de toutes parts, *Vive Savoye*. Mr le Marquis de

S. Maurice, qui l'attendoit à
la Porte du Chaſteau, luy en
préſenta les Clefs. Ce Prince
l'embraſſa fort tendrement,
& dés qu'il fut déboté, il en-
tra dans la Sainte Chapelle,
& voulut voir en ſuite toute
la Maiſon. Le lendemain,
le Sénat, la Chambre des
Comptes, & les Echevins,
le haranguérent. Ce meſme
jour il envoya inviter toutes
les Dames de la Ville pour
les divertiſſemens du ſoir, &
leur fit l'honneur de les bai-
ſer toutes. Pendant tout le
temps de ſon ſejour, qui fut

juſqu'au Samedy, il y eut chaque ſoir Tables de Baſſete, Collation, & Violons, afin que chacune euſt dequoy ſe ſatisfaire. Le Mercredy, il alla à S. François, avant que de ſe faire voir au Vernay. Le Vernay eſt dans un Fauxbourg de cette Ville. C'eſt un Lieu fort ombragé de pluſieurs rangs de vieux Arbres, comme une partie du Cours de Paris, où tout le monde s'aſſemble & ſe promene. Le Jeudy il prit le divertiſſement de la Chaſſe du coſté d'Aſpremont, & y

demeura tres peu, à cauſe de
l'exceſſive chaleur. Le ſoir
il retourna au Vernay *incog-*
nito, & entretint pluſieurs
Dames, chacune en particu-
lier. Le Vendredy il paſſa l'a-
preſdînée avec les Prélats qui
s'eſtoient rendus à Cham-
béry, & dança le ſoir au Ver-
nay, que l'on avoit illuminé
par ſes ordres, & où il avoit
fait venir des Violons, des
Hautbois, & des Trompetes.
Apres qu'on eut dancé quel-
que temps, il pria les Dames
de paſſer dans un Jeu de Pau-
me, qui eſt dans la meſme

Place du Vernay. Elles y trouvérent une Collation des plus magnifiques. Ce Prince ayãt exhorté tout le monde à ſe bien divertir, ſe retira ſans rien dire, pour aller ſe préparer à ſes devotions, qu'il vouloit faire le lendemain, & dont il s'acquita avec une pieté tres-édifiante. Le Samedy 6. de May, il alla coucher aux Echelles en un Château, d'où il envoya Mr le Comte Scaravella, Gentilhomme de ſa Chambre, & Maiſtre des Cerémonies, à Pontbeauvoiſin, avec ordre

d'y régaler les Princeſſes, le
Dames, & les Officiers d
Roy, qui avoient accompa
gné Madame la Ducheſſ
Royale juſqu'en ce Lieu-là
M le Comte de Soiſſons, &
M le Prince Philippes ſo
Frere, le ſuivirent aux Eche
les. Ces Princes eſtoient ve
nus le ſalüer à Chambéry. I
les avoit trouvez dans ſ
Chambre lors qu'il eſtoit re
venu du Jeu de Paume, & i
les avoit reçeus avec de grād
témoignages de ſatisfaction
& d'amitié. Le Dimanche 7
ce jeune Duc partit des E

chelles en poſte ſur le midy,
ccompagné de ſa plus con-
ſidérable Nobleſſe. Ses Gar-
des s'eſtoient rendus dés le
Samedy au ſoir à Pontvoiſin,
où eſtant arrivé dans la Mai-
ſon qui luy eſtoit préparée ſur
les Etats, il ne fit que chan-
ger de Juſte-au-corps, ſans
deſcendre de cheval, & pouſ-
ſa juſque chez Madame la
Ducheſſe Royale. Cette Prin-
ceſſe entendant les Trompe-
tes & les Timbales qui l'aſſu-
roient de ſon arrivée, s'é-
chapa à quelque impatience
de le voir, & ſe mit d'abord

à la Feneſtre ; mais ſa m
deſtie l'obligea ſur l'heure
s'en retirer, & elle ne ſong
plus qu'à aller ſur l'Eſcali
au devant de luy. Ce Prin
entra dans la France avec ſ
Gardes l'Epée à la main,
eſtant deſcendu de chev
il monta l'Eſcalier d'une
grande vîteſſe, que Madam
la Ducheſſe Royale eut
peine deſcendu trois degre
qu'il l'arreſta. Ce fut ſur c
Eſcalier que ſe firent les pr
miers embraſſemens de pa
& d'autre, avec une extrém
ſatisfaction, & meſme ave

ſurpriſe de S. Alteſſe Royale, qui trouva la jeune Princeſſe de beaucoup plus belle que ſon Portrait, ſe plaignant du Peintre qui luy avoit fait injure, & voulant que l'on réformaſt celuy qu'il avoit à Turin ſous ſon Dais. Il la remena dans ſon Apartement, & n'y demeura qu'autant qu'il falut pour les honneſtetez & les carreſſes qu'il fit à toutes les Dames. En ſuite il luy prit la main, & la conduiſit dans une Chaiſe qui l'attendoit au bas de l'Eſcalier. Il l'accompagna à pied,

la main toûjours ſur ſa Ch
ſe, juſque dans le Territo
de ſes Etats ; & eſtant al
monté à cheval, il comma
da aux Porteurs d'eſtre d
gens. La grande pouſſie
qui s'éleva, jointe à l'env
qu'eurent ces Porteurs de
ſurpaſſer les uns les autr
fut cauſe qu'il y en eut quo
ques-uns qui expirérent
poſant la Chaiſe. On avo
préparé une ſuperbe Colll
tion aux Echelles, qui eſt
moitié chemin de Cham
béry, mais on ne s'y arreſ
pas. Monſieur le Duc

Savoye, qui alloit toûjours à coſté de la Chaiſe de la Princeſſe, luy apporta luy-meſme un Verre de Limonnade, qu'elle reçeut de ſa main fort modeſtement. Elle monta en carroſſe à demy-lieuë de Chambéry, où elle entra ſur les ſix heures du ſoir, ou pour mieux dire, où elle eut peine à entrer, à cauſe de la grande foule de Perſonnes de toutes conditions, qui étoient accouruës pour luy rendre leurs reſpects, & ſatisfaire leur affection & leur curioſité. Toute la Bourgeoi-

geoiſie eſtoit ſous les arm
& il vous doit eſtre aiſé
vous figurer le bruit de l'A
tillerie. Elle alla au Chaſte
deſcendre à la Sainte Ch
pelle, où Mr le Camus, Evê
que de Grenoble, l'attendo
avec Mr l'Archeveſque
Tarentaiſe, & Mr l'Eveſq
de Geneve. Le premier
ces Prélats, que l'on recoo
noit dans Chambéry pour
Spirituel, ſon Diöceſe s'éte
dant juſque-là, donna à Leu
Alteſſes Royales la Benéo
ction accoûtumée. Cette c
rémonie eſtant faite, la jeun

Princeſſe ſe retira dans ſon Apartement. Plus de deux cens Femmes de qualité de Dauphiné & de Savoye, ſe trouverent à ſon paſſage ſur le grand degré du Chaſteau. Elle leur fit un accueil ſi obligeant, que dés ce moment elle gagna tous les cœurs. On luy dit qu'il y avoit quelque diférence à faire entre elles, & que ſi elle en devoit baiſer quelques unes, il y en avoit d'autres à qui elle devoit ſeulement donner ſa main. Elle répondit qu'elle baiſeroit les unes par obliga-

tion, & les autres par amit
Ainſi elle n'en excepta a
cune, & les charma tout
La Nobleſſe de Savoye l
vint auſſi rendre ſes reſpec
Elle les reçeut placée ſo
un Daiz, dans ſa Chamb
de parade. Monſieur le D
de Savoye luy nommoit l
Hommes ; & Madame
Princeſſe de la Ciſterne,
Premiere Dame d'honneu
luy fit connoiſtre les Dame
Leurs Alteſſes Royales ſe r
tirérent enſuite en leur pa
ticulier, & lors qu'on e
ſervy le Soupé, Elles firen

mettre à leur Table Madame la Princeſſe de Lillebonne, les deux Princeſſes ſes Filles, & Madame la Maréchale de Grancé. Le Soupé, quoy que magnifique, dura peu. Le Mariage fut conſommé cette meſme nuit; & le lendemain ces deux illuſtres Epoux eſtoient ſi libres & ſi familiers enſemble, qu'on auroit jugé qu'ils ſe connoiſſoient depuis long-temps. Ce jour-là, qui eſtoit le 8. du mois, Madame la Ducheſſe Royale alla à la Sainte Chapelle, où Mr le Doyen de la Pérouſe,

que ſon éloquence & ſa pi
ont rendu auſſi fameux à
ris, qu'il l'eſt en Savoye
vint recevoir à l'entrée,
luy fit une tres-belle Hara
gue. On chanta le *Te De*
dans cette Chapelle, & Le
Alteſſes Royales qui dî
rent en public, n'eurent p
ſonne à leur Table. L'apr
dinée, les Magiſtrats &
Echevins vinrent complim
ter la Princeſſe. Le Mardy
elle fut auſſi complimen
par les Officiers d'Anne
& le lendemain par les D
putez de Geneve, qui

apportérent divers Préſens. Le Jeudy 11. ellle ſortit en parade, avec tous ſes Gardes, & toute la Cour, & alla entendre la Meſſe aux Cordeliers, où le Gardien. la harangua. L'apreſdinée elle viſita les Peres Jéſuîtes, les Filles de la Viſitation de Sainte Marie, & les Religieuſes réformées de Sainte Claire. Le Vendredy 12. elle partit de Chambéry, accompagnée de toute la Nobleſſe juſqu'à Montmeillan, où elle coucha. C'eſt une petite Ville ſur la Rive droite de l'Iſere,

à deux lieües de Chambér
Elle a une Forteresse bast
sur la pointe d'un Rocher e
carpé. Cette Forteresse com
mande le Passage, qui est fo
étroit entre les Montagne
Madame la Princesse de Li
lebonne, & les Princesses so
Filles, dont tout le monde
admiré la beauté, s'en retou
nérent dés le Mercredy e
France, avec une partie de
Officiers du Roy, qui avoien
accompagné Madame la Du
chesse Royale; & le reste de
Officiers estoit party ce mê
me jour Vendredy, ave

Madame la Maréchale de Grancé. Monſieur le Duc de Savoye leur avoit fait diſtribuer à tous des Préſens fort magnifiques. Madame la Princeſſe de Lillebonne reçût un Bracelet de Diamans, & les Princeſſes ſes Filles, des Pendans d'oreilles d'un grand prix. Leurs Alteſſes Royales vinrent coucher le Samedy 13. à Aiguebelle, à quatre lieües de Montmeillan. Le Dimanche, Elles partirent pour S. Jean de Morienne, Ville Epiſcopale, à ſix lieuës d'Aiguebelle. Madame la

Ducheſſe Royale y alla co
cher, & Monſieur le D
de Savoye ayant pris la Po
à la moitié de cette Rou
ſe rendit à Lanebourg, o
lieües pardelà S. Jean de M
rienne, où la Princeſſe pa
le Lundy. L'Eveſque de ce
Ville, qui eſt riche, de na
ſance, tres-magnifique,
qui a beaucoup d'eſprit, s
toit préparé pour la receve
Son Alteſſe Royale y av
d'ailleurs envoyé ſes O
ciers, & rien n'y manqu
pour les Appreſts. Ce Prin
eſtant party de Laneboug

le 15. à neuf heures du matin, arriva à Turin à une heure apres midy, ayant fait ſept Poſtes, qui ſont plus de quatorze grandes lieües, & des plus rudes. Il en repartit le Mercredy 17. environ à la meſme heure, & ſe rendit à cinq heures à Lanebourg, où Madame la Ducheſſe Royale vint coucher. Le lendemain elle paſſa le Mont Seny, & arriva à Suſe le ſoir, Son Alteſſe Royale ayant toûjours fait marcher ſa Chaiſe à côté de celle de cette Princeſſe, en traverſant la Montagne.

Mr le Prince de Carignan l
reçût à Suſe, où il avoit en
voyé toute ſa Maiſon avãt luy
pour luy préparer un Régalo
Vous jugez bien qu'il fu
magnifique. Dom Gabrie
Prince naturel de Savoy
vint luy faire Complimen
au meſme lieu, & luy appor
un riche Préſent de la pa
de Madame Royale. C'eſtoi
le Portrait de Monſieur l
Duc de Savoye, enrichy d
Diamans d'un fort gran
prix. Elle paſſa tout le Ven
dredy à Suſe, & ſe rendit
Samedy 20. à Rivoli, qui e

ane des plus belles Maiſons
de S. A. R. à ſept milles de
Turin. Madame Royale s'y
eſtoit renduë auſſi le meſme
our pour l'y recevoir, accom-
pagnée de Madame la Prin-
ceſſe Loüiſe de Savoye, &
les Perſonnes les plus qua-
lifiées de la Cour, de l'un &
le l'autre Sexe. On y avoit
préparé une Collation ex-
quiſe, où tout ce qu'on peut
imaginer de propre & de
magnifique, fut ſervy en
bondance. Elles partirent
outes enſemble, & arrivé-
ent à Turin ſur les dix heu-

res du ſoir, au bruit de plu
de trois cens coups de C
non. La jeune Princeſſe eſto
dans le Carroſſe de Madam
Royale. On avoit illumin
toutes les Feneſtres de tou
les Etages des Maiſons, q
depuis la Porte neuve par l
quelle elle paſſa, juſques a
Chaſteau de S. A. R. ſem
blent eſtre des Palais, tan
la ſtructure eſt égale en tou
tes. Lors qu'on fait voir
S. Suaire au Peuple, on l'a
porte au milieu d'une Gal
rie découverte, qui divi
en deux la grande Place d

hasteau, qui est fort lon-
ue. Ce lieu, qui est un es-
ace en rond, qu'on couvre
e bois & de grosses toiles,
st formé d'une Tribune,
ont les Piliers estoient char-
ez de petites Lampes en
ranchages, qui paroissoient
ompoſer un petit Bois, ou
uelque Berceau brillant.
Cette espéce de Berceau fi-
issoit le point de veüe, &
ermoit la perspective depuis
a Porte de la Ville, qui con-
duit droit au Chasteau par
deux longues Ruës droites,
que coupe une tres-belle &

tres-grande Place, nommé
la Place S. Charles. Les ma
gnifiques Palais qui la com
posent, tous d'une fabriqu
égale avec leurs Arcades, l
font ressembler à la Plac
Royale de Paris. Tout cel
estoit remply de Lumieres
La Façade des Peres Thea
tins estoit garnie d'une infi
nité de petites Lampes bril
lantes depuis le haut du Dô
me de leur Eglise, jusques au
bas de la Place. Cette Eglise
est située en face du Châ
teau. On lisoit en tres-grosses
Lettres formées de ces Lam

pes, *Fert*, *Fert*, *Fert*, au milieu de trois grands Laqs d'amour ; & au-deſſous en ſemblables caracteres, *Anna gratiam*, *victor Amedeus gloriam*, *uterque Regno felicitatem*. On voyoit plus bas quatre grandes Deviſes Latines illuminées, au milieu deſquelles eſtoient les Armes my-parties de Leurs Alteſſes Royales. Plus de deux mille gros Flambeaux de cire blanche faiſoient briller la Maiſon de Ville. Dans la Montagne voiſine, la Vigne de Madame la Princeſſe de Savoye (c'eſt

une ſuperbe Maiſon de plai
ſance en veüe du Chaſtea
de S. A. R. qui ſemble atta
chée à la Ville) eſtoit char
gée d'une telle quantité d
ces Lampes brillantes, & en
tel ordre, qu'on l'auroit priſe
pour un Palais enchanté. On
en diſtinguoit toute la ſtruc
ture, & les Jets d'eau qui y
ſont en tres-grand nombre
en groſſiſſoient leur éclat
Ce Palais eſt au milieu d'un
tres-ſpatieux Jardin tout en
Terraſſes, dont les Eſcaliers
brilloient des meſmes Lu-
mieres. Une grande Grota

tuée au plus haut de ce Jar-
in, paroiſſoit eſtre le Dôme
e ce Palais éclatant, tant
lle eſtoit garnie de ces feux.
Celuy de l'Egliſe des Capu-
ins, qui eſt ſur cette Mon-
agne, jettoit une clarté ſur-
renante. Si l'on donnoit tant
le marques extérieures de
oye, il y en avoit encore
lus dans les cœurs. Chacun
dmiroit la jeune Princeſſe,
& luy trouvoit une ſi noble
hyſionomie, qu'il n'y eut
perſonne qui n'en demeuraſt
charmé. Elle fut conduite
en ſon Appartement, où

l'attendoient les plus con
dérables Dames de la Vil
à qui elle donna ſes main
baiſer, & qu'elle voulut e
ſuite embraſſer toutes. El
le fit d'un air ſi aiſé & ſi e
gageant, qu'on auroit c
qu'elle euſt toûjours eſté av
elles. Le Dimanche 21.
Nonce du Pape la compl
menta ſur ſon arrivée, auſſ
bien que le Sénat, la Cham
bre des Comptes, & les au
tres Corps de la Ville. Mr
Marquis de la Chiéſa, Pre
mier Préſident de la Cham
bre des Comptes, luy fit u

es-beau Discours. Elle va
ous les jours à la Promenade,
ans le Carrosse de Madame
oyale, & se rend le soir au
alentin, où se fait le Cours
ans ses longues Avenuës
ouvertes d'arbres tres-hauts.
es Carrosses de parade sui-
oient vuides les premiers
ours. Le premier, auquel il
e manque rien pour une
ntiere magnificence, est tiré
ar huit Chevaux noirs des
lus fiers, chargez de Hous-
es de Velours rouge en Bro-
erie, avec de hautes Ai-
rettes. Le Postillon & le Co-

cher ſont auſſi veſtus de Vo
lours rouge, couvert de Ga
lons d'or & d'argent, & le
Pages ont une riche Livrée
de Velours touge toute en
Broderie d'or, avec de tres
beaux Bouquets de Plume
La Feſte du S. Suaire, qui
avoit eſté remiſe, fut celé
brée le Dimanche 28. de May
Neuf Archeveſques & Evê
ques de l'Etat de S. A. R. y
aſſiſtérent, Madame Royale
en ſuite, & le firét voir au Peu
ple, ayant à leur droite Mada
me la Ducheſſe Royale, Ma
dame la Princeſſe Loüiſe, &

Monſieur le Duc de Savoye, veſtu en habit de Chevalier de S. Maurice. Ces quatre Alteſſes tenoient chacun un Flambeau de cire blanche, & leurs Aumôniers eſtoient de l'autre coſté, à la gauche des Prélats. Je vous ay déja marqué que cette Feſte ſe fait dans une eſpéce de Tribune au milieu de la grande Place du Chaſteau. Les deux Courts eſtoient remplies d'une infinité de monde, outre toutes les Feneſtres, les Balcons, & meſme les toits. Le Mercredy 31. la Cour alla à la belle Mai-

ſon de Plaiſance de la Ver
rie, à trois milles de Tur
Je ne ſçaurois finir cet Ar
cle, ſans vous faire part d'
ne Ballade que Mr de Benſ
rade a faite ſur cet heureu
Mariage. Vous ſçavez quel
eſt la beauté de ſon Génie
& qu'il n'appartient qu'à lu
de traiter les grands ſujet
noblement, en y meſlant l
ſtile enjoüé.

ur le Mariage de Mademoiſelle avec Monſieur le Duc de Savoye.

BALLADE.

DUC qui tenez un rang parmy les Roys,
Et ſur la Chypre avez de ſi beaux droits,
Tendre Pucelle eſt pour vous Don Céleſte,
Reyne de Chypre, ainſi comme autrefois
L'eſtoit Vénus, horſmis que pas modeſte,
En a le charme, & n'en a plus le reſte.
Bien la devez recevoir à genoux.
Elle vous duit; tel Coq, telle Poulete;
Fleur de quinze ans, un peu maigre entre nous,

Mais elle aura bien-tost gorge reple
Que de trésors ! Vous les acquerez
tous.
Pourriez-vous faire une meilleu
empletes?

SS

Nopce, à vous dire icy ce que j'en
crois,
Aux uns est joye, aux autres peine
Croix.
Quant à vous deux, c'est profit man
feste.
L'Objet est pur, dont vous avez fait
chòix;
Quoy qu'en douceur nulle ne luy con
teste,
Oncques n'ayez crainte qui vous mo
leste.
Amans Agneaux deviennent Mariz
Loups,
En ce marché qui se fait aveuglete,

oint ne serez ny chagrin ny jaloux;
ous joüirez de fortune complete;
' Etoffe passe & Satin & Velours.
ourriez-vous faire une meilleure
emplete?

22

éja s'entend à régler ses emplois,
hante, s'occupe au travail de ses
doigts,
Ie sçait que c'est de Galant qui pro-
teste;
gnore Amours, n'a pour leurs douces
Loix
eine qui tende en sa mine, en son-
geste;
oqueterie est pour elle une peste.
ans affecter d'ennuis & de dégousts,
res se joüe avecque sa Cadete,
res s'amuse à de simples Bijoux,
t tant qu'on veut elle se tient sen-
tete;

Là n'eſt beſoin de grille & de verrou
Pourriez-vous faire une meileu
emplete?

ENVOY.

Quand vous verrez fleurir la Viole
Le joly tẽps, qu'il vous ſemblera dou
Aymez-vous bien tous deux, jeunes
Epoux,
N'ayez tous deux qu'une meſme To
lete,
Et ce ſera belle épargne pour vous.
Pourriez-vous faire une meilleu
emplete?

Vous voulez bien que d
la Cour de Savoye je paſſ
à celle de Pologne. Ce qu
j'ay à vous en dire, eſt fo
curieux. Vous ſçavez, Ma
dame, que Mr le Duc d

S. Aignan a l'honneur d'eſtre Parent de la Reyne de Pologne, & que par ſon mérite il eſt fort conſideré en cette Cour-là. C'eſt cette raiſon plus que la premiere, qui a donné lieu à ce qui ſuit. Mr de S. Loüis, Capitaine de Dragons dans l'Armée du Roy de Pologne, dépêché par ce Monarque, & amené par Madame la Marquiſe de Béthune, apporta le 26. du dernier mois à Mr le Duc de S. Aignan, l'un des plus beaux Sabres qu'on ait jamais vûs, de la part de Sa Majeſté Po-

lonoiſe, que cette Marquiſ
Sœur de la Reyne de Poll
gne, voulut elle-meſme lu
mettre au coſté. C'eſtoit
Sabre du Grand Vizir Ca
Muſtapha, qui a fait le Sieg
de Vienne. Il a la Poigne
d'Ambre blanc, damaſquine
d'un or entaillé dans la pierre
La Garde & le bout, auſſi-bie
que les Boucles du Fourrea
& celles de la Ceinture, ſon
d'or, & la Lame d'acier d
Damas, eſt remplie de carac
teres d'or Arabes, dont on
n'a pas encore l'explication
Cette Ceinture eſt d'un dou

ble Tiſſu d'or, d'argent & ſoye cramoiſie ; il ne ſe peut rien voir de mieux travaillé, ny de ſi riche. Les Lettres de la main du Roy de Pologne, & de celle de la Reyne, ſont telles. Elles ont toutes deux pour ſubſcription, *A mon Couſin Mr le Duc de S. Aignan.*

LETTRE DU ROY DE Pologne à Mr le Duc de S. Aignan.

AYant conçû, mon Couſin, de longue-main beaucoup d'eſtime pour voſtre Perſonne, & ayant appris par Mr le Marquis

d'Arquien, mon Beaupere, M
ſentimens que vous avez po
moy, & que vous déſiriez avo
un Sabre de ma main, j'ay c
ne vous en pouvoir envoyer u
qui fuſt plus à voſtre gré, qu
celuy que j'ay pris au Grand V
zir, à ſa défaite à Vienne, d
duquel je me ſuis ſervy dans l
occaſions ſuivantes. Je voudro
pouvoir moy-meſme vous le me
tre au coſté, pour vous marque
par là, comme je feray en tou
occaſion, combien, mon Couſin
je veux eſtre à vous. Fait à Fa
vorou ce 8. May 1684.

JEAN.

Lettre de la Reyne de Pologne à ce meſme Duc.

IL n'eſt pas juſte que le Roy mon Seigneur vous témoigne, mon Couſin, l'eſtime qu'il a pour voſtre Perſonne, ſans que de ma part je vous aſſure de celle que je conſerve auſſi pour la voſtre; & vous prie de croire, mon Couſin, que lors qu'il ſe préſentera occaſion de vous en donner des preuves, vous connoiſtrez que je ſuis à vous,

MARIE CASIMIRE. R.

De Javorou ce 9. May 1684.

Dans une Lettre que M^r le Marquis d'Arquien, Pere de la Reyne, écrivoit en mesme temps à M^r le Duc de S. Aignan, il y avoit ces particularitez. *Que le Roy de Pologne avoit eu dessein de luy faire faire encore un plus beau Sabre; mais que depuis il avoit crû que celuy qu'il avoit pris au Grand Vizir devant Vienne, & osté de son costé pour luy en faire présent, apres s'en estre servy en plusieurs occasions qui avoient suivy, seroit plus à son gouſt, & que Sa Majesté s'estoit Elle-mesme donné la peine d'en accommoder*

la

Ceinture, comme elle devoit
ſtre pour luy. Que luy de ſa part
j'entens Mr le Marquis d'Ar-
quien) *envoyoit à ce Duc un*
ancharka, ou Mouſqueton à la
Turque, que le Grand Vizir ſe
faiſoit porter pour s'en ſervir dans
es occaſions, & dont le Canon
ſtoit de Damas. Il ajoûtoit à
cela mille marques de ten-
dreſſe & de bonté, & des
ſouhaits ardens pour l'union
parfaite du Roy ſon Maiſtre
avec celuy de Pologne, l'aſ-
ſurant qu'il donneroit volon-
tiers ſon ſang pour la par-
faite intelligence de ces

deux grands Roys.

Je vous ay parlé dans plu
ſieurs Lettres de ce qui
donné lieu au Pere Vignio
de l'Oratoire, de croire qu
la Pucelle d'Orleans avoit eſ
mariée. Apparemment vou
n'avez pas oublié les preuve
ſur leſquelles il a établi ſo
opinion. C'eſt ce qui m'oblig
à vous faire part des Vers qu
vous allez lire. Ils regarden
cette fameuſe Héroïne, à qu
la France eſt ſi redevable.

LETTRE
DE Mr LE CH. DE N.

A la Belle Champenoiſe Mademoiſelle de Mauclerc.

LA Tradition du Païs
M'a depuis quelques jours appris
Que le ſage Mauclerc, Seigneur de la Chauſſée,
Voſtre Triſayeul paternel,
Dans ſon Ecu, du coſté maternel,
Portoit deux Fleurs de Lys, acoſtant une Epée,
Dont la pointe eſtoit couronnée,
Le tout d'or, dans un chãp d'azur;
Et ce bruit public eſt ſi ſûr,

Qu'on m'a fait voir, dans deux Ca
chets d'agate,
D'une gravûre ancienne & délicat
Sous un meſme Timbre & Cimier,
Ces Armes, au ſecond Quartier;
Et dans le troiſiéme,
Avecque voſtre Faſce, & le reſte, a
premier,
Et dans le quatriéme;
Et de chaque coſté, pour Support, u
Lévrier.

52

Sur cela je maintiens, aimable De-
moiſelle,
Que vous ſortez de Jeanne la
Pucelle,
Ou de quelqu'un de ſa Maiſon;
Voila ſes Armes, ſon Blazon,
Et les porter, c'eſt de voſtre deſcente
Une marque évidente.

Les Hiſtoriens racontans
Le détail de cette Famille,
Donnent à cette illuſtre Fille
Trois Freres, braves & galans,
Jacquemin, Jean, & Pierre, *ennoblis avec elle,*
En récompenſe & mémoire eternelle
De ſes Faits triomphans.
Ils eurent Jacques Darc *pour Pere;*
Iſabeau Gautier *fut leur Mere;*
Et ces trois Fils laiſſerent des Enfans
En légitime mariage;
Et la Pucelle eut le meſme avantage.

Vous me direz, mon Cavalier,
Cela s'accorde mal avec le Pucelage,
Le pouvez vous nier?
Entendons-nous. Pucelle *eſtoit un nom de guerre*

Qu'elle prit & garda, comme l'Habit
guerrier,
Tant qu'elle combatit les Forces d'An-
gleterre;
Mais quād elle euſt produit par ſon
heureux employ
Le ſalut d'Orleans, & le Sacre du Roy,
Sa Miſſion eſtant pour lors remplie,
Elle quitta ce nom, cet habit, cette vie,
Revint vers ſon Païs, épouſa dans
Arlon
Un Seigneur amoureux de ſon fa-
meux renom,
Et par luy, de Pucelle, & de ſimple
Bergere,
Elle fut faite Dame & Mere.

SS

Vous direz là-deſſus, donc comme les
Hébreux
De la Fournaiſe ardente,
Elle échapa ſans mal de ce brazier
affreux,

ù le cruel Anglois la mit toute vi-
vante,
t Roüen, en plein jour, aux yeux de
mille Gens?
l le faut avoüer, la choſe eſt ſurpre-
nante;
Mais il arrive encor des coups plus
étonnans.
Le Ciel protege l'innocence.
es Spectateurs trahis, dans leur in-
juſte eſpoir,
Ne virent rien de ce qu'ils crûrent
voir;
Et Mercure Galant a mis en évidence,
Et les raiſons, & la façon,
Qui cauſerent ſa délivrance
De la mort, & de la priſon.
Vous pouvez vous donner le plaiſir
de le lire.

22

Vous m'allez ſans-doute encor dire,

Dés quatorze ans, cette jeune Beauté
Par inſpiration divine,
Avoit fait vœu de chaſteté
Entre les mains de Sainte Catherine.
Il eſt vray; mais les vœux portent leur nullité,
Dans l'âge où l'on n'a pas la pleine connoiſſance.
Il faut ſeize ans pour avoir la puiſſance
D'en faire avec validité,
L'uſage des Convents donne cette ſcience;
Et puis ce vœu pouvoit n'eſtre que pour un temps,
Juſqu'à vingt, ou juſqu'à trente ans;
Car ſur l'âge, où cette Bellone
Endoſſa la Cuiraſſe, & ſoûtint noſtre Trône,

Les Autheurs ſont fort diférens.

SS

Le principal, apres tant de myſteres,
Et de vaines ſubtilitez,
Eſt de juger, ſi vous ſortez
Ou d'elle, ou ſeulement de quelqu'un de ſes Freres.
Pour moy, je crois en verité
Que vous deſcendez d'elle-meſme;
Vous avez une amour extréme
Pour noſtre Nation, & pour ſa Majeſté;
Grande ſoûmiſſion pour la Grandeur ſupréme;
De la candeur, de la bonté,
De l'honneur, de la probité,
Cent vertus, & ſur tout, du zele & du courage,
A tout pouſſer, à tout mettre en uſage,
Pour ſervir vos Amis dans leur adverſité.

Ce sont là les talens de la noble Pucelle,
Ils marquent vostre extraction;
La ressemblance en cette occasion
Est une preuve naturelle,
On n'en peut fournir de plus belle.

SS

Tréve donc, aimable Mauclerc,
De manquement de foy sur un sujet si clair.
Je serois prest d'entrer en lice
Contre le premier Champion,
Qui par envie, ou par malice,
Combatroit cette opinion.
Sans l'effroyable feu, qui brûlant une Ville,
Ne laissa presque rien
A vostre Trisayeul, que sa Femme, & son Chien,
Il vous seroit facile
De prouver par de bons Contracts,

L'honneur que j'attribuë à vos nobles
appas;
Mais parchemins, papiers, or, argent,
pierreries,
Dans ce malheur public, furent enſe-
velies;
Et le deſaſtre de Vitry
Devint, helas, le voſtre auſſy.

§2

La Tradition reſte, & l'on y doit
ſouſcrire,
Lors qu'elle eſt confirmée avec ſin-
cérité
Par des raiſons d'auſſi grande
équité
Que celles que je viens de dire;
Et je ne doute point que Fournier,
de Chemin,
Du Lis, Blanchart, le Fevre, &
cent autres enfin
Honorez du doux avantage

D'avoir pour leurs Ayeuls, Jean,
Pierre, *ou* Jacquemin,
Ne portassent bien témoignage,
S'il estoit de neccssité,
Que vous estes Parens, de ce noble
costé.

SE

Mais comme Amour, nostre grand
Maistre,
Se remarque d'abord, à sa Fleche, à
son Arc,
Pour vous faire connoistre
Fille de Jeanne Darc,
Vous n'avez qu'à paroistre.
Vostre taille, vostre air, vostre port,
tous vos traits,
Font dire, la voila cette illustre
Jannette,
Humble, avec mille attraits;
Avec mille cœurs point Coquette;
Sage dans le conseil, brave dans l'a-
ction,

Le bonheur de noſtre Province,
L'honneur de noſtre Nation,
Digne d'avoir pour ſon Epoux un
Prince.

SS

L'on diſoit cela d'elle, & l'on le dit
de vous.
Elle reçeut pourtant Armoiſes *pour*
Epoux.
Voulez-vous achever un ſi beau pa-
ralelle?
De grace, aimable Demoiſelle,
Recevez-moy de la meſme façon;
Ie ſuis conſtant, je ſuis fidelle,
Et vous verrez que je ſuis bon
Garçon.

J'eſtois bien perſuadé que vous eſtimeriez autant que vous faites, les Conſeils de

la Reyne de Portugal à la
Princeſſe ſa Fille, que je vous
ay envoyez dans ma Lettre
du mois de May. Comme
ils paroiſſent partir d'une ame
toute penétrée de l'Eſprit de
Dieu, vous ne ſerez pas fâ-
chée que je vous apprenne
quelques circonſtances de la
mort de cette Reyne, arri-
vée le 27. Decembre dernier,
apres huit mois de maladie,
à une demy-lieüe de Liſbon-
ne, dans une Maiſon de
Campagne, où elle eſtoit
allée le mois de Juillet pour
y prendre l'air. Cette longue

maladie commença par des
maux d'eſtomac, ſuivis de
vapeurs, d'inſomnies, & de
dégouſts, qui la firent tom-
ber dans une maigreur ex-
tréme. Les Médecins ont rai-
ſonné inutilement ſur ſa ve-
ritable cauſe. Quoy qu'ils
ſoient tous convenus que le
mal venoit de loin, ç'a eſté
pour eux un mal inconnu, &
contre lequel les remédes or-
dinaires ont preſque toûjours
eſté ſans effet. L'hydropiſie
de vents ſurvint apres la mai-
greur, & fut accompagnée
de tant d'autres maux parti-

culiers, qu'il falut une pa-
tience égale à la ſienne, &
autant de courage qu'elle en
eut, pour les ſupporter com-
me elle fit ſans jamais ſe plain-
dre, & ſans s'étonner des
ſuites qu'elle prévoyoit aſſez.
Dés les premiers jours qu'elle
commença d'eſtre attaquée,
& bien plus encore depuis,
quoy que ſon mal qui di-
minuoit de temps en temps,
donnaſt beaucoup d'eſpé-
rance de guériſon, elle a
toûjours dit qu'il ne finiroit
qu'avec ſa vie ; non pas par
l'appréhenſion de la mort,

u'elle a regardée juſqu'à
on dernier ſoûpir, avec une
onfiance en la bonté &
n la miſéricorde Divine,
ui la mettoit au-deſſus de
outes les craintes, mais par-
e qu'elle ſentoit que Dieu
epuis quelque temps l'a-
oit attirée à luy d'une ma-
iere ſi particulière, & l'a-
oit tellement détachée de
outes les choſes auſquelles
lle eſtoit le plus ſenſible,
u'elle ne reconnoiſſoit pas
on cœur, tant il luy avoit
lû de le changer, pour s'en
endre uniquement le Maî-

tre. Elle eut plusieurs autres pressentimens de sa mort, qui firent que long-temps auparavant elle s'y disposa avec toutes les préparations qu'elle pût y apporter, même dans un temps où elle avoit bien plus à esperer qu'à craindre pour le rétablissement de sa santé ; *afin*, disoit-elle, *que ce ne soit point la crainte qui m'oblige à faire la volonté de Dieu, en cas qu'il m'appelle à luy, mais purement son amour; & afin aussi qu'en ce temps-là je n'aye point de peine ny d'embaras dans un état où l'abate-*

ent, la foiblesse & la douleur
ont qu'on sçait peu ce que l'on
it, ou qu'on ne le fait qu'im-
arfaitement. Alors, ajoûta-t-
lle, *tout ce que nous aurons à*
ire, si cela arrive, sera de re-
ouveler ce que nous faisons pré-
ntement, & d'attendre sans
quiétude ce que Dieu voudra
donner de nous. Dans cette
ensée, quoy qu'elle parust
e mieux porter, & qu'on
ongeast mesme à la faire re-
enir à Lisbonne, parce qu'-
lle avoit la force d'aller tous
es jours à la promenade, &
u'elle faisoit chaque chose

à l'ordinaire, ne prenant plus que quelques petits remédes qu'on luy donnoit pour la rétablir, elle fit une Confession genérale de toute sa vie au mois de Septembre, avec une entiere exactitude, pour suppléer à deux autres qu'elle avoit faites depuis un an & demy. Ensuite elle communia, comme si elle eust dû mourir ce mesme jour, & voulut faire tous les actes de Foy, d'Espérance & de Charité, & toutes les protestations qu'on a coûtume de faire dans les derniers mo-

mens de la vie, remettant ſon
ame entre les mains de Dieu
avec une parfaite réſigna-
tion. Elle fut ſi ſatisfaite de
s'eſtre ainſi préparée, que pro-
teſtant qu'elle eſtoit preſte à
mourir, elle diſoit que Dieu
luy feroit une grande grace,
s'il vouloit la prendre en l'é-
tat où elle eſtoit. Son mal,
dans lequel elle retomba peu
de temps apres, luy ayant
cauſé d'autres accidens qui
oſtérent l'eſpérance qu'on
avoit, elle continua dans ſa
fermeté, & dans la meſme
diſpoſition, ſans rien crain-

dre de ce qui pouvoit arriver. Tous les jours, en ſe promenant dans les Jardins, ſon plus grand plaiſir eſtoit de s'entretenir de la mort, & de la félicité des Saints ; & afin de n'avoir à penſer qu'à Dieu quand ſon dernier jour arriveroit, elle s'informa de l'état de ſa Maiſon, & fit payer tout ce qui ſe trouva dû, qui eſtoit tres-peu de choſe, tant elle avoit ſoin que tout y fuſt bien réglé, prenant garde tous les ans qu'on ne deuſt rien à perſonne. Elle parla dés ce temps-là de faire ſon

Teſtament, & en ayant de-
mandé permiſſion au Roy,
elle le fit avec toutes les for-
malitez néceſſaires. Elle or-
donna que ſon Corps ſeroit
enterré aux Capucins qu'elle
a fait venir de France, &
dont elle a baſty le Convent;
qu'on diroit vingt mille Meſ-
ſes pour le repos de ſon ame;
qu'on donneroit à toutes les
Maiſons Religieuſes, qu'on
appelle Mandiantes, aux Hô-
pitaux, aux Priſonniers, aux
Enfans trouvez, à vingt Pau-
vres Filles pour les marier,
aux Miſſions de la Chine,

du Japon, & à celles qui se
font dans le Royaume, aux
Pauvres honteux ; ajoûtant
à tout cela une somme con-
sidérable pour racheter des
Captifs. Six semaines avant
sa mort, on luy apporta le
Viatique, qu'elle reçût avec
un respect & une devotion
toute édifiante. Elle se trouva
mieux depuis ; mais quelque
espérance qu'il y eust des
temps en temps du retour
de sa santé, elle se prépara
toûjours à mourir, & pour
cela, elle ne passoit aucun
jour sans se faire lire quelque
chose

choſe de ce qu'a fait le Pere Noüet, & elle diſoit en l'entendant, *que l'on avoit envie de mourir, quand on regardoit la mort comme les Saints l'ont enviſagée*, c'eſt à dire, comme un paſſage à une vie bienheureuſe. Elle eut beaucoup à ſouffrir pendant tout le cours de ſa maladie, mais ſur tout pendant les dernieres ſix ſemaines qu'elle demeura toûjours au Lit, ſans ſe pouvoir remuer d'aucun coſté. Ce fut avec des douleurs inconcevables, cauſées par des vents qui l'enfloient par tout le

corps. Jamais cependant elle ne laiſſa échaper aucune plainte. On admiroit ſon courage, & les Médecins eux-meſmes qui connoiſſoient ce qu'elle ſouffroit, en eſtoient ſurpris. S'il luy ſurvenoit quelque accident ou quelque douleur extraordinaire, elle diſoit toûjours que ce n'eſtoit rien, & prenoit enſuite tous les remédes qu'on luy préſentoit, quelques rudes ou amers qu'ils pûſſent eſtre. Elle communia pluſieurs fois depuis qu'on luy eut donné le Viatique, & elle montroit

une joye extréme, quand ſelon les Régles de l'Egliſe on pouvoit luy renouveller la Communion, ce que ſon Confeſſeur fit auſſi ſouvent qu'il le pût. Ces jours de Devotion particuliere, étoient pour elle des jours de ſoulagement, qui ne venoit que de la conſolation intérieure que ſa ferveur luy faiſoit ſentir. Elle communia encore en Viatique le jour de Noël, & dit qu'elle croyoit l'avoir fait pour la derniere fois. Le Lundy 27. Decembre, elle demanda l'Extréme-Onction

à la premiere ouverture qui luy en fut faire, & ſouhaita d'entendre la Meſſe auparavant. Le Roy & l'Infante y aſſiſtérent. Enſuite elle pria qu'on luy diſt tout ce qu'elle avoit à faire pour recevoir ce dernier Sacrement. On luy en expliqua les Onctions, & on luy marqua ce qu'il falloit qu'elle fiſt intérieurement & extérieurement, à quoy elle ne manqua point, s'acquitant de tout avec une préſence d'eſprit & une devotion admirable. Elle fit encore une reveuë, ou maniere

de Confession genérale, avec des sentimens de regret de ses pechez, d'amour de Dieu, & de résignation, les plus fervens que l'on puisse avoir en cet état. Elle renouvela alors à son Confesseur ce qu'elle luy avoit dit plusieurs fois dans sa maladie, qu'il l'avertist de ce qu'elle devoit faire, ou ne pas faire, parce qu'elle ne vouloit rien ômettre, & qu'elle se déchargeoit sur luy, si elle manquoit en quelque chose. Apres l'Extréme-Onction, elle entra dans une espece de sommeil

doux, où ſa poitrine commença à ſe remplir. Un Médecin eſtant venu luy tâter le poulx, elle entendit qu'il répondoit *pire*, à ceux qui luy demandoient ce qu'il en trouvoit, *Pire*, repartit-elle, *il eſt meilleur*, voulant marquer par ces mots, qu'elle approchoit du bonheur où elle aſpiroit depuis ſi long-temps. Enſuite elle s'attacha aux dernieres préparations, tenant d'une main le Crucifix qu'elle embraſſoit tendrement, & un Cierge bény de l'autre. Elle faiſoit en François ou en Por-

tugais, tous les actes qui luy estoient suggérez, selon la Langue dans laquelle on luy parloit. Elle demanda encore l'Absolution, un demy quart d'heure avant qu'elle poussast le dernier soûpir ; & quelqu'un luy ayant dit quelque chose pour la préparer à paroistre devant Dieu, elle répondit deux fois en Portugais, qu'elle ne craignoit point de mourir. Elle dit aussi à son Confesseur, qu'elle avoit toûjours entendu dire, *que dans l'heure de la mort, on avoit des peines & de rudes ten-*

tations, & que le Demon employoit tous ſes efforts pour troubler les ames ; qu'elle ne ſentoit rien de tout cela, & n'avoit aucun ſcrupule, mais qu'elle ſeroit bien aiſe de ſçavoir ce quil faudroit qu'elle fiſt, ſi quelque tentation la ſurprenoit. Elle s'arreſta à ce qu'on luy dit, & mourut tranquillement, & ſans s'agiter, parce que la confiance qu'elle avoit en Dieu, & ſa réſignation à ſon amour, la mettoient en aſſurance contre toutes choſes. Son Corps fut enſevely apres ſa mort dans un Habit de

S. François, du Tiers Ordre dont elle estoit; & son visage, malgré la longueur de sa maladie, conserva un air de douceur & d'agrément, qui attendrit tous ceux qui la virent. Les Cerémonies de l'Enterrement se firent la nuit du Mardy 28. du mesme mois de Decembre. Si-tost qu'on eut enlevé le Corps, le Roy & l'Infante montérent ensemble en Carrosse, & s'en retournérent à Lisbonne, où le Roy s'enferma d'abord dans son Quartier. Il y passa huit jours dans sa Chambre

avec un Flambeau allumé, ſans y avoir d'autre jour, & ſans parler à perſonne. Il y demeura encore trente jours apres cela, & n'y parla qu'aux Miniſtres, pour les Affaires preſſées de l'Etat. L'Infante occupa l'Apartement de la Reyne, & y fut ſervie par le meſme nombre d'Officiers que cette Princeſſe avoit, & de la meſme maniere. Il y eut quelque conteſtation entre ces Officiers, & ceux qui avoient eſté nommez depuis un an & demy pour ſervir l'Infante. On vouloit ſçavoir

qui ſeroient ceux qui demeu-
eroient, & les choſes furent
ıcómodées de telle maniere,
qu'on les fit ſervir les uns &
es autres. Je croy, Madame,
que vous n'aurez pas de pei-
ne à avoüer, qu'on ne ſçau-
roit mieux remplir l'idée d'u-
ne ſainte mort, qu'a fait cette
Reyne. Elle ſe l'eſtoit formée
ong-temps auparavant, lors
qu'elle eſtoit encore en plei-
ne ſanté, marquant par écrit
tout ce qu'elle voudroit avoir
fait en ce temps-là. Sa devo-
tion eſtoit ſolide, & ne con-
ſiſtoit qu'à la porter à s'ac-

quiter des devoirs d'une gra
de Reyne, & d'une Rey
ne veritablement Chrétienne
Pour en venir à bout san
obſtacle, elle s'appliqua
deux choſes les deux dernie
res années de ſa vie, &
reüſſit parfaitement. La pre
miere fut de ſe rendre maî
treſſe de toutes ſes paſſions
& de tous les mouvemens de
ſon cœur, ſur lequel elle s'ac-
quit tout l'empire qu'on y
peut avoir par la raiſon & par
le bon ſens, qu'elle s'eſtoit
fait une habitude d'écouter
en tout. La ſeconde fut de

égler ſon intérieur & ſa con-
cience, pour ſe rendre agrea-
le à Dieu, en s'attachant
niquement à luy plaire, &
détachant de tout ce qui
pouvoit détourner de luy.
Ces deux choſes établirent
on eſprit dans une égalité,
ans une liberté, & dans une
aix intérieure ſi douce & ſi
rande, qu'elle craignoit
uelquefois qu'elle ne ſerviſt
Dieu par intéreſt, & par la
atisfaction qu'elle en rece-
oit, *ſe trouvant par là*, diſoit-
lle, *au-deſſus d'une infinité de*
choſes qui arrivent dans la vie,

& qui ne ſervent qu'à troubl
noſtre repos. Cependant la dou
ceur qu'elle gouſtoit ave
Dieu, ne l'empêchoit poin
d'agir au dehors quand
eſtoit néceſſaire, avec appli
cation & fermeté. Elle a laiſſ
trois ſortes d'Ecrits. Le pre
mier contient les Conſeil
que vous avez vûs, & qu'elle
a dreſſez pour l'Infante. Le
ſecond eſt plein de Poëſies
Chrétiennes, auſquelles elle
s'apliquoit de temps en temps
pour ſe divertir, prenant plai-
ſir à faire des Vers, & y ayant
beaucoup de génie. On y

voit les ſentimens d'un cœur tout remply de l'amour de Dieu. Le troiſiéme eſt compoſé de quantité de petits Ouvrages qu'elle a faits depuis deux ans, dans leſquels elle marquoit chaque jour tous les ſentimens que Dieu luy donnoit, & la maniere dont elle les mettoit en pratique, ajoûtant ce qui ſe paſſoit en elle de plus intérieur, ſuivant les occaſions qui ſe préſentoient. Les heures qu'elle employoit à ces Papiers, eſtoient les plus douces heures de ſa vie. Elle

craignoit meſme d'y avoi
trop de plaiſir, quoy qu
perſonne ne viſt ce qu'ell
faiſoit, que ſon Confeſſeur
& quand ſa ſanté ou ſes affai
res ne luy avoient pas per
mis d'écrire, elle diſoit qu'elle
n'eſtoit pas contente d'elle
meſme.

Il me ſouvient que je vous
parlay il y a quelques années
des Ambaſſadeurs que le Roy
de Siam envoyoit en France,
& de là à Rome, avec des
Préſens pour ſa Majeſté, par-
my leſquels eſtoient deux
Eléphans blancs. Mr des Lan-

des-Bourau, Frere de Mr Bourau, qui a eſté ſi long-temps Commiſſaire Général de la Compagnie à Surate, ſe trouvant luy-meſme depuis pluſieurs années Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, traduiſit les Lettres que ce Roy a écrites à Sa Majeſté, & au Pape, & il les a envoyées icy par un Officier de la Compagnie, comme s'il euſt préveu la diſgrace qu'on craint qui ne ſoit arrivée à ſon Frere, qui s'embarqua à Bantam avec les

Ambaſſadeurs & les Préſens ſur *le Soleil d'Orient*, dont on n'a point entendu parler depuis prés de trois ans que s'eſt fait l'embarquement. Ces Lettres eſtant tombées depuis peu entre mes mains, j'ay crû que vous ne ſeriez pas fâchée de les voir. Elles ſont accompagnées de deux autres, que le Miniſtre de Siam a écrites à la Compagnies. Il y a pour ſubſcription à celle qui eſt pour le Roy.

AU ROY DE FRANCE.

LEttre de la Royale & insigne Ambassade du grand Roy du Royaume de Sery Jutthia, qu'il envoye à vous, ô tres-grand & tres-puissant Seigneur des Royaumes de France & de Navarre, qui avez des Dignitez suréminentes, dont l'éclat & la splendeur brillent comme le Soleil, Vous qui gardez une Loy tres-excellente & parfaite ; & c'est aussi pour cette raison, que comme vous gardez & soûtenez la Loy

& la Justice, vous avez rem-
porté des victoires sur tous vos
Ennemis, & que le bruit &
la renommée de vos triomphes
s'est répanduë par toutes les Na-
tions de l'Univers. Or touchant
les Lettres de la Royale Am-
bassade, & pleine de Majesté,
que Vous, ô Tres-grand Roy,
nous avez envoyée par Dom
François Evesque, jusque dans
ce Royaume; & apres avoir
cõpris le contenu de vostre illustre
& élegante Ambassade, nostre
cœur Royal a esté remply &
comblé d'une tres-grande joye,
& ay eu soin de chercher les

moyens d'établir une forte & ferme amitié à l'avenir; & lors que j'ay vû le Genéral de Surate, envoyer sous vostre bon plaisir un Vaisseau pour prendre nostre Ambassade & nos Ambassadeurs, pour lors mon cœur s'est trouvé dans l'accomplissement de ses souhaits & de ses desirs, & nous avons envoyé tels & tels, pour estre les Porteurs de nostre Lettre d'Ambassade, & des Présens que nous envoyons à Vous, ô Tres-grand Roy, afin qu'entre Nous il y ait une parfaite intelligence, une parfaite & une veritable union

& amitié, & que cette amitié puisse estre ferme & inviolable dans le temps à venir. Que si, ô Tres-grand Roy, vous desirez quelque chose de nostre Royaume, je vous prie de le faire déclarer à vos Ambassadeurs. Lors que les mesmes Ambassadeurs auront achevé, je vous prie de leur donner permission de s'en revenir, afin que je puisse apprendre les bonnes nouvelles de vos félicitez, ô Tres-grand & Puissant Roy, & de nous envoyer des Ambassadeurs, & que nos Ambassadeurs puissent aller & venir sans manquer; Vous priant que nostre

amitié ſoit ferme & inviolable pour toûjours ; & je conjure la Toutepuiſſance de Dieu, de vous conſerver en toutes ſortes de proſpéritez, & qu'il les augmente de jour en jour, afin que vous puiſſiez gouverner vos Royaumes de France & de Navarre, & je le ſuplie qu'il vous agrandiſſe par des viſtoires ſur tous vos Ennemis, & qu'il vous accorde une longue vie, & pleine de proſperitez.

Il y a pour ſubſcription à la Lettre que ce Roy a écrite au Pape,

AU
SOUVERAIN PONTIFE.

LEttre de la Royale Ambaſſade du grand Roy de Siam, qu'il envoye au S. Pape, qui eſt le Premier & le Pere de tous les Chrétiens, dont il ſoûtient la Religion, pour luy donner de l'éclat, & la gouverner, afin que tous les Chrétiens y demeurent fermes, & ſuivent ce que la Religion & la Juſtice demandent. D'autant qu'il a eſté de tout temps uſité, que les grands Roys & Princes qui excellent en mérites

& en forces, ont soin & desirent ardemment étendre leurs Royales amitiez par toutes les Parties du Monde, & par les diverses Nations qui l'habitent, & sçavoir les choses qui s'y passent. C'est pourquoy quand le S. Pape nous a icy envoyé en Royale Ambassade Dom François Evesque, cela nous donna une tres-grande joye; & apres avoir vû le contenu de la Lettre dont il estoit Porteur, remplie de civilitez, nostre cœur Royal fut remply d'une joye tres-grande. Pour ces raisons nous avons résolu d'envoyer tels & tels, pour porter au S. Pape les

Lettres de noſtre Royale Ambaſ
ſade dont ils ſont chargez, .
deſſein qu'il y ait une Royal
Amitié entre Nous, & un mutue
amour qui dure juſqu'à l'Eter
nité. Quand nos Ambaſſadeur
auront achevé ce dont ils ſon
chargez, je vous prie de les laiſ
ſer revenir, afin qu'ils m'appor
tent des Nouvelles du S. Pape
qui me ſont tres-cheres, & qu
j'eſtimeray infiniment. Je pri
auſſi le S. Pape de m'envoyer de
Ambaſſadeurs, & que nos Am
baſſadeurs puiſſent aller & veni
ſans interruption, afin qu'une ſi
excellente, ſi précieuſe & ſi illuſtr

mitié puisse durer éternellement. Enfin je souhaite que le S. Pape oüisse de toutes sortes de biens & e félicitez dans la Loy des Chré- iens, & qu'il vive plusieurs an- ées pleines de mérites, joye, sain- té & repos.

ETTRE ECRITE PAR le Barcalon, ou Ministre du Roy de Siam, à Messieurs les Directeurs Generaux de la Compagnie du Commerce des Indes Orientales.

Ettre de Chao Peja Ferry Terrama Bacha Chady Imatraja, Mehittra, Pipittra,

Rathana, Rat, Coussa, Tidody
Apaja, Pery, Bora, Cromma
Paboüé, qu'il envoye en sign
d'amitié sincere à Mrs les Di
recteurs Genéraux de la Royal
Compagnie de France. D'autan
que le Roy mon Maistre envoy
ses Ambassadeurs, afin de porte
ses Royales Lettres, & Présen
à la Haute & Royale Majes
du Grand Roy de France, aff
que leurs Alliances si excellente
& avantageuses puissent est
éternelles. Or comme les Amba
sadeurs & Serviteurs du Ro
mon Maistre font un chemin fo
long, si lesdits Ambassadeurs o

eſoin de quelque choſe, ou-bien
i le Pere Gayme & Emmanuël
Ficardo vont le demander à la
Compagnie, je prie ladite Com-
pagnie d'en faire un Compte clair
& net, & de l'envoyer icy, afin
que je ſatisfaſſe à tout ce qu'ils
ont reçû de la Compagnie Royale;
de plus, ſi la Compagnie Royale
deſire quelque choſe de ce Royau-
me, je la prie de nous le faire
ſçavoir avec toute la clarté poſ-
ſible.

LETTRE DU MESME
Miniſtre à Mr le Directeu
Baron.

Comme le Genéral de Surat
a eu la bonté d'envoyer par
Mr des Landes, des Lettres &
des Préſens, pour eſtre préſentez
au grand & puiſſant Roy mon
Maiſtre, me recommandant de
donner mon aſſiſtance pour les luy
eſtre préſentez, & qu'il m'a
auſſi envoyé une Lettre, & des
Préſens que j'ay reçû; on a ex-
pliqué leſdites Lettres ſuivant la
coûtume, & j'ay conuu par leur

eneur, & par les discours de M^r des Landes, que M^r le Général ayant sçû que l'on devoit envoyer des Ambassadeurs au Roy de France, & au S. Pape, en avoit conçû beaucoup de joye, & qu'il avoit préparé un Vaisseau afin de recevoir l'Ambassade, auquel il avoit ordonné de faire conformément à ce qui leur seroit commandé; & que si l'on differoit encore d'envoyer l'Ambassade, il nous prioit que le Vaisseau fust dépêché à temps, pour ne pas perdre la Mousson. Comme il y a tres-long-temps qu'il desiroit avec passion qu'il y

eust Alliance & union ferme entre les deux Couronnes à l'avenir; & quand Mr le Genéral a envoyé un Vaisseau pour porter les Ambassadeurs, c'est ce que son cœur Royal souhaitoit ardemment, à mesme temps il m'a donné ses ordres, que j'ay reçûs sur le sommet de ma teste, sçavoir, de preparer des Ambassadeurs pour porter ses Lettres & Présens à la Royale & Haute Majesté du Roy de France, afin que cette Royale & excellente Alliance fust éternelle à l'avenir. Je croy que Mr des Landes ne manquera pas de donner avis à

M^r le Général, des services que
ie luy ay rendus.

Le Roy mon Maistre vous
envoye ses Présens.

Et moy de ma part, un Coffre
de Japon, à couverture voutée,
le fond noir avec des Feüilles
d'or; un Coffre de Chine, le
fond noir, travaillé avec ambre
& or; deux Arbrisseaux d'am-
bre; un Pot d'ambre; deux Boulis
à Chaa; huit Chavanes; deux
Bandéges noirs & peints; une
paire de Paranavants du Japon;
ce que je vous prie de recevoir,
pour l'amitié que vous me portez.

Je laisse à M^r le Général à pour-

voir aux moyens qui ſont neceſ-
ſaires pour qu'entre luy & moy
il puiſſe y avoir un parfait amour,
& inviolable amitié pour l'a-
venir.

Mr Deſlandes, en parlant des Eléphans que le Roy de Siam envoyoit en France avec ſes Ambaſſadeurs, a expliqué la maniere dont les Eléphans ſauvages peuvent eſtre pris, & voicy ce qu'il en dit. Ce Roy en ayant pluſieurs apprivoiſez, maſles & femelles, en envoye quelques Bandes à quinze ou

vingt journées de la Ville,
dans les Bois & dans les
Plaines. Chaque Bande, qui
eſt compoſée de quarante ou
de cinquante, a neuf ou dix
Hommes pour Conducteurs;
& quand ils ont apperçeu
quelque Eléphant, ils ordon-
nent aux Femelles de les al-
er entourer. Vous remar-
querez que les Eléphans ap-
privoiſez entendent la Lan-
gue de leurs Conducteurs.
Lors que l'Eléphant eſt en-
touré des Femelles, les Hom-
nes qui ſont montez ſur les
Maſles, accoſtent les Femel-

les, & font marcher l'Eléphant pris dans le milieu de la Bande. Ainſi il ne voit point où il va. A une journée de la Ville, on les fait paſſer par une Attrapoire, qui eſt toute bordée d'Arbres, & que l'Eléphant ſauvage prend pour un Bois. Ils n'y paſſent qu'un à un; & quand l'Eléphant ſauvage eſt dans l'Attrapoire, où il croit paſſer comme les autres, on laiſſe tomber de gros Pieux par des coulices devant & derriere, & il ſe trouve arreſté comme s'il eſtoit dans une

Cage, ſans qu'il puiſſe ſe tourner de coſté ny d'autre. Les Pieux qui compoſent l'Attrapoire, ſont auſſi gros que des Mats de Navire, & deux Hómes auroient peine à les embraſſer. En ſuite on lie les quatre pieds de l'Elé-phant avec des Cables, afin qu'il ne puiſſe fuir, & on l'a-mene proche des murailles de la Ville, où il y a une Mai-ſon couverte. Dans le milieu de cette Maiſon eſt un gros Mats de cinq à ſix braſſes de hauteur, avec une Poutre paſſée au travers par le haut

du Mats, qui eſt enfoüy dans terre d'une braſſe en maniere de Pivot, ou bien tourné comme le Cabeſtan d'un Navire. Quand l'Eléphant pris eſt arrivé à cette Maiſon, on le ſuſpend à ce Cabeſtan par deſſous le corps avec des Cables, en ſorte que ſes pieds poſent à terre. Eſtant ainſi attaché, il ne peut tourner qu'avec le Cabeſtan, & on le laiſſe de cette maniere pendant deux ou trois jours, gardé par deux Maſles & par deux Femelles, ſans luy donner à manger. Apres cela,

on l'oſte du Cabeſtan, & on
le lie par le corps avec un au-
tre Eléphant privé. Ils de-
meurent ainſi attachez en-
ſemble, juſqu'à ce que le
Sauvage ſoit apprivoiſé, &
alors on luy donne un Cor-
nacque, ou Conducteur. Ces
Animaux ſont fort eſtimez
dans le Païs; auſſi le Roy de
Siam en a quantité de domeſ-
tiques. On appelle ceux qu'il
monte, Eléphans de l'Etat.
On les loge dans de beaux
Lieux, qui ſont comme des
Maiſons de Princes, toutes
peintes de fcüillages; & com-

me ces Animaux aiment fo
la propreté, on ne ſe ſert qu
de Vaiſſelle d'argent pou
leur donner à manger. Ja
mais ils ne ſortent pour al
ler à la Riviere ou à la Cam
pagne, qu'on ne porte de
Paraſols devãt chacun d'eux.
Ils ſont précedez de Tam
bours & de Muſetes, & ont
un Harnois d'argent, & gar-
ny de cuivre. Deux Hom-
mes montent deſſus, l'un ſur
le col, l'autre ſur la croupe;
& dans le milieu, il y a une
Selle d'écarlate, où perſonne
n'oſe s'aſſeoir, à cauſe que

'eſt la place du Roy. Celuy
ui eſt monté ſur le col, a
n Croc de fer, ou d'acier
iſant, dont il ſe ſert pour le
ouverner, en le piquant ſur
e coſté gauche du front,
our le faire aller à gauche;
dans le milieu, pour le faire
ler à droit. Chaque Maſle
toûjours ſa Femelle qui
arche devant luy, gouver-
ée & enharnachée de la
eſme ſorte. Ces Eléphans
nt la teſte de leur Trompe,
teſte, les oreilles, les jam-
es, & une partie du Corps,
arquetez, comme l'eſt la

peau d'un Tigre ; & quand ils ont une queuë traînante avec un gros bouquet de long poil au bout, c'eſt un embelliſſement qui fait qu'on les eſtime beaucoup davantage.

Je vous ay déja parlé de la Statuë antique qu'on trouva il y a trente ans à Arles en foüillant la terre. Cette Ville la gardoit dans ſon Hoſtel, où d'illuſtres Voyageurs venoient l'admirer de toutes parts, comme un des Chef-d'œuvres de l'Antiquité. Mrs d'Arles qui poſſédoient

ce Tréſor, ne prévoyoient pas que cette belle Statuë, qui leur attiroit tous les jours les viſites des plus ſçavans Curieux, duſt jamais ſortir de leur Ville. Cependant, voyant les ſoins que Mr de Louvois prenoit de s'informer de tout ce qu'il y a de belles Antiquitez en France, pour en choiſir les plus rares, & faire plaiſir à ceux à qui elles appartiennent, en leur donnant lieu de les offrir à Sa Majeſté, ils ont regardé comme une gloire tres-grande, l'avantage de pou-

voir faire à ce grand Monarque un préſent ſelon ſon gouſt, & luy donner de nouvelles marques du zele empreſſé qu'ils ont toûjours eu pour ſon ſervice, en le priant d'accepter leur belle Statuë. Le Roy leur a ſçeu bon gré de leur offre ; elle a eſté ſuivie des effets, & la Statuë eſt arrivée à Paris, d'où à l'heure que je vous écris, elle n'eſt pas encore partie pour Verſailles. Il s'eſt élevé un grand diférend touchant ſon nom, comme je vous l'ay déja écrit. M^r Terrin, Conſeiller au Pré-

idial d'Arles, a fait un Vo-
ume entier pour prouver que
'eſt une Vénus, & ſon ſenti-
nent a preſque eſté général.
l y a pourtant trois Acadé-
niciens de l'Académie d'Ar-
es qui n'en ſont pas, non
lus que le P. Daugiers Jé-
uite, qui a fait un Livre in-
tulé, *Refléxions ſur les Senti-*
nens de Calliſthene touchant la
Diane d'Arles. Mr de Vertron,
Hiſtoriographe du Roy, &
qui fait l'Hiſtoire de Sa Ma-
eſté en Proſe Latine, pour
utilité des Etrangers, eſt l'un
les trois Académiciens d'Ar-

les qui ſoûtiennent que cette Statuë eſt une Diane. Il eſt Autheur du Diſtique ſuivant.

LUDOVICO XIV.
FRANCORUM IMPERATORI MAXIMO,
REGI CHRISTIANISSIMO,
PATRI PATRIÆ,
LITTERARUM PARENTI,
SOLI GALLICO,
DISTICHON.

Nunc tibi digne Arelas offert
Lodoïce Dianam,
Sole etenim ſemper digna Diana fuit.

Un autre Académicien de la meſme Compagnie, dont je ne ſçay pas le nom, a pris party pour Diane, qu'il a fait parler ainſy.

STANCES.

UN Art ingénieux imitant la Nature,
Fit parler ce Marbre autrefois;
La Superstition consacra ma figure,
Et me fit Déesse des Bois.

L'Esprit qui m'animoit, prononça des Oracles;
Et ma feinte Divinité,
Par des prestiges vains, & par de faux miracles,
Soûtint longtemps ma dignité.

Les Peuples abusez par le nom de Diane,
Couroient en foule à mon Autel;

Ils m'offroient des Enfans, que leur
zele profane
Arrachoit du sein maternel.

SS

C'est ainsi que mon culte atroce, &
sanguinaire,
Devint une longue fureur;
De ma Religion le plus sacré mistere
N'estoit fondé que sur l'erreur.

SS

De mon Temple, souillé de sang & de
carnage,
Tout l'Edifice est renversé;
L'Idole est abatuë, & tout ce grand
dommage
Vange enfin le Ciel offensé.

SS

Depuis plus de mille ans, une indigne
retraite
Me cachoit aux yeux des Vivans;
J'estois de cet état beaucoup plus sa-
tisfaite,

Que d'avoir à tromper les Gens.

SS

I'en avois pourtant honte, & ma
beauté celeste
Eut de l'horreur pour ce Tombeau;
Mais je rencontre, apres un ſejour
ſi funeſte,
Un deſtin plus doux, & plus beau.

SS

Un Roy plus glorieux que le Dieu de
la Guerre,
Le Grand, l'Invincible LOVIS,
Pour qui je ſors enfin du centre de la
Terre,
Me veut voir, & connoit mon prix.

SS

Arles me conſerva durant plus de ſept
luſtres,
Comme ſon plus riche ornement;
Et je faiſois l'honneur des Mémoires
illuſtres

De l'Anglois, & de l'Allemand.

SS

Echapée à la fin de ces vaſtes Ruines
Où l'on ne ſçavoit rien de moy,
Diane brillera parmy les Héroines
Qui parent la Cour d'un grand
Roy.

SS

Arles dont le Soleil ſuffit à tout le
monde,
Veut joindre le Frere & la Sœur;
Arles en me donnant, eſt heureuſe &
féconde,
Ce préſent fera ſon bonheur.

SS

Si mes bras ſont tombez ſous cette
Faux cruelle
Dont le temps ſe ſert en tous lieux,
Ce malheur vient de l'Art, qui me
fit aſſez belle
Pour donner de l'envie aux Dieux.

SS

Mais j'ay trompé ce temps, & ſa dent afamée
N'a rien fait contre mon honneur;
Ie trouve en vieilliſſant, & plus de renommée,
Plus d'Autels, & plus de bonheur.

SS

Mes membres ſéparez ſemblent un grand outrage;
Mais le Ciel l'a ſçeu reparer,
Et le cœur de LOVIS m'honore davantage,
Que ſi l'on venoit m'adorer.

SS

La faveur qui m'attend eſt ſeûre & perdurable,
Quoy qu'on diſe des Courtiſans
Que pour eux la Fortune eſt la ſeule adorable,
Seule digne de leur encens.

De la grandeur du Roy ma grandeur
soûtenuë,
Espere un haut rang à la Cour;
Mais c'est assez pour moy, si j'y suis
reconnuë
Pour la Sœur de l'Astre du jour.

Ecoute, Grand LOVIS, car le Dieu
qui m'agite
Ne me permet plus de mentir;
Ecoute le destin que t'a fait ton mé-
rite,
Et que j'ose te garantir.

Ta supréme valeur n'aura jamais
d'obstacle
Qu'elle ne renverse soudain;
Tu peux, sans te flater, recevoir cet
Oracle
Que le Ciel a mis dans mon sein.

Ton Regne durera juſqu'à la fin du
Monde,
Tu feras regner ton Dauphin;
Son Empire, en ſuivant ta vertu ſans
ſeconde,
Iuſque-là n'aura point de fin.

Les Aſtres complaiſans n'auront rien
qui l'aſlige,
Rien qui menace d'un revers;
Un jour les Rejetons de ta Royale
Tige
Seront Maiſtres de l'Univers.

Tes Neveux, en marchant ſur les pas
de ta gloire,
Maintiendront les Peuples ſoûmis;
Ou bien ils apprendront, en liſant
ton Hiſtoire,
L'Art de dompter leurs Ennemis.

Ces Vers ſont beaux, mais ils ne fourniſſent aucune preuve, d'où l'on puiſſe tirer la moindre lumiere, qui faſſe voir que cette Statuë repréſéte une Diane. Auſſi connoiſt-on que l'Autheur n'a pas eu deſſein de le prouver, mais ſeulement de donner des marques de ſon eſprit, en faiſant parler cette Déeſſe.

Apres vous avoir fait part de ce qu'ont dit trois Illuſtres, qui veulent paroiſtre perſuadez que la Statuë d'Arles eſt une Diane, je ſuis obligé de vous dire quelque choſe de

trois autres, dont le ſenti-
ment eſt entiérement con-
forme à ce que Mr Terrin a
écrit pour prouver que cette
Statuë eſt une Vénus. Les
Sçavans n'appellent guére de
leur jugement, qui l'empor-
tera toûjours ſur celuy d'un
plus grand nombre. Voicy
ce qu'ils ont écrit ſur ce ſujet.

Mr Spon dit dans ſa Pré-
face des RECHERCHES
CURIEUSES SUR L'AN-
TIQUITE', imprimées à Lyon
en 1683. *L'Obéliſque d'Arles*
eſt une des Antiquitez qui fra-
pent d'abord la veuë, &c...

Mr Terrin l'a expliqué ſçavamment, & a dit preſque tout ce qui ſe pouvoit dire des Obéliſques, dans le Livre qu'il nous en a donné ; auſſi-bien que de la belle Venus d'Arles, qu'on prenoit autrefois pour une Diane.

Le P. Jobert Jéſuîte, Prédicateur de Paris, grand Médaliſte, & Amy du R. P. de la Chaiſe, dit dans une Lettre qu'il a écrite à Mr Terrin, datée du 15. May 1684. *Je croy que la prétenduë Diane eſt arrivée ; je ne doute point que vous ne l'emportiez hautement, & qu'à la premiere veuë nos Sça-*

vans ne reconnoiſſent Vénus. On n'a jamais vû Diane en un pareil équipage ; & quand le Pere Daugiers auroit fait un Poëme entier pour appuyer l'opinion contraire, il n'y auroit que perdu des Vers & ſon temps. Vous vous ſouvenez bien que dés que je la vis, je ne pouvois concevoir comment on l'avoit priſe pour une Diane. Quand le P. de la Chaiſe ſera de retour, je luy feray vos Complimens, & je ne doute point qu'il ne ſoit de voſtre avis, &c.

Mr de Camps, nommé par le Roy à l'Eveſché de

Glandeve, dans une Lettre du 8. Fevrier, qu'il écrit à Mr Terrin. *Je vous ay déja dit mon sentiment sur vostre Livre de l'Obélisque, & de vostre Vénus, & j'ay loüé vostre avis en plusieurs endroits, &c.*

Vous voyez, Madame, que tous ces Illustres ne balancent pas à prendre le party de Vénus, & que Mr de Glandeve, qui dit qu'il est de l'avis de Mr Terrin en plusieurs endroits (ce qui marque qu'il n'en est pas en tout ce qui regarde l'Obélisque) s'explique assez clai-

ement touchant la Statuë,
n luy donnant le nom de
Vénus. Voila un grand di-
érent, qui ne fera point ré-
pandre de ſang, quoy qu'il
it excité une grande guerre
dans une Académie qui eſt
out eſprit, & qu'il ait par-
agé deux Perſonnes dans un
Corps auſſi grand, qu'il eſt
diſtingué, & dont tous les
Membres ont une profon-
de érudition. Comme tant
de Sçavans ont dit libre-
ment leur ſentiment ſur la
Statuë dont il s'agit, j'ay
crû que je pouvois faire voir

icy la diverſité qui s'y ren
contre, ſans qu'aucun d'eu
euſt lieu de s'en plaindre
Les guerres qui ſe font entre
les Souverains, élevent le
Conquérans, & font éclate
leur courage & leur valeur
& celles qui font feüilleter
les Livres, découvrent l'eſ
prit des Sçavans, & ſervent
ſouvent à leur élevation. J'a-
joûteray icy à l'avantage de
Mr Terrin, que tous les fa-
meux Sculpteurs de Paris,
où il y en a beaucoup, de-
puis que le Roy a pris ſoin de
faire fleurir les beaux Arts,

emeurent d'accord que la
tatuë d'Arles ne peut eſtre
u'une Vénus, ou du moins
u'elle n'a jamais eſté faite
our une Diane, puis qu'on
'a jamais vû de Diane nuë,
moins qu'elle ne fuſt dans
e Bain. Ceux qui en vou-
lront ſçavoir davantage, peu-
vent lire le Livre de Mr Ter-
in, imprimé à Arles, & que
'on trouve auſſi à Lyon. On
y voit un deſſein de ſa Fi-
gure, comme je vous l'ay
déja marqué dans une de
mes Lettres. Quant à l'Ori-
ginal, il eſt encore au Palais

Brion, où l'illuſtre Mr Fel
bien, qui en a le ſoin, n
refuſera pas de le montre
aux Curieux, qui dans quel
que temps pourront voir c
bel Ouvrage à Verſailles. J'au
rois commencé par vous mar
quer que ce qui cauſe tan
de diſputes parmy les Sça
vans ſur les diférens noms
qu'on peut donner à cette
Statuë, eſt qu'il luy manque
un bras, & qu'il ne luy reſte
qu'une partie de l'autre, ſi
en vous parlant il y a quel-
ques mois du Livre de Mr
Terrin, je ne vous avois fait

oir dés ce temps-là l'ori-
ine de toutes ces diſputes.
lles ne ſont pas ſans fonde-
nent, puis que ce qui man-
ue à cette Statuë euſt fait
onnoiſtre aiſément quelle
Déeſſe on avoit voulu repré-
enter.

Je viens aux Nouvelles de
a Cour que je croy vous
levoir faire ſçavoir, avec le
meſme ordre que j'ay fait
dans ma Lettre précedente.
Je n'en ſçaurois reprendre la
ſuite, ſans vous dire en meſ-
me temps beaucoup de cho-
ſes qui ſe ſont paſſées avant

le retour du Roy à Verſail
les. Sa Majeſté voulant ho-
norer la mémoire de feu M
d'Artagnan, & perpétuer ſon
Nom dans les Mouſquetai-
res, qu'il a eu l'honneur de
commander en qualité de
Capitaine-Lieutenant, a don-
né de ſon propre mouve-
ment la Cornete de la Pre-
miere Compagnie à Mr d'Ar-
tagnan ſon Neveu, & ce
Prince a récompenſé ce nou-
veau Cornete, des Charges
de Capitaine aux Gardes, &
de Lieutenant de la Colo-
nelle, qu'il poſſédoit.

Je vous ay parlé du Régi-
ment de Humieres, que le
Roy donna, apres la mort de
Mr le Marquis de Humieres,
qui en estoit Mestre de Camp,
à Mr le Marquis de la Cha-
re, Neveu de Madame la
Maréchale de Humieres; &
e vous ay dit que ce Mar-
quis avoit une Compagnie
dans le Régiment du Roy,
qui avoit esté trouvée la plus
belle de tout le Corps; mais
e ne vous ay pas mandé
que cette Compagnie avoit
sté donnée à Mr le Marquis
l'Ancenis, Fils de Mr le Duc

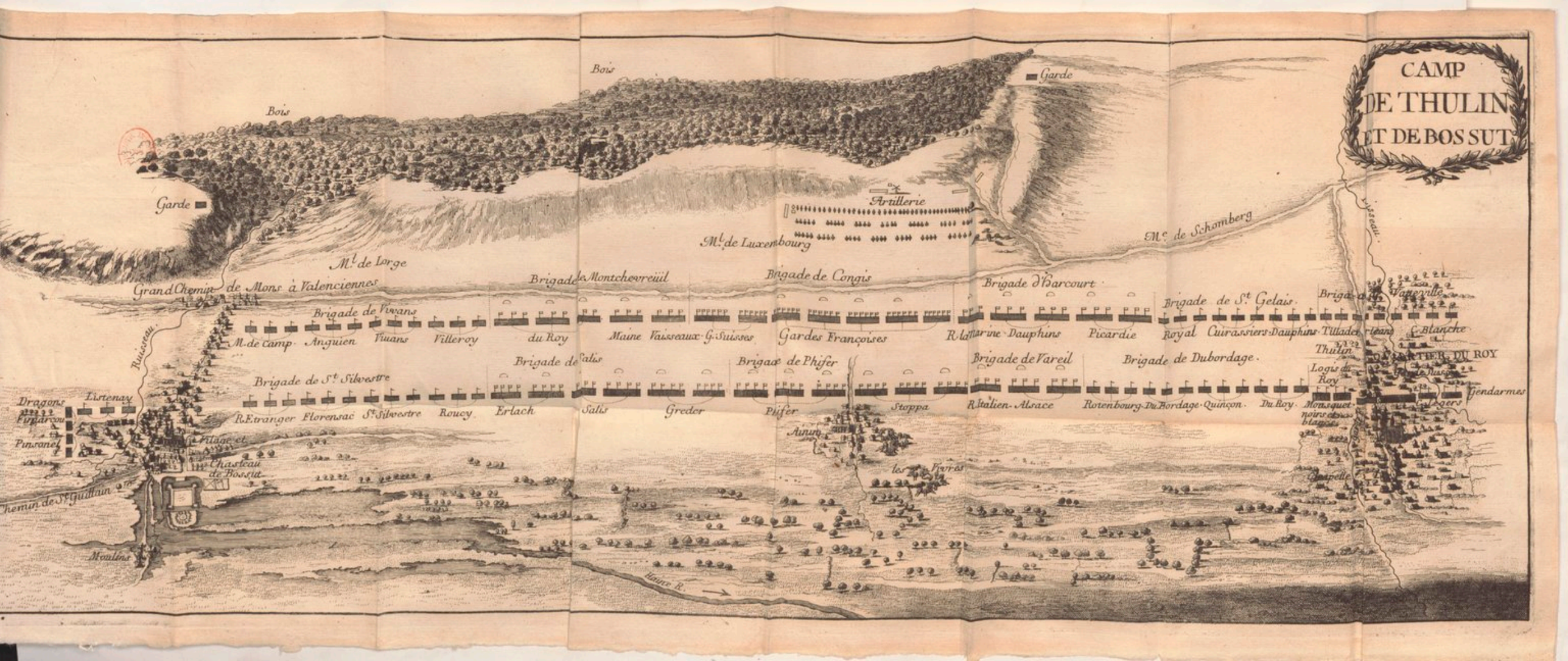
de Charoſt, & qu'en meſme
temps le Roy avoit donné à
un Mouſquetaire une autre
Compagnie qui avoit vaqué
Comme cette derniere Com-
pagnie eſtoit en un fort mé-
chant état, & qu'il ne man-
quoit rien à celle de Mr le
Marquis d'Anſenis, ce jeune
Marquis ſuplia Sa Majeſté de
vouloir faire un échange des
deux Compagnies, parce qu'il
n'y avoit point de dépenſe à
faire à celle qu'il luy avoit
plû de luy donner, & que
l'autre Compagnie deman-
dant beaucoup de frais pour

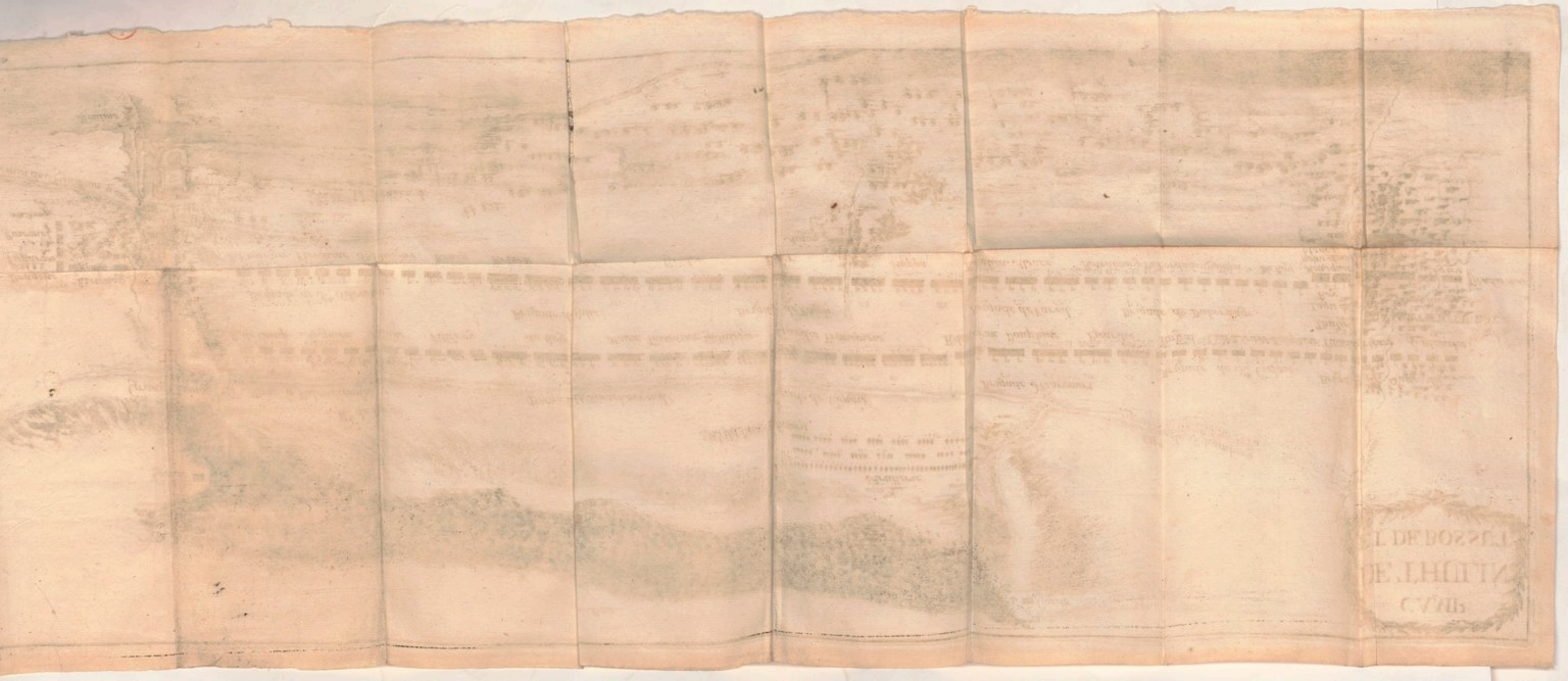
on rétabliſſement, il pour-
oit mieux y fournir, que le
Mouſquetaire qu'Elle en ve-
oit de gratifier. Un procedé
i honneſte & ſi genéreux
ut fort applaudy du Roy
& de toute la Cour, & l'on
lit que ſi ce jeune Marquis
qui ne commence qu'à en-
rer dans le monde, ſoûte-
oit toûjours ce caractere, il
leviendroit un des plus ac-
omplis Seigneurs de la Cour.
Ce ſeroit icy le lieu de faire
n détail des Eveſchez don-
ez par le Roy; mais com-
me il me manque encore

quelques éclairciſſemens ſu
cet Article, je ne vous en
parleray que ſur la fin de ma
Lettre.

Puis que vous avez eſté ſatis
faite du Camp de Condé, que
je vous envoyay gravé il y a un
mois, je ne doute point que
vous ne le ſoyez encore da
vantage de celuy de Thulin
que j'ay fait auſſi graver. On
n'y peut jetter les yeux, ſans
voir d'un coup d'œil une par
tie des grandes Forces de Sa
Majeſté. Ce Camp eſt bien
plus conſidérable que le pre
mier que vous avez vû, pui

Voyez la pl. a la fin.


CAMP
DE THULIN
ET DE BOS SUT
Bois
Bois
Garde
Garde
Artillerie
M.l de Luxembourg
M.l de Lorge
M.r de Schomberg
Grand Chemin de Mons à Valenciennes
Brigade de Montchevreüil
Brigade de Congis
Brigade d'Harcourt
Brigade de St Gelais
Brigade de Vivans
M. de camp Anguien Vivans Villeroy du Roy Maine Vaisseaux G. Suisses Gardes Françoises R. de la Marine Dauphins Picardie Royal Cuirassiers Dauphins Tillade Orleans
Brigade de Salis
Brigade de Phifer
Brigade de Vareil
Brigade de Dubordage
Brigade de St Silvestre
R. Etranger Florensac St Silvestre Roucy Erlach Salis Greder Phifer Stappa R. Italien Alsace Rotenbourg Du Bordage Quinçon Du Roy Mousquet noirs et blancs
Dragons
Lirtenay
Furcarcou
Punrone
Village et Chasteau de Bossut
Chemin de St Guillain
Moulins
Ruisseau
Ainun
les Ferres
Haute R.
Thulin
Logis du Roy
QUARTIER DU ROY
Gendarmes
Chevaux Legers
Vaneville
C. Blanche



qu'il a eſté augmenté de beau-
coup de Troupes, & entre
autres de vingt Eſcadrons,
que commandoit Mr le Duc
de Villeroy, & avec leſquels
il gardoit un Poſte ſur la Haiſ-
ne. Jugez par ce Camp de
la puiſſance du Roy, puis que
parmy ce que vous voyez, il
n'y a aucun Corps des Trou-
pes qui ont ſervy au Siege de
de Luxembourg; que Mr le
Comte de Choiſeüil en com-
mande encore un autre Corps
fort conſiderable, & que
toutes les Places que le Roy
poſſéde dans les Païs-Bas, en

ſont remplies ; & cela, ſans
compter les autres Armées de
Sa Majeſté. Mr le Maréchal
de Schomberg commande
ce Camp. Il a ſous luy cinq
Lieutenans Généraux, qui
ſont Mr le Duc du Lude,
Mr le Comte d'Auvergne,
Mr le Duc de Villeroy, Mr le
Prince de Soubiſe, & Mr le
Marquis de Boufflers. Les
Maréchaux de Camp ſont
Mr le Duc de Vendoſme,
Mr le Duc de Brikenfeld, Mr
le Comte de Schomberg,
& Mr...

Pendant que les Troupes

le ce Camp brûloient d'im-
atience de ſervir leur Prince,
& d'acquerir de la gloire, le
Roy attendoit à Valencien-
es des nouvelles de la Priſe
le Luxembourg. Les ordres
ſtoient donnez pour luy en
pprendre beaucoup plûtoſt
que les Courriers les plus di-
gens n'auroient pû faire.
C'eſtoit la maniere des Ro-
nains, qui par le moyen des
eux & des Signaux, don-
oient à Rome en tres-peu
le temps des nouvelles des
Païs, qui en eſtoient éloi-
gnez de deux ou trois cens

lieües. Il eſtoit juſte que Loüis le Grand fuſt ſervy à la Romaine. Ce n'a pas eſté toutefois de meſme en cette occaſion, puis que le Canon n'eſtoit pas en uſage du temps des Romains. Voicy ce qui ſe fit quand le Prince de Chimay eut demandé la premiere fois à capituler. Mr le Maréchal de Créquy dépeſcha un Courrier à Aveſnes, où l'on tira le nombre de coups de Canon que le Roy avoit ordonné, & qui n'eſtoit ſçeu de perſonne. Cela fut continué

de

de Place en Place. Landrecies répondit à Avesnes, & le Quénoy à Landrecies. Le Canon du Quénoy fut entendu à Valenciennes environ sur le minuit. Le Roy en ayant esté averty, demanda combien on avoit tiré de coups. On luy répódit qu'on en avoit compté cinq. Ce Prince commanda que l'on écoutast encore ; & un peu de temps apres, on compta deux autres coups. Sa Majesté dit alors que Luxembourg capituloit. Cette nouvelle fut confirmée le matin

par Mr Desbordes, Lieute-
nant Colonel du Regiment
de Navarre, que Mr le Ma-
réchal de Créquy avoit dé-
pesché au Roy. Comme c'est
un Homme d'un fort grand
mérite, & qu'il a l'honneur
d'estre connu & estimé de
Sa Majesté, Elle luy fit don-
ner deux mille écus pour son
voyage. Quoy qu'on dust
s'attendre à cette nouvelle,
on ne laissa pas d'en marquer
autant de joye que si on avoit
eu lieu d'en estre surpris, &
toute la Cour la fit éclater au
lever du Roy. Les Carmes
de Valenciennes, chez qui

Monarque alloit tous les
rs entendre la Meſſe, vin-
t ſuplier Sa Majeſté de
frir qu'ils chantaſſent le
Deum à la fin de celle
'Elle devoit entendre ce
r-là. Ce qu'ils deman-
ent leur fut accordé, &
chantérent ce *Te Deum*
s cerémonie, & ſeulement
ur ſatisfaire leur zele. Le
demain, le Roy en fit
nter un dans l'Egliſe de
ean, avec beaucoup de
emnité, quoy qu'il n'euſt
aucunes nouvelles de Lu-
nbourg depuis l'arrivée de

Mr Desbordes. Ainsi il n
pouvoit estre certain que se
Troupes fussent dans la Ville
mais ce Prince sçachant l'é
tat des Attaques, & celuy d
ses Troupes, & connoissan
l'expérience de ses Com
mandans, & la grande hab
leté de ses Ingénieurs, crû
qu'il pouvoit rendre grace
à Dieu d'un succés qui esto
infaillible à ses armes, & qu
ne pouvoit estre retardé lon
temps par aucun obstacl
Mr le Nonce, & Mr l'Amba
sadeur de Venise, assistéren
à ce *Te Deum*, aussi-bien qu
les Ministres de plusieurs au

es Souverains. Tout y fut
lemnel ; & Mr de Rhodes,
rand-Maiſtre des Cerémo-
es, y fit les fonctions de ſa
harge. La Cerémonie fut
ite par Mr l'Archeveſque
e Cambray, aſſiſté de ſon
lergé, & la Muſique de
alenciennes s'y fit enten-
re. Il arriva un Courrier de
Mr le Maréchal de Créquy,
ui apprit au Roy la chicane
u Prince de Chimay. Cela
'étonna point ce Monar-
que, qui ſans diférer d'un
eul moment, partit pour
Cambray, comme il l'avoit

réſolu. Il laiſſa au Camp tou
tes les Troupes de ſa Maiſon
& n'en mena avec luy qu
deux cens Mouſquetaires
cinquante Gendarmes, cin
quante Chevaux-Legers
cent Gardes du Corps, &
quelques Compagnies de
Gardes. Sa Majeſté apprit
Cambray que le Prince d
Chimay avoit demandé une
ſeconde fois à capituler, &
que depuis la premiere il n'a
voit paru que pendant un
jour en réſolution de ſe dé-
fendre. De Cambray, la
Cour vint à Péronne, à Roye,

à Mouchy, & à Chantilly, où Monſieur & Madame ſe trouverent. Monſieur le Prince reçeut le Roy à la Porte du Chaſteau ; & quoy qu'il fuſt fort incommodé, ſon viſage ne laiſſoit voir que des marques de la joye qu'il reſſentoit. Sa Majeſté l'embraſſa quatre fois avec cet air tout engageant qui fait qu'on oublie le Roy pour n'aimer que ſa Perſonne. Toute la Cour eſtant entrée dans le Chaſteau, chacun prit ſon party pour en admirer les beautez. Les uns monterent

dans les Apartemens ; les autres ſe répandirent dans les Jardins ; les autres cherchérent du repos ; & le Roy ſeul alla travailler. Ce Monarque demeura enfermé pendant quelques heures ; apres quoy il prit le divertiſſement des Eaux. Monſieur le Duc le mena d'abord au grand Réſervoir, qui eſt d'une beauté ſurprenante. Sa Majeſté alla en ſuite en divers endroits, où les Eaux font des effets merveilleux. Monſieur le Prince l'attendit au premier, & l'accompagna quelque

mps; mais Monſieur le
uc le conduiſit par tout.
outes les Eaux de ce Lieu
licieux ſont belles, & en
ondance. Il y a une Ma-
aine, qui quoy que fort
mple, fournit de l'Eau vive
tous les Jets d'Eau, & aux
aſcades. Le Roy en loüa
eaucoup le travail, & fut
ort content de tout ce qu'il
t. On rentra en ſuite dans
ous les Apartemens, où l'on
lmira la beauté des Meu-
es, qui ſont auſſi riches que
ien entendus. Il ſeroit fort
ifficile de voir aucun Lieu

mieux éclairé que le furen
tous ces Apartemens, no
ſeulement par le nombre de
lumieres, mais encore pa
tout ce qui les contenoit. L
Roy ſoupa avec Monſeigneu
le Dauphin, Madame la Dau
phine, Monſieur, Madame
Madame la Ducheſſe, Ma
dame la Princeſſe de Conty
Mademoiſelle de Bourbon
& Mademoiſelle de Nantes
La Symphonie fut charman
te, & fit le plaiſir de la ſoirée
Sa Majeſté qui ſe ſouvenoi
que Monſieur le Prince, &
Monſieur le Duc, n'avoien

jamais épargné ny ſoins ny dépenſe pour la recevoir, que toutes leurs Feſtes ont toûjours eſté d'une magnificence extraordinaire, & qu'on auroit peine à trouver des Princes auſſi genéreux, ne voulut pas leur permettre de faire aucune dépenſe. Ainſi Elle fut ſervie à ſon ordinaire par les Officiers de ſa Maiſon. Monſieur le Prince, & Monſieur le Duc, obéïrent aux volontez du Roy, mais ce fut avec chagrin. Cependant, quoy qu'ils ne traitaſſent pas Sa Majeſté, il y eut

des Tables ſervies en divers
endroits, & à toutes ſortes
d'heures, où chacun eſtoi
convié d'aller manger. On
porta par tout divers rafraî
chiſſemens, & ces grands
Princes firent ſi bien les hon
neurs de Chantilly, que ſans
défrayer le Roy, ny toute la
Cour, ils ne laiſſerent pas de
faire plus que n'euſſent pu
faire beaucoup d'autres, à qui
cette permiſſion auroit eſté
accordée. La Cour en partit
le lendemain, & arriva à Ver
ſailles, apres un voyage de
quarante-neuf jours, dont i

en avoit eu quatorze de
narche, & trente-cinq de
epos, ou de ſejour. Elle
rouva de nouvelles beautez
Verſailles, la France eſtant
eglée avec un tel ordre, que
a dépenſe de la Guerre n'em-
eſche point celle des Bâti-
mens de Sa Majeſté, qu'on
voit s'élever à chaque inſ-
tant, auſſi-bien que ſes Jar-
dins ſe remplir d'embelliſſe-
mens nouveaux, tant ceux
à qui ce ſoin eſt commis, ſça-
vent ſervir ce Monarque de
diférentes manieres, & toû-
jours avec ſuccés.

Comme Madame la Dauphine eſt revenuë groſſe du Voyage, je croy que le Madrigal que je vous envoye ſur ce ſujet, peut icy trouver ſa place. Il eſt de Mr Diéreville du Pontleveſque.

LOVIS paroiſt toûjours le plus
heureux des Roys;
Dans le temps qu'il ſoûmet Luxembourg à ſes Loix,
Et que tout travaille à ſa gloire,
A l'ombre de tous ſes Lauriers,
Son Fils d'intelligence avecque la
VICTOIRE
Luy fait de nouveaux Héritiers.

La Cour arriva à Verſailles

9. de ce mois, & presque
ſſitoſt on y eut avis que le
medy 10. un Party du Camp
Thulin avoit batu un Con-
y, qui alloit par la Riviere
Dendre, de Dendremonde
Ath. L'on y prit ſix Belan-
es chargées de Poudre &
Bled, avec ſept ou huit
tits Bateaux, qu'on brûla,
ſſi-bien que les Belandres.
n jetta les Poudres dans la
iviere; & pour le Bled, on
diſtribua une partie à de
uvres Peuples, & le reſte
t emporté par douze cens
hevaux & Dragons dont

noſtre Party eſtoit compoſ
Mr du Roſel, Colonel,
commandoit. Nous y perd
mes un Capitaine de Dra
gons, & il y eut encore cin
ou ſix Cavaliers tuez, ou ble
ſez. Quatre mille Eſpagnol
& Hollandois, avertis de l
marche du Party, arrivéren
deux heures apres l'Action
avec le Duc de Monmouth
& tous les Braves Volontai
res de Bruxelles.

Les Muſes ne ſont pa
demeurées muettes apres l
Priſe de Luxembourg. Voic
ce qu'elles ont fait dire

l'illuſtre Mademoiſelle de Scudéry.

MADRIGAL.

FIer Luxembourg, maintenant pitoyable,
Contre LOVIS vous n'avez pû tenir.
Conſolez-vous d'un ſort inévitable.
Vous vous trompiez de vous croire imprénable,
Mais en ſes mains vous l'allez devenir.

La Priſe de la meſme Place a donné lieu à M^r Magnin de faire une Deviſe, qui a pour corps un Cheſne ſur lequel la Foudre tombe, en briſe le tronc, & en écarte les

branches. Ces paroles c
font l'ame,

Quid profuit altum
Erexiſſe caput?

Elles ſont expliquées par c
Sonnet du meſme M^r Ma
gnin.

QVand ce Cheſne ſuperbe éle-
voit dans les airs
Son tronc impérieux, & ſes branch
hautaines,
Il eſtoit l'ornement & la gloire des
Plaines,
Tout vantoit la beauté de ſes feüil-
lages verds.

Mais enfin le Soleil par ſes aſpects
divers,

Qui forment si souvent des foudres
si foudaines,
A ces fières Hauteurs, & des Cieux
si prochaines,
Fait souvent éprouver de terribles
revers.

SS

Forteresse orgueilleuse, à ta perte
obstinée,
Luxembourg, aujourd'huy c'est là ta
destinée,
Ils sont donc renversez tes Boulevars
si forts.

SS

Et c'est là la grandeur du Hêros qui
te dompte,
Qu'au lieu de te parer de quelques
vains efforts,
Tu pouvois n'en point faire avecque
moins de honte.

J'ajoûte des Vers qui ont eſté faits ſur les merveilles du Roy, auſſi-bien que ſur le Siege de Luxembourg.

QUel éclat de bonheur, de valeur, & de gloire!
Que de nobles ſujets pour embellir l'Hiſtoire!
Que de rares vertus! que d'exploits inoüis
Etale à tous momens l'invincible LOVIS!
Alexandres, Céſars, cédez à ce Monarque,
D'un vray Héros en luy reconnoiſſez la marque,
Vos Conqueſtes n'ont rien d'éclatant aujourd'huy;
Vous vouliez, mais à tort, vous comparer à luy.

Il faut des ans pour vous, & des jours
pour ce Prince;
Tout fléchit sous LOVIS, *Chasteau,*
Ville, Province.
Admirez, comme nous, ses glorieux
travaux,
Dont les vostres ne sont que d'indi-
gnes Rivaux.
Pour ses Soldats blessez la retraite
assurée,
Ces Edits & ses Loix d'eternelle
durée,
Les Sciences, les Arts, réünis aux
Vertus;
Des Peuples convertis, des Temples
abatus,
Un auguste Palais d'une riche struc-
ture,
Où l'Art industrieux surpasse la
Nature,
Ses ordres diférens pour les Etats
divers,

Le Commerce étably, la fonction
des Mers,
L'Abondance par tout, l'Ignorance
détruite,
La Iustice en vigueur, & la Noblesse
instruite,
Le Mérite connu toûjours récom-
pensé,
La vangeance du Crime & du Pauvre
offensé,
Sont le but de ses soins, & l'employ
de sa vie.
Pourquoy diféres-tu de te rendre
asservie,
Luxembourg, aux desirs de ce char-
mant Héros?
Cede à ses grands efforts, donne-toy
du repos,
Et viens, sans prolonger ta vaine
résistance,
Partager sous ses Lys le bonheur de
la France.

Ces Vers, & le Madrigal qui
uit, ſont de Mr de Vertron.

Pourquoy réſiſtois-tu
à de puiſſans efforts d'un Héros in-
vincible?
Fier Luxembourg, voila ton orgueil
abatu;
Tu ſçavois qu'à LOVIS rien n'eſtoit
impoſſible;
Mais ſi ta réſiſtance a ſauvé ton bon-
neur,
Confeſſe en meſme temps qu'elle aug-
mente ſa gloire,
Réjoüis-toy de ſa victoire,
La Priſe déſormais va faire ton bon-
heur.

Vous trouverez les noms
les Autheurs au bas des au-

tres Ouvrages que je vou
envoye.

MADRIGAL.

Bien que je porte un nom tout
brillant de lumiere,
Du Soleil je reçois la Loy;
Ie voulois m'oppoſer à ſa vaſte car-
riere,
Mais je le reconnois aujourd'huy pou
mon Roy.

DUHAME

SONNET.

TRemble, Luxẽbourg, tremble
& ſoûmets ta puiſſance
Au Roy le plus vaillant qui viſt ja-
mais le jour;
Reconnoy que LOVIS, l'objet de
noſtre amour,

ange tout sous les Loix de son in-
dépendance.

SS

ouvois-tu te flater de la moindre
apparence
'éviter tost ou tard de luy faire ta
Cour?
entre, rentre en toy-mesme, &
vaincuë à ton tour,
uy rendant ton hommage, implore
sa clémence.

SS

il sçait vaincre l'orgueil, & le ré-
duire aux fers,
a pour le pardon toûjours les bras
ouverts;
ais les lieux les plus hauts doivent
craindre la foudre.

SS

lus ils sont élevez, plus ils y sont
sujets;

Et fussent ils de marbre, il les réduit
en poudre,
Quand nous croyons leur force à l'abri
de ses traits.

DU MAS, de Joigny

MADRIGAL.

ENfin tout doit fléchir, ainsi le
Ciel l'ordonne,
Ainsi le veulent les Destins;
Cédez, cédez, foibles Humains,
Recevez un Héros si chéry de Bellone
Venez, volez, accourez tous,
Venez partager avec nous
Un joug cent fois plus beau que n'est
une Couronne.
Mais je m'égare en mes projets,
Ce Demy-Dieu ne fait la guerre
Qu'afin de cimenter le repos de la
Terre,

Et non pas pour régner sur de nou-
veaux Sujets.
Vous donc qui de fierté donnez de
vaines marques,
Envieux impuissans du bonheur de
mon Roy,
Indignes Ennemis du plus grand des
Monarques,
Ou receevez la Paix, ou receevez la
Loy.

DE VOGINS.

ORACLE CRONOGRAPHIQUE.

LVXeMboVrg sera aſsIegé, & en sVIte prIs par LoVIs Le granD, MDLLLXVVVIIII.

CEt Oracle Cronographique,
Beaucoup plus vray que le
Delphique,

A des Chasseurs fut autrefois rendu
Dans la Foreſt des fameuſes Ardennes;
Et les Vents qui ſouſloient de toutes leurs haleines
Contre les feüilles de ſes Cheſnes,
Ne pûrent empeſcher qu'il ne fuſt entendu,
Et ſans que rien en fuſt perdu,
Il vint juſques à nous ſous des Lettres Romaines,
Que l'An du Cas échû fait paroiſtre certaines.
L'Oracle prédiſoit, que le fier LVXeMboVrg,
Moins ſage & prudent que Straſbourg,
S'obſtineroit à combatre la foudre
Du Jupiter Gaulois, qui réduit tout en poudre;
Mais qu'enfin l'Inſolent ſe verroit aſſiegé,

Sans eſpoir d'eſtre ſoulagé
Par les Troupes Conféderées,
Que ſi longtemps il auroit eſpé-
rées,
Et que pour lors ayant fort bien
compris
Qu'il ne pourroit manquer en sV Ite
d'eſtre prIs,
Et de ſuivre les deſtinées
De mille autres Citez qu'il verroit
enchaînées
Au triomphant Char de nos Lys,
Par Les mains du tres-granD
LoV Is,
Dans cette conjoncture extréme,
Afin de conſerver les reſtes de luy-
meſme,
Il iroit ſe jetter aux pieds de ſon
Vainqueur
Au milieu de la nuit, pour épargner
ſa honte,

Et tâcheroit de luy gagner le cœur,
(Ce cœur, qui tout le reſte dompte,
Et qu'à ſa bonté pres, rien autre
ne ſurmonte,)
En confeſſant à ſes genoux,
Que s'il eſt invincible, il eſt encor
plus doux,
Puis que pour deſarmer ſa terrible
Puiſſance,
Les Vaincus n'ont qu'à dire un mot
à ſa clémence.

Mr Rimper, Sr de l'Eſcarpe, Autheur de cet Oracle Cronographique, a fait auſſi le Quatrain qui ſuit.

LUxembourg pàr ſon nom, eſt
Ville de lumiere;
Mais ce nom ne luy donne un éclat
ſans pareil,

Que lors que pour briller de ſa clarté premiere,
Vaincuë, elle ſe rend à LOVIS ſon Soleil.

Un Gentilhomme qui ſçait auſſi-bien manier l'Epée que la Plume, a fait l'Ode que vous allez lire. Elle eſt à la gloire de Mr le Maréchal de Créquy.

ODE.

J'Entens par tout que l'on chante
Un intrépide Guerrier,
Dont la valeur étonnante
Remporte un nouveau Laurier.
Le brait que font les Trompetes,
Eſt ſi grand, ſi répandu,

Que celuy de nos Muſetes
Ne ſera pas entendu.

SS

Qui ne ſçait que ce grand Homme
Sur la Meuſe parut tel,
Qu'on vit autrefois pour Rome
Et Fabius & Marcel,
Quand l'Aigle & ſa République,
Par les diférens Exploits
Du grand Lion de l'Affrique,
Se trouverent aux abois?

SS

Il marche, il tourne, il avance,
Heureux, habile, vaillant,
Et devient par ſa prudence,
De Défenſeur, Aſſaillant;
Il ſuit les Troupes nombreuſes
Des Germains préſomptueux,
Paſſe des Rives fameuſes,
Et va triompher chez eux.

SS

Il n'eſt pas moins redoutable
En des Climats plus lointains,
Et Mars toûjours favorable,
Couronne ſes grands deſſeins;
Il renverſe les Barrieres,
Où nos Soldats arreſtez
Voyoient borner nos Frontieres
Par des Lions indomptez.

SS

Les Bergers du voiſinage,
Sans rien craindre deſormais,
Joüiront de l'avantage
Que pourroit donner la Paix.
Les Bergeres raſſurées,
Dans les Bois vont s'écarter,
Et n'auront dans ces Contrées
Que les Loups à redouter.

SS

Enfin la ſuperbe Eſpagne,
En nous rendant Luxembourg,

Doit conſoler l'Allemagne
De la perte de Fribourg.
Ces grands ſuccés font entendre,
Que ſous l'auguſte LOVIS
Créquy peut tout entreprendre,
Et planter par tout nos Lys.

Mr le Duc de S. Aignan qui ne laiſſe échaper aucun occaſion de marquer ſon zele, a écrit au Roy ſur la Priſe de Luxembourg; & Sa Majeſté l'a honoré d'une Réponſe de ſa main. Je vous envoye l'une & l'autre Lettre.

LETTRE
DE Mr
E DUC DE S. AIGNAN,
AU ROY.

Au Havre le 9. Juin 1684.

IRE,

Comme je ne ſçaurois avoir
us de ſoûmiſſion que j'en ay eu
ute ma vie pour V. M. bien
e ſa Gloire augmente chaque
ur, il paroiſtroit de la diminu-
on dans mon zéle pour ſon ſer-
ice, ſi je ne me ſervois aujour-
huy dans la Priſe de Luxem-

bourg, de la permiſſion qu'il l
a plû de me donner, pour luy t
moigner ma joye pour les autr
Places importantes qu'Elle a co
quiſes. J'en ſuis toûjours, SIR
au meſme état pour ſes Victoire
& les coups de Canon que l
Te Deum me font tirer icy, e
me donnant beaucoup de ſatisfa
tion, ne laiſſent pas de me cau
ſer quelque regret de n'en enten
dre point tirer d'autres. Mai
SIRE, je veux eſperer pou
mon repos, que ce ſera pour l
Paix Genérale, que nous y met
trons le feu, ou qu'Elle me per
mettra d'aller luy confirmer ſou

uy de ſes Ennemis, avec cõbien
dévoüement je ſuis toûjours,

IRE,

DE V. MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeïſſant,
& tres-fidelle Serviteur
& Sujet,
LE DUC DE S. AIGNAN.

REPONSE DU ROY.

MOn Couſin, Le vray motif qui vous a dû porter à écrire ſur la Priſe de Luxemburg, c'eſt la confiance que vos lettres me ſont toûjours fort agreables. J'ay reçû voſtre Compliment ſur cette derniere Con-

queſte, comme tous les autres q
vous m'avez faits en de ſe
blables occaſions, & je ne dou
nullement que vous n'allaſſiez e
core avec joye ſous le Canon
mes Ennemis, ſi mon ſervice vo
y appelloit. Cependant n'épa
gnez pas celuy du Havre,
rendant graces à Dieu de cet
nouvelle Benédiction ſur la juſti
de mes Armes. Je le prie qu
vous ait, mon Couſin, en
ſainte & digne garde. A Ve
ſailles le 12. de Juin 1684.

LOUIS

A mon Couſin le Duc de S. Aignan,
Pair de France.

Je vous ay toûjours man-
é fort exactement tout ce
ui s'eſt paſſé en Hollande
ouchant l'état des Affaires
réſentes, & vous envoyay
e mois paſſé quatre Mémoi-
es prélentez aux Etats par
M^r le Comte d'Avaux; depuis
e temps-là il leur en a délivré
n cinquiéme, dans le temps
que Luxembourg demanda
a premiere fois à capituler.
e n'ay pû l'avoir, mais voicy
e que l'on m'en a mandé.
Cet Ambaſſadeur, apres avoir
ait ſçavoir aux Etats la Priſe
de Luxembourg, expoſe dans

ce Mémoire ; que les delai
donnez par le Roy ſon Maî
tre pour répondre aux Pro
poſitions qu'il avoit faite
pour le rétabliſſement de l
Paix, ou la conſervation d
la Barriere, & le maintien
d'une bonne correſpondanc
entre Sa Majeſté & eux, étan
inutilement écoulez, ſans
que l'on y ait fait aucune Ré
ponſe ; Sa Majeſté ſe trou
voit en état de faire de nou
velles Conqueſtes, & plus
conſidérables, & d'augmen
ter ſes Prétentions contre les
Eſpagnols, ſans ſe tenir da

ntage aux Offres qu'Elle
oit faites le 29. Avril ; mais
e neanmoins, pour faire
r qu'Elle demeure toû-
rs dans la ſincere inten-
n de procurer le bien ge-
al de la Chrétienté, en
ppoſant tous les moyens
ſlibles pour luy donner le
os, Elle luy avoit com-
ndé de leur faire ſçavoir,
e nonobſtant les grands
ntages qu'Elle doit ſe pro-
ttre de la proſpérité de ſes
mes, Elle veut bien en-
re demeurer obligée juſ-
' au 12. du courant, aux

meſmes Offres qu'Elle a fa
faire le 29. Avril & 9. Ma
derniers, & à tous les E
pédiens propoſez dans l
Conférences qu'on a eües a
ſujet de ces Offres, pour
conſervation de la Barrier
& pour le rétabliſſement d
repos dans les Païs-Bas ; &
que Sa Majeſté s'eſtoit por
tée d'autant plus volontiers
donner cette nouvelle preuv
de ſa modération, qu'Ell
avoit eſté bien aiſe de ſecon
der les bonnes intentions d
ceux qui ſouhaitant le plu
le bien de leur Patrie en par

iculier, & le repos de la
Chrétiété en general, avoient
ait paroiſtre un veritable de-
ir de procurer un prompt
établiſſement de la Paix,
x d'entretenir toûjours une
onne correſpondance avec
a Majeſté. Que l'envoy de
eurs Troupes au Païs-Bas
Eſpagnol, avoit obligé Sa
Majeſté de ſe mettre à la teſte
les ſiennes, pour pourſuivre
a ſatisfaction qui luy eſtoit
eüe; mais que l'ordre qu'ils
eur avoient donné de ne
ommettre aucun acte d'hoſ-
ilité contre les François, l'a-

voit portée à donner encore
leur conſidération ce delay
ſept à huit jours, & qu'Elle e
péroit qu'ils en profiteroie
pour conclure & ſigner, co
jointement avec les Miniſtr
d'Eſpagne, le Traité que S
Majeſté avoit propoſé, c
pour le conclure & ſigner eu
ſeuls, aux conditions que S
Majeſté leur avoit cy-devan
offertes pour la conſervatio
de la Barriere, & pour le réta
bliſſement du repos dans le
Païs-Bas, & qu'ils ſe déclare
roient nettement dans ce ter
me, parce qu'Elle vouloit ſça

r préciſement à quoy s'en
ir avec eux, proteſtant que
s laiſſoiét écouler ce temps
s donner une Réponſe po-
ve, Sa Majeſté ne s'arreſte-
t plus à aucune conſidé-
ion, & ne régleroit doré-
vant ſes Demandes & ſes
étentions, que ſelon le
ccés qu'il plairoit à Dieu
donner à la juſtice de ſes
rmes.

Les Etats ayant ſouhaité
ielques éclairciſſemens ſur
e Mémoire, voicy la Ré-
onſe qui leur a eſté faite par
M. d'Avaux.

MEſſieurs les Deputez de Vos Seigneuries ayant prié le Comte d'Avaux, Ambaſſadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien, de mettre par écrit les Réponſes qu'il leur a rendües cette apreſdînée ſur les Demandes qu'ils luy ſont venus faire, & ſur les éclairciſſemens qu'ils ont deſirez, a dreſſé le préſent Mémoire, pour ſatisfaire à ce qu'on a ſouhaité de luy.

Ledit Ambaſſadeur a témoigné à Meſſieurs vos Deputez, que leurs Demandes ſe réduiſoient à deux points ; que le premier

onſiſtoit en ce que le delay donné
ar le Mémoire du 5. de Juin,
ſt trop court pour pouvoir faire
les délibérations dans vos Pro-
vinces, & moins encore avec
es Miniſtres de Sa Majeſté Ca-
holique, & de vos Hauts Al-
iez.

Ledit Ambaſſadeur a répondu
ur ce premier point, Que pour
e qui regardoit vos Hauts Al-
iez (excepté le Roy d'Eſpagne)
l en parleroit lors qu'il ſatisfe-
oit au ſecond point de vos De-
nandes; Qu'à l'égard de l'Eſpa-
gne, il y avoit apparence que
'Envoyé de cette Couronne prés

de VV. SS. estoit instruit des sentimens du Roy son Maistre, apres tous les delais que Sa Majesté Tres-Chrétienne a donnez depuis qu'Elle a fait des Propositions de Paix, & principalement depuis que Sa Majesté s'est déclarée le 29. d'Avril dernier, qu'Elle ne vouloit point entendre à aucun accommodement, qu'avec la cession de Luxembourg ; d'ailleurs, qu'il y avoit lieu de croire que la confiance que le Roy Catholique prend ordinairement en la Personne d'un Gouverneur du Païs-Bas Espagnol, est assez grande pour luy permettre de ceder une

Place

lace, afin d'en ſauver beaucoup
autres, & pour finir une guerre
ue l'Eſpagne ne peut ſoûtenir
ng-temps ; mais qu'en tout cas
a Majeſté n'eſtoit pas réſoluë,
res que les Eſpagnols avoient
mal uſé des delais qu'Elle leur
donnez, d'en prolonger le ter-
e, ſur tout en cette ſaiſon, où
a Majeſté peut remporter de ſi
ands avantages.

Mais que Sa Majeſté, pour
ire voir la ſincerité de ſes in-
ntions, avoit offert des Expé-
ens qui donnoient tout le temps
éceſſaire à l'Eſpagne, pour ſe
éterminer ſur ſes Offres ; Que

l'Ambaſſadeur s'en eſtoit expliqué dans les Conférences qu'il a eües avec VV. SS. enſuite du Mémoire du 29. d'Avril, à quoy il s'eſt rapporté dans ſon Mémoire du 5. de ce mois. C'eſt à ſçavoir, que pourvû que vous obligiez par un Traité ſigné inceſſamment, & qui ſera garanty par le Roy d'Angleterre, & par tous les Princes qui y voudront entrer, de ne donner aucune aſſiſtance aux Eſpagnols, directe ny indirecte, & de ne pas ſouffrir que vos Troupes faſſent le moindre acte d'Hoſtilité contre les Troupes, Païs, Sujets, ou Alliez

Sa Majesté, Elle promet de
contenter de la Ville de Luxem-
urg, & des autres Lieux qu'-
lle a demandez le 29. d'Avril
rnier; Elle consent d'attendre
mois, ou tout au plus six se-
aines, à compter du jour que
Traité sera signé à la Haye,
e l'Espagne envoye les Rati-
ations en bonne & dûë forme
sdites cession & renonciation,
condition toutefois que par le
esme Traité, qui sera signé pré-
ntement à la Haye, il soit sti-
lé qu'au cas que le Roy d'Es-
gne ne ratifie pas dans un mois
six semaines en bonne & dûë

forme lesdites cession & renon-
ciation, les Etats Généraux re-
tireront apres ledit temps de six
semaines leurs Troupes des Païs-
Bas Espagnols, & ne pourron
donner, tant que la présent
Guerre durera, aucun secour
aux Espagnols par tout ailleurs
ny contre le Roy, ny contre se
Alliez; & Sa Majesté s'obli
gera de n'attaquer ny de s'empa
rer d'aucune autre Place des Païs
Bas, mesme de ne pouvoir fair
la guerre dans le plat Païs Espa
gnol des Païs-Bas, si les Espa
gnols s'en abstiennent; Sa Ma
jesté se réservant le pouvoir a

porter ſes Armes dans les Païs du Roy Catholique, par tout ailleurs qu'auſdits Païs-Bas, juſqu'à ce que l'Eſpagne ait rétably la Paix qu'elle a rompuë.

Quant à ce que VV. SS. alléguent, que le terme marqué par le Mémoire du 5. de ce mois, eſt trop court meſme à leur égard, l'Ambaſſadeur leur a répondu premiérement, que la Ville de Luxembourg, apres avoir batu la Chamade, & commencé à parlementer le 1. de ce mois, ne s'eſtant pas renduë le meſme jour, ſur les difficultez qui ſe ſont formées dans la Capitulation, le

terme que Sa Majesté vous
donné, se trouvera allongé au
tant de jours que cette Place aur
tenu depuis le 1. de ce mois ; ain
VV. SS. auront eu onze jour
au moins à déliberer depuis la pré
sentation du Mémoire.

En second lieu, qu'il est d
notorieté publique, que VV. SS
peuvent en douze jours, & mê
me en dix jours, consulter les Pro
vinces, & former une Résolu
tion dans les Etats Généraux ;
que dans les Affaires de cette
conséquence, on a vû prendre des
résolutions en moins de temps que
celuy de dix jours, sur tout quand

c'eſt une Affaire dont les Provinces ſont informées de longue-main., comme elles le ſont de celles dont il s'agit, puis que la Propoſition faite le 5. de ce mois n'eſtant pas nouvelle, il eſt à préſumer que Meſſieurs les Deputez aux Etats Généraux, ſont inſtruits des ſentimens de leurs Provinces.

Ledit Ambaſſadeur eſt perſuadé que ces raiſons ſont plus que ſuffiſantes ; mais afin d'ôter tout prétexte à ceux qui en prennent ſur les moindres choſes, pour tâcher d'éloigner toute ſorte d'accommodement, il a ajoûté cette

Réponſe à ſes précedentes, qu
ſes ordres à la verité eſtoient pré
cis, & que Sa Majeſté luy avo
commandé de ne donner que douz
jours apres la Priſe de Luxem
bourg ; mais que comme Sa Ma
jeſté n'avoit marqué ce terme, qu
parce qu'Elle eſtoit perſuadée qu'i
eſtoit ſuffiſant pour prendre une
réſolution dans les Etats Gené
raux, & qu'Elle ne l'avoit pa
déterminé ſi court pour jetter les
Etats dans l'impoſſibilité de pou
voir rendre une Réponſe dans le
dit temps, l'Ambaſſadeur ſe ré
gleroit ſelon la ſincérité des in
tentions du Roy ſon Maiſtre, qui

ſt d'apporter toutes ſortes de fa-
ilitez, lors que VV. SS. agi-
ont de leur coſté avec toute la
incérité, & avec toute la dili-
ence qu'il leur eſt poſſible.

C'eſt pourquoy comme il eſt
onſtant que la Province de Hol-
ande, & les autres Provinces
es plus proches, peuvent prendre
eur réſolution dans le temps ſpé-
cifié par le Mémoire du 5. de
ce mois, ſi la Hollande & les
autres Provinces voiſines ont ré-
ſolu dans le terme marqué d'ac-
cepter les Offres de Sa Majeſté,
ſi on en donne part à l'Ambaſ-
ſadeur, & qu'on luy demandaſt

un jour ou deux, ſoit pour atte
dre la Réſolution des deux Pr
vinces les plus éloignées, ſ
pour avoir le temps de former
Réſolution dans les Etats Gen
raux, il voudroit bien prend
ſur luy de ſigner le Traité un jo
ou d ux plus tard qu'il ne luy e
ordonné, & il eſpere que S
Majeſté l'auroit agreable; ma
ſi la Province de Hollande, &
les autres Provinces, qui peu
vent avoir pris dans ledit temp
leurs réſolutions, ne l'avoient pa
fait, alors il ne ſe diſpenſeroi
pas de ſes ordres, & ſuivroi
encore en cela les intentions d

Sa Majesté, qui est aussi éloi-
gnée d'accorder un delay, quand
il ne seroit que d'un jour, lors
qu'Elle verroit qu'on en abuse-
roit, qu'Elle auroit d'indulgence
pour en accorder, lors que VV.
SS. faisant ce qui est en leur
pouvoir, il n'y auroit que la
forme de leur Gouvernement, qui
empêcheroit qu'on ne pust former
une Résolution genérale, qu'un
jour ou deux apres l'écheance du
terme.

Voila ce qui regarde le pre-
mier point. Pour ce qui est du
second, les Deputez de VV. SS.
ont témoigné qu'ils souhaitoient

fort que la Paix ou la Tréve f
générale.

L'Ambaſſadeur leur a deman
s'ils entendoient par là qu'on
un Traité général, ou s'ils vo
loient qu'on traitaſt icy des con
tions qui doivent entrer dans
Traité de Tréve que la France de
faire avec l'Empire; ils ont répo
du qu'ils ne le prétendoient pas.

L'Ambaſſadeur a répliqué, q
VV. SS. ne ſouhaitoient do
autre choſe, ſinon que Sa Ma
jeſté voulant bien finir par u
Paix, ou par une Tréve de vin
années, les diférens qu'Elle
avec l'Eſpagne, Elle voulu

en terminer pareillement par
ne Paix, ou par une Tréve de
ingt années, les démeſlez qu'-
lle peut avoir avec quelques
rinces de l'Empire ; que ledit
Ambaſſadeur ne pouvoit mieux
aire connoiſtre combien Sa Ma-
ſté ſouhaitoit ſincérement de
aire la Paix genérale, & de
lonner une ſeconde fois le repos
à toute l'Europe, qu'en déclarant
que Sa Majeſté luy a permis de
promettre en ſon nom, que du
jour que le Traité propoſé ſera
ſigné à la Haye, Elle donnera
encore un mois à la Diette de
Ratiſbonne, pour l'acceptation de

la Tréve, aux conditions qu'Elle a cy-devant offertes, & qu'Elle a reïtérées depuis trois mois.

Ledit Ambaſſadeur ne doute pas que VV. SS. ne voyent par toutes les facilitez que Sa Majeſté apporte à un bon Accommodement, combien Elle deſire de bonne foy le rétabliſſement de la Paix, & qu'Elles ne jugent bien auſſi, que ſi apres que Sa Majeſté a épuiſé tous les moyens poſſibles, VV. SS. n'en veulent pas profiter, Elle ne s'arreſtera plus dorénavant à aucune conſidération, & en réglera ſes Demandes & ſes Prétentions, que

r le ſuccés qu'il plaira à Dieu
donner à la juſtice de ſes Armes.
it à la Haye le 6. Juin 1684.
gné, LE COMTE D'AVAUX.

L'Air nouveau que je vous
voye, a eſté fait par un de
s plus grands Maiſtres;
ſi vous le chanterez avec
iſir.
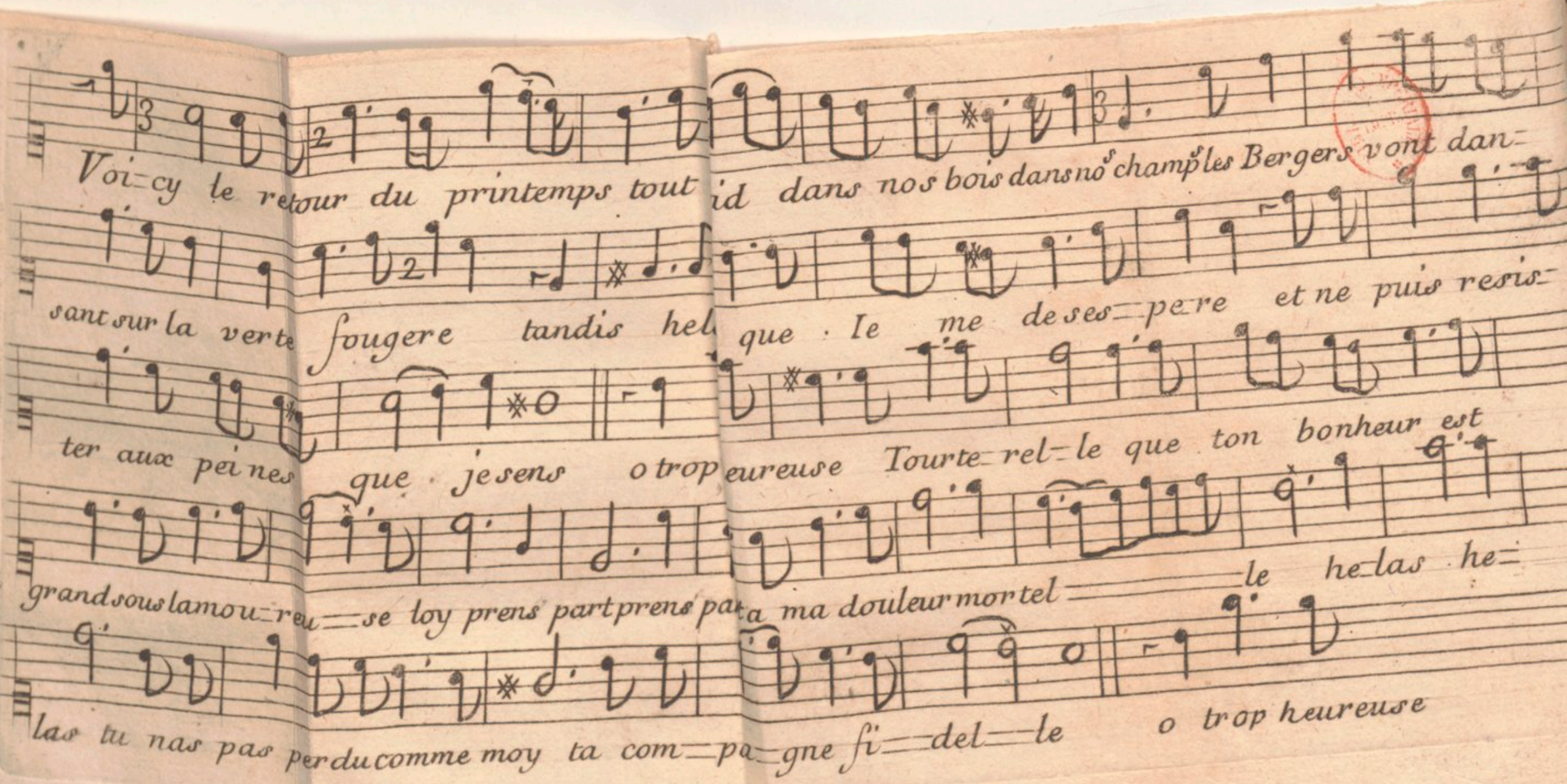
AIR NOUVEAU.

VOicy le retour du Printemps,
ut r t dans nos Bois, dans nos
Champs;
s Bergers vont dançant ſur la verte
Fougere,
Tandis, helas, que je me deſeſpere,

Et ne puis réſiſter aux peines que je ſens.

O trop heureuſe Tourterelle,
Que ton bonheur eſt grand ſous l'amoureuſe Loy!
Prens part à ma douleur mortelle;
Helas! tu n'as pas perdu comme moy
Ta Compagne fidelle.

Vous avez appris la mor
de Madame la Ducheſſe de
Richelieu, mais vous n'avez
peut eſtre pas ſçeu qu'un
abcés qu'elle avoit dans la
gorge, s'eſtant crevé, elle en
eſt morte preſque ſubitemẽt.
Elle eſtoit de la Maiſon de
Fors-du Vigean, & fut mariée
en premieres Nôces à Mr de


Voi-cy le retour du printemps tout id dans nos bois dans nos champs les Bergers vont dan-
sant sur la verte fougere tandis hel que . Ie me de ses-pe-re et ne puis resis-
ter aux pei nes que . je sens o trop eureuse Tourte-rel-le que ton bonheur est
grand sous la amou-reu-se loy prens part prens pa a ma douleur mor tel le he-las he-
las tu nas pas perdu comme moy ta com-pa-gne fi-del-le o trop heureuse

Pont, Frere aîné de feu Mr le Maréchal d'Albret, & en secondes, à Mr le Duc de Richelieu, Neveu du Cardinal de ce nom. Elle a toûjours eu beaucoup de vertu, mais sans ostentation; & beaucoup d'esprit, sans se mettre en peine de le faire paroistre. Elle ne rejettoit aucune occasion de faire plaisir, & n'a jamais fait de mal à personne. Son mérite la fit nommer pour remplir le Poste de Dame d'Honneur de la Reyne, qu'occupoit feuë Madame la Duchesse de Montau-

fier. Elle eut l'avantage d'ê
tre choiſie par un Roy, qu
joint aux plus grandes qua
litez un diſcernemét ſi juſte
qu'on eſt toûjours aſſuré qu
ceux qu'il choiſit ſont digne
des Emplois qu'il leur confie
Quand ce Monarque voulu
mettre une Dame d'Honneu
aupres de Madame la Dau
phine, en qui cette Princeſſ
puſt avoir confiance, il lu
donna Madame de Riche
lieu, qu'il tira d'aupres de l
Reyne.

Le meſme jour, Marie
Loüiſe Pot - de Rhode

Veuve de Meſſire François-Marie de Lhôpital, Duc de Vitry, mourut d'une apopléxie, qui la mit deux jours à l'agonie. Elle eſtoit Fille de Claude de Rhodes, & de Henriette de la Chaſtre, & Petite-Fille du Maréchal de la Chaſtre. Ces deux Maiſons ſont des plus illuſtres, & des plus anciennes du Royaume. Tout le monde ſçait que la Cornete blanche, & la Charge de Grãd-Maître des Cerémonies, ont eſté creées par un de nos Roys dans la Maiſon de Rhodes;

& ce qui eſt à remarquer, c'eſt que la Charge de Grand Maître des Cerémonies eſt encore aujourd'huy dans cette Maiſon. Madame la Ducheſſe de Vitry entroit dans ſa cinquante-cinquiéme année. Elle avoit l'eſprit brillant & vif, beaucoup de connoiſſance dans les belles Lettres, & entendoit & parloit parfaitement la Langue Italienne. Son Corps eſt en dépoſt dans S. Euſtache, en attendant qu'on le porte dans le Tombeau de M^r le Maréchal de la Chaſtre. Pluſieurs

ours avant ſa mort, elle de-
nanda les Sacremens, & les
eçeut avec une devotion, &
n abandonnement à la vo-
onté de Dieu, qui faiſoit
ondre en larmes tous ceux
ui eſtoient dans ſa Cham-
re.

Il eſt mort icy quelques
utres Perſonnes de l'un &
e l'autre Sexe, dont voicy
es noms.

Dame Catherine de Lat-
aignant, Veuve de Meſſire
ierre Poncet, Comte d'A-
lys, Doyen de Meſſieurs les
Conſeillers d'Etat.

Meſſire Noel le Boult
Cóſeiller de la Grand' Cham
bre. Il avoit eſté reçeu Con
ſeiller en Juin 1632. Ses Arme
ſont, *de gueulles au Chevre*
d'or, au Chef pallé d'or &
gueulles de cinq pieces. Mr Fre
zon, Doyen de la Second
des Enqueſtes, eſt mon
par cette mort à la Gran
Chambre.

Meſſire Pierre de Carcav
cy-devant Conſeiller au Par
lement de Toulouſe, au Gran
Conſeil, & Garde de la Biblio
teque du Roy. Il porte *d'azu*
à un Levrier paſſant d'or, a

mpagné de trois Etoilles de mes-
e, deux en chef, une en pointe.

Meſſire Eſtienne Ciſternet,
eigneur de Vinzelles, Préſi-
ent en la Cour des Aydes
Auvergne. Il avoit épouſé
ne Sœur de M^r de Ribeyre,
onſeiller d'Etat, Gendre de
M^r le Premier Préſident.

Dame Magdelaine Talon.
lle eſtoit Sœur de M^r l'A-
ocat General Talon, l'un
es plus grands Hommes de
oſtre Siecle, de Madame
oiſin, Femme du Conſeiller
'Etat, & de Madame la Pré-
idente Bignon, & avoit

épouſé Meſſire Jean Franço
Joly, Seigneur de Fleury-M
rogic, Conſeiller au Parl
ment, Fils de Meſſire Jea
Joly, Seigneur de Fleur
Conſeiller au Parlement d
Bretagne, & en ſuite Co
ſeiller au Grand Conſeil,
de Dame Charlote de Bou
lon, Sœur de Meſſire Charl
de Bourlon, Eveſque de Soi
ſons. La Famille de Joly e
originaire de Bourgogne, o
il y a pluſieurs Branches q
y ſubſiſtent au Parlement
en la Chambre des Compte
Feu Meſſire Georges Joly
Baro

ron de Blaiſy, ſecond Pré-
lent au Mortier de ce Par-
nent, Frere de Madame
Premiere Préſidente de la
rchere, a fait l'une de ces
anches. On compte de
tte Famille M Joly, ſi eſti-
é du Duc de Bourgogne
n Souverain, dont il eſtoit
nſeiller d'Etat. Madame
Fleury eſt morte d'une fié-
e continuë, dans ſa qua-
ntiéme année, avec des
rques d'une pieté tres-édi-
nte, & une réſignation en-
re aux ordres de Dieu.
Famille eſt pleine de Gens

d'un tres-grand mérite. Feu
M ſon Pere, Omer Talon
eſtoit Avocat Genéral du Par
lement de Paris, & avoit eu
cette Charge ſur la démiſſion
de M Talon Conſeiller d'E
tat, ſon Frere aîné. Son Ayeu
eſtoit M Talon celébre Avo
cat, l'ornement du Barreau
qui avoit pris Femme dan
la Famille de Choart, de
mieux alliées de la Rob
Madame ſa Mere, qui s'ap
pelloit Françoiſe Doujat, étoi
Sœur de Mrs Doujat, Con
ſeiller au Parlement, & Mai
tre des Comptes, & Fille d

Denys Doujat, Avocat Général de la Reyne Marie de Médicis, & de Madeleine de de la Haye de Vantelay. Joly-de Fleury porte *écartelé au premier & dernier d'azur au Lys d'argent, au Chef d'or, chargé d'une Croix pallée de sable; au second & troisiéme d'azur au Lyon leopardé d'or, armé & lampassé de gueules.* Talon porte *d'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Croissans chargez d'Epys de mesme, deux en Chef, & l'autre en Pointe.* Doujat porte *d'azur au Griffon couronné d'or.*

Toutes ces morts ont eſté ſuivies de celle de Meſſire Loüys Charreton, Seigneur de la Douze, Préſident aux Requêtes du Palais, & Doyen du Parlement, où il avoit eſté reçû Conſeiller en Janvier 1626. Je vous ay parlé de luy & de ſa Famille en huit ou dix de mes Lettres. Mr Godard du petit Marais, qui eſt Doyen de la Grand' Chambre, l'eſt devenu du Parlement.

Vous avez vû naiſtre un diférent entre les Aſtronomes, & les Aſtrologues. En voicy la ſuite.

ETTRE APOLOGETIQUE
de Mr Crochat, Professeur des
Mathematiques à Paris, contre
Mr le Serrurier, Astrologue.

MONSIEVR,

Trois insignes Faussetez, que
remarque dans vostre préten-
uë Réponse du mois d'Avril,
ont assez connoistre que vous ne
ous lassez point d'estre le Par-
san de la mauvaise foy des
Astrologues, qui vous seront peu
bligez de mettre en compromis
honneur imaginaire qu'ils atta-

chent à la recherche de l'Astrol
gie Judiciaire.

La premiere de ces Fausset
consiste en ce que vous ne voule
pas reconnoistre pour un insta
fixé & determiné, celuy auqu
le Soleil entra l'année dernie
au premier degré du Belier ; l
seconde, en ce que vous m'im
putez de ne reconnoistre le Pô
ny pour un Point Physique, n
pour un Point Mathematique
& la troisiéme, en ce que vou
dites que de mon aveu propre
ne peut naistre personne soûs l
Pôle.

J'ay à vous dire sur la pre

niere, que l'entrée du Soleil au premier degré du Belier est tellement fixée & determinée par les Astronomes, qu'elle peut servir l'Epoque à tous les instans qui luy sont antérieurs & postérieurs. Outre qu'il m'est égal qu'on puisse déterminer ou non l'instant de la naissance dont il s'agit; car si on le détermine, vostre sentiment n'est pas legitime, & si on ne le determine pas, vous ne sçauriez dresser la Figure que je vous demande. Appolui tibi ignem & aquam; ad quod volueris porrige.

Quant à la seconde, vous

avez mauvaise grace de dire qu
je ne reconnois le Pôle ny pou
un Point Phisique, ny pour u
Point Mathematique. Si vostr
mauvaise foy vous avoit permi
d'entrer dans mes veritables sen
timens, vous n'auriez pas ten
ce langage, qui tourne encore plu
à ma gloire qu'à vostre confusion
J'ay seulement avancé, que bien
que le Pôle soit un Point Ma
thematique ou Physique, il ne
s'ensuit pas qu'il ne puisse naistre
quelqu'un dans le Climat qui
luy répond. J'en ay déja apporté
plusieurs raisons, que je ne repéte
pas icy; je me contenteray d'en

donner une nouvelle, qui vous fermera entiérement la bouche. N'est-il pas vray, Monsieur, que quelque part qu'on naisse, on naist sous le Zénith qui est un Point Mathematique, ou pour le moins Phisique? Pourquoy donc soûtenir qu'il ne peut naistre personne sous le Pôle, puis que c'est le Zénith mesme de ce Climat? Ce coup que vous ne sçauriez gauchir, étourdira sans doute toute vostre Cabale.

La troisiéme Fausseté est une suite de la seconde. Je tombe d'accord, dites-vous, qu'il ne peut naistre personne sous le Pôle;

j'ay neanmoins soûtenu le con
traire avec beaucoup de justic
& de chaleur, ayant toûjour
envisagé cette question comm
celle qui nous partage le plus
Mais je découvre vostre strata
géme ; c'est que vous avez voulu
vaincre par surprise ceux que vous
ne sçauriez vaincre par un solide
raisonnement. Vous voyez ce-
pendant combien vostre atteinte
est vaine.

Ces trois Faussetez estant ainsi
connües & refutées, vous ne de-
vez plus differer de quiter des ar-
mes dont la foiblesse ne pourroit
que vous estre fatale.

Au reſte, comme vous exi-
ez de plus amples Réponſes que
elles que je vous ay faites, quoy
u'elles ſuffiſent pour détruire tout
e que vous avez pû avancer en
aveur de l'Aſtrologie, je vous
vertis que je m'occupe à donner
ien toſt au Public un Traité qui
e contiendra autre choſe que mon
Objection, expliquée dans toute
on étenduë, avec la refutation
es Réponſes qu'on y a faites, ou
u'on y fera. Vous aurez beau-
oup de part à la confuſion qu'en
ecevront les Aſtrologues, &
n pourra dire avec juſtice, que
ous eſtes la Victime ſacrifiée

pour le ſalut de l'Aſtrologie. J
ſuis, &c.

CROCHAT.

Rien n'eſt plus à charg
qu'une Converſation peſan
te, & on eſt toûjours quit
à bon marché, quand o
s'en tire pour de l'argen
C'eſt ce qu'a fait depuis pe
une Dame de bon gouſt, &
qui ayant le diſcernemen
fort délicat ſur toutes choſes
n'a pû ſe contraindre à e
ſuyer de fatigantes viſites
Elle ſe les attira par une oc
caſion aſſez imprévûë. Ell

t ſeule prendre l'air au
rs, & en y entrant, ſon
her embaraſſa ſon Ca-
e dans un autre, & eut
nalheur de le renverſer.
trebuchement fit accou-
cous ceux qui le vîrent.
ant que de travailler à re-
er le Carroſſe, on en tira
Abbé, à peu prés ſexage-
re. La colere où il eſtoit
ata dans ſes regards, &
chagrin naturel fortifié
celuy de l'âge, le ren-
nt mal propre à ſoûtenir
ec patience une pareille
anture, il s'emporta con-

tre ſon Cocher, & bien pl
encore contre celuy de
Dame. Peu s'en falut meſm
qu'il ne querellaſt les Spe
tateurs inutiles, Il les rega
doit comme s'eſtant aſſem
blez pour ſe divertir de ſo
embaras, & cela contribuo
à augmenter ſa mauvaiſe hu
meur. La Dame, auſſi civi
& honneſte qu'il eſtoit ma
gracieux, deſcendit de ſo
Carroſſe, pour luy deman
der ſi le malheur de la chût
eſtoit le ſeul accident don
il ſe plaigniſt. Il luy répon
dit d'une maniere aſſez rude

u'il ne ſentoit pas qu'il fuſt
eſſé, mais qu'il ſçavoit bien
ue les Glaces eſtoient caſ-
ées. La Dame ne voulant rien
pargner de ce qu'elle crût
apable de l'adoucir, gronda
on Cocher ſur ſon peu d'a-
reſſe, & apprenant qu'il
alloit racommoder quelque
hoſe au Carroſſe de l'Abbé,
l e le pria de prendre une
lace dans le ſien, ſe char-
ge nt du ſoin de le remener
h z luy. Il accepta le party,
& fit quelques tours avec la
Dame, qui pour luy faire ou-
olier ſes Glaces caſſées, l'en-

tretint de mille choſes, d'u
air enjoüé qui ſuſpendit ſo
chagrin. L'agrément de
Perſonne en donnoit beau
coup à tout ce qu'elle diſoi
Auſſi l'Abbé en fut-il touch
Il commença à ſe montre
moins ſauvage ; & le plaiſi
qu'il avoit trouvé à l'entre
tenir à la promenade, lu
ayant paru trop court, il all
la voir le lendemain. La
Dame le reçût obligeam
ment, & pour l'indemniſe
de ſes Glaces, elle tâcha de
ne ſe point ennuyer pendant
deux heures que dura cette

viſite. Il ne manquoit pas
l'eſprit ; mais quoy qu'il ſe
uſt acquis par là quelque
éputation, ce qu'il en avoit
ſtoit un eſprit de Livres ; il
çavoit beaucoup, & débitoit
nal. Deux jours apres, il réi-
éra ſa longue viſite, & il alla
neſme juſques à la prolon-
er d'une troiſiéme heure.
a Dame trouvant ſes Gla-
es tres ſuffiſamment payées
ar la complaiſance qu'elle
voit euë d'écouter deux fois
s fades douceurs, ne le vit
as plûtoſt ſorty de chez elle,
u'elle donna ordre à tous

ſes Gens de le renvoyer quan
il reviendroit. Les choſes
firent la premiere fois d'un
maniere qui ne luy donn
aucun ſoupçon. Il crût qu
la Dame eſtoit ſortie, & s'e
retourna ſans autre chagr
que celuy de ne pouvoir
voir ce jour-là. Il ne fut pa
ſi tranquille quelques jou
apres. Un Laquais d'une L
vrée inconnuë, qu'il rencon
tra d'abord à la Porte, lu
dit qu'il avoit laiſſé la Dam
en ſa Chambre ; & lors qu'
fut aux premiers degrez d
l'Eſcalier, un de ceux de

Maiſon vint l'arreſter bruſquement, & ſoûtint toûjours qu'elle eſtoit en Ville. Pendant qu'il s'obſtinoit pour monter, ſur la premiere aſſurance qu'il avoit reçûë, une Suivante parut, & luy dit la meſme choſe, mais ce fut d'un certain air qui le convainquit qu'il y avoit un ordre ſecret donné contre luy. Il ſe retira tout fulminant; & pour ſçavoir avec certitude s'il eſtoit vray qu'on n'euſt pas voulu le recevoir, il mit au guet un de ſes Laquais, qui apres avoir attendu une

heure, vit ſortir la Dam
pour quelques viſites qu'el
avoit à faire. Ce fut alo
que l'Abbé ne pût modere
ſon reſſentiment. Il ſe repré
ſenta mille fois combien c
mépris eſtoit outrageant, ve
nant d'une Femme à qui i
ſacrifioit ſes Glaces. L'effor
qu'il ſe faiſoit pour cela luy
paroiſſant digne de toute au
tre récompenſe, il réſolut de
ne les pas perdre, & fit don-
ner dés le lendemain aſſigna-
tion à ſon Cocher, pour le
payement qu'il en préten-
doit. Le Cocher alarmé de

cette Assignation, alla prier
a Maistresse d'empescher
Abbé de le poursuivre. Com-
ne le Cocher avoit fait la
aute, c'estoit à luy de payer
es Glaces ; mais en mesme
emps il ne tenoit qu'à la
Dame de terminer le Procés,
une visite renduë à l'Abbé
en faisoit venir à bout. Elle
y seroit résoluë sans peine,
ce n'eust pas esté s'expo-
r à en recevoir d'autres,
ont il luy estoit impossible
e s'accommoder. Dans cet
mbaras, voyant que le Pro-
és n'estoit intenté que parce

qu'elle ne vouloit plus eſt
viſible pour celuy qui le fa
ſoit, le ſeul party qu'elle v
à prendre, fut de dire à ſo
Cocher qu'il ſe défendi
comme il pourroit de la pou
ſuite qui luy eſtoit faite,
qu'elle aimoit mieux payc
les Glaces pour luy, que d
conſentir à revoir l'Abb
Elle fit agir quelques-uns d
ſes Amis pour les intéreſts d
ſon Cocher, qui paroiſſoi
ſeul en Cauſe ; mais l'Abb
eſtoit d'une Famille de Robe
& cet avantage luy donnan
un fort grand poids aupré

de ſes Juges, on demanda inutilement qu'on rabatiſt ſur le prix des Glaces quelques morceaux aſſez grands qui en eſtoient demeurez, & dont on pouvoit faire des Miroirs de Toilette; ſes prétentions furent remplies, & il obtint tout ce qu'il voulut. Ainſi le Cocher fut condamné, la Dame paya, & l'Abbé ne la vit plus. Je ne puis vous dire ſi le payement de ſes Glaces l'en conſola, mais pour la Dame, elle a dit ſouvent depuis le Procés jugé, qu'elle ſe ſeroit ſoûmiſe à

luy payer un Carroſſe entier, s'il n'y avoit eu que ce ſeul moyen de ſe garantir de ſes viſites.

Il faut vous parler des Evêchez. Mr l'Eveſque de Tarbes, qui avoit eſté nommé à celuy de S. Omer, dont il a fait les fonctions, comme Grand Vicaire du Chapitre de cette Egliſe, a eu l'Archeveſché d'Auch. Il eſt de la Maiſon de Suſe en Dauphiné, qui eſt une des plus conſidérables de cette Province. Il eſt tres ſçavant, & bien fait de ſa Perſonne. Quoy

qu'il

qu'il ſemble qu'on doive
moins remarquer cette qua-
ité dans un Prélat, que dans
ın Homme du Monde, elle
ıe luy eſt pas neanmoins
out-à-fait inutile. Si un
Eveſque doit imprimer du
eſpect & de la venération
ar ſon Caractere, il en im-
rime encore davantage,
uand la bonne mine eſt
ointe à la Dignité. Celuy
ont je vous parle a ſervy
Roy dans les Etats, où
ntrent les Eveſques de Saint
)mer; & toutes les Affai-
s qui luy ont eſté commi-

ſes, ont reüſſy au gré de Sa
Majeſté.

Mr l'Eveſque d'Alet, nom-
mé à l'Eveſché de S. Omer,
eſtoit Mr l'Abbé de Valbelle,
Aumônier du Roy, qui pour
faire voir la paſſion qu'il a
d'eſtre auprés de ce Monar-
que, a acheté de Mr d'Agde
la Charge de Maiſtre de l'O-
ratoire de Sa Majeſté.

Mr Mellian, Eveſque de
Gap, a eſté fait Eveſque d'A
let. Il eſt Fils de feu Mr Mel
lian, Procureur Genéral au
Parlement, & a eſté Aumô
nier de la Reyne Mere. L'E

eſché de Gap a eſté donné
M^r l'Abbé Hervé, Fils d'un
Conſeiller de la Cour. Il mene
ne vie tres-exemplaire, &
ſt fort utile à l'Egliſe, à cauſe
es progrés qu'il fait tous les
ours par ſes Controverſes.

M^r l'Abbé de Luſignan,
ommé à l'Eveſché de Rho-
és, eſt Fils de M^r de la Coſte
u Chas, autrefois Lieutenant
es Gardes du Corps, & Frere
e M^r le Marquis de Luſi-
nan, cy-devant Sous-Lieu-
nant des Gendarmes Ecoſ-
ois.

M^r l'Abbé de Chalucet,

Fils de feu Mr de Chalucet, Lieutenant de Roy de Nantes, & Beaufrere de Mr de Bavile, Intendant en Poitou, a eſté pourvû de l'Eveſché de Toulon. Il eſt grand Naturaliſte ; & ſans une ſurdité qui l'incommode tres-fort, il euſt eſté loin dans les Controverſes, dont il ſe meſle en Poitou avec beaucoup de ſuccés.

Mr l'Abbé du Luc, Neveu de feu Mr de Fourbin, & de feu Mr l'Eveſque de Toulon, a eſté nommé à l'Eveſché de Marſeille, quoy qu'il n'ait

guére plus de ving-cinq ans. Son mérite a fait paſſer par-deſſus ſon âge, pour l'élever à la Dignité de l'Epiſcopat. Il eſt de la Maiſon de Vintimille, l'une des meilleures de Provénce & d'Italie.

L'Eveſché de Bazas a eſté donné à Mr l'Abbé de Gourgues, Fils d'un Préſident au Mortier de Bordeaux.

Mr l'Abbé Verjus, cy-devant Preſtre de l'Oratoire, a eſté nommé à l'Eveſché de Grace. Il eſt Frere du Pere Verjus, Jéſuîte, Secretaire du Pere de la Chaiſe, & de

M^r Verjus, Comte de Creey, Plenipotentiaire de France à Ratisbonne.

Comme tout cet Article regarde l'Eglise, je ne puis mieux le finir qu'en vous apprenant que M^r Jary, Curé de S. Georges de Mesnil en Anjou, a reçû depuis un mois la Profession de Foy de Mademoiselle Elisabeth de Bourillon. Il accompagna la Cerémonie d'une Exhortation tres-édifiante.

Je vous ay parlé de la mort de Madame la Duchesse de Richelieu, mais je ne vous

ay point dit par qui la Charge qu'elle poſſédoit de Dame d'Honneur de Madame la Dauphine, a eſté remplie. Comme c'eſt un Poſte qui ne doit eſtre occupé que par des Perſonnes d'un mérite qui ſoit reconnu généralement, le Roy jeta d'abord les yeux ſur une Dame d'une ſi éminente vertu, & d'un eſprit ſi ſolide, & ſi bien tourné, que toute la Cour applaudit aux deſſeins de ce Monarque; mais cette Dame ſe défendant avec une modeſtie qui a peu d'exemples,

de l'honneur que Sa Majeſté luy vouloit faire en la nommant, fit connoiſtre par là que ce Prince auroit fait un tres bon choix. Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine en parlérent à cette Dame, qui ſe montra encore plus digne de cet honneur, en s'efforçant de marquer qu'il eſtoit trop grand pour elle. Quand on peut ſe voir dans un haut rang, & qu'on a aſſez d'empire ſur ſoy-meſme pour s'empeſcher d'y monter, on s'éleve en s'abaiſſant ; & n'accepter pas par

n principe ſi noble, c'eſt
lus que de poſſeder. Ainſi
on peut dire que cette Da-
ne s'eſt miſe au deſſus de la
ignité où elle a pû parve-
ir, puis qu'on ne refuſe les
rands honneurs que par
randeur d'ame, & qu'il en-
e fort ſouvent de la foibleſſe
ans ce qui nous porte à les
chercher. Ce n'eſt pas que
mbition ne puiſſe établir
n beau caractere; mais pour
'avoir rien de condamna-
le, il faut qu'elle ſoit accom-
agnée de beaucoup de cho-
s qui ſe trouvent rarement

dans un cœur ambitieux. Ce
pendant, le Roy qui avoi
réſolu de remplir le Poſte d
Dame d'Honneur de Mada
me la Dauphine, par un
Perſonne d'un mérite diſtin
gué, & qui connoiſt toute
celles que leur vertu reng
conſidérables, quand même
elles ne paroiſtroient pas
la Cour, nomma Madame
la Ducheſſe d'Arpajon, qui
eſtoit fort éloignée de s'at
tendre à cet honneur. Cela
fait voir qu'il ſuffit de ſe ren
dre digne des plus hautes
Dignitez, pour y pouvoir

ſpirer, ſans qu'il ſoit beſoin
e faire de brigues pour les
btenir, tant Sa Majeſté a
es lumieres perçãtes, quand
s'offre occaſion de rendre
uſtice au vray mérite. Cette
Ducheſſe eſt Sœur de M le
Marquis de Bevron. Quoy
qu'elle fuſt une des plus bel-
es Perſonnes du Royaume,
ce qui quelquefois donne
ne fierté que l'on regle mal)
a conduite & ſa vertu l'ont
oûjours fait admirer avant
& pendant ſon Mariage. De-
uis qu'elle a eſté veuve, elle
preſque toûjours veſcu re-

tirée à la Campagne, & a continué de mériter une estime genérale. Mademoiselle d'Arpajon, sa Fille, a esté nommée dans le mesme temps premiere Fille d'Honneur de Madame la Dauphine.

Je vous envoye un Livre nouveau, que le S^r Blageart debite depuis peu de jours, & qu'il y a long-temps que vous souhaitez. C'est la *Seconde Partie de l'Académie Galante*. Le Public a esté si content de la premiere, que l'Autheur n'a pû luy en refuser

a ſuite. Vous y trouverez
e meſme caractere de bruſ-
que enjoüement, qui vous
tant divertie dans le Che-
alier de Pontignan, lors
qu'il aimoit Babet & ſes deux
Maiſtreſſes tout-à-la-fois.
Mademoiſelle de Mirac y ra-
onte auſſi ſes Avantures d'u-
ne maniere qui répond aſſez
ce feu d'eſprit Gaſcon, qui
ous a déja prévenuë en ſa
aveur. Ce ſont tous Portraits
d'apres nature, & il n'y a
oint d'Originaux que l'on
ne recherche, quand on ſçait
qu'ils viennent d'une bonne
main.

Le meſme Libraire m'
fait voir un autre Livre, qu'i
doit debiter dans ſept ou hui
jours, & que je m'engage de
vous envoyer en ce temps-là
Voicy ce que porte la pre-
miere Page. *Cara Muſtapha*
dernier Grand Vizir. Hiſtoire
contenant ſon Elevation, ſes
Amours dans le Serrail, ſes di-
vers Emplois, & le vray ſujet
qui luy a fait entreprendre le
Voyage de Hongrie, & le Siege
de Vienne. Si l'Hiſtoire vous
attache, vous verrez dans
cet Ouvrage beaucoup de
choſes qui la concernent. Si

ous eſtes curieuſe de ſçavoir
e qui ſe paſſe dans le dedans
u Serrail, vous y lirez diver-
s intrigues qui vous l'apren-
ront ; & ſi vous cherchez
es Galanteries, vous y en
rouverez, qui pour eſtre à
Turque, n'ont rien qui ne
pratique parmy les Amans
s plus délicats. Enfin je ſuis
ort perſuadé que ce ſera
rendre ſoin de vos plaiſirs,
ue vous envoyer ce Livre.
inſtruit, il divertit, & la
natiere en eſt ſi nouvelle &
i peu connuë, qu'on n'y
voit aucune des repétitions

qui ſont dans les petites Hiſ
toires que l'on a fait ſuccé
der à nos longs Romans.

On m'envoye encore un
Madrigal ſur la Priſe de Lu
xembourg. Je vous en fai
part, ſans vous en pouvoi
nommer l'Autheur.

JAmais l'intrépide Alexandre
Ny les Céſars, n'auroient oſé
prétendre
De pouvoir dompter ton orgueil;
Tu prétendois eſtre l'écueil
Des plus fiers Conquérans qui pou-
voient l'entreprendre;
Mais un plus grand Héros te force de
te rendre.
Tes ſuperbes Ramparts ſe trouvent
renverſez,

Le Grand LOVIS les a forcez;
ais n'en murmure point, ta gloire eſt
ſans ſeconde,
e te voir ſous les Loix du plus grand
Roy du Monde.

Je vous envoye deux Enig-
es nouvelles, en attendant
explication de celles du der-
er mois, que vous trouve-
z dans ma XXVI. Lettre
xtraordinaire, que je vous
épare pour le 15. de Juillet.
a premiere de ces Enigmes
t de la Dame Solitaire; &
ſeconde, de Roſelinde,
ymphe enjoüée, autrefois
e l'Empire des Fleurs.

Juin 1684.

ENIGME.

JE suis ce qu'on aime le mieux
Presque en tous les lieux de la Terre,
Et souvent on se fait la guerre,
Pour m'avoir comme un bien & rare & précieux;
Mais quand on a fait ma conqueste
Celuy qui me possede a le cœur si leger
Qu'à ma possession jamais il ne s'arreste,
Et ne me garde pas long-temps sans me changer.

AUTRE ENIGME.

NAyez point peur de moy, je ne mords ny ne rue.
Par ma Mere je fus conçûë

Au milieu des jeux & des ris,
Préſens deux de ſes Favoris.

SS

Admirez mes appas. J'ay la teſte cornuë,
Un minoir de Guenon ſur un grand cou de Gruë,
Des aîles de Chauve-Souris,
Qui ſortent d'un dos de Tortuë,
Un eſtomach d'Auſtruche, un ventre de Cochon,
Une peau d'Hériſſon
Honneſtement pointuë,
Des cuiſſes d'Ours, des jambes de Griffon,
Une queüe enfin de Dragon.

SS

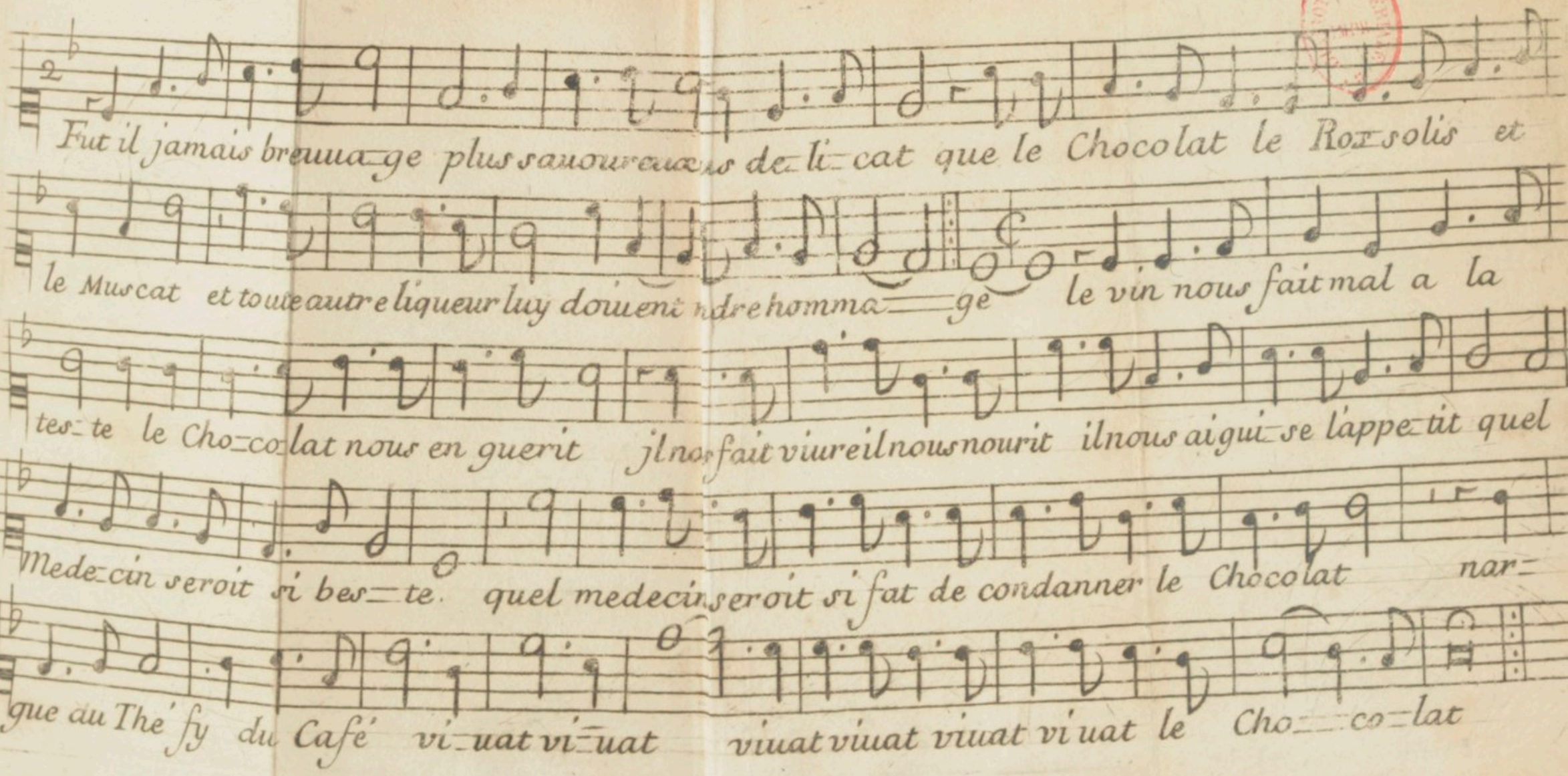
Ce n'eſt pas tout. Mon chant, ou ma voix la plus nette,
Eſt un cry de Choüette;
J'ay l'oreille d'un fin Renard,

Le coulant d'un Serpent, le vol d'une Alloüette,
Et la marche d'une Belette;
Et mon plus doux regard
Est celuy d'un fier Crocodille
Prest à devorer Femme ou Fille.

SS

Ainſi ſont joliment compoſez mes dehors,
Et mon ame eſt comme mon corps.

Voicy un Air d'une nouveauté ſinguliere. Il eſt de l'illuſtre M de Bacilly, qui en a fait les Paroles, ainſi que de tous les autres Airs de ſa compoſition.


Fut il jamais breuuage plus sauoureux et delicat que le Chocolat le Roxsolis et
le Muscat et toute autre liqueur luy doiuent rendre hommage le vin nous fait mal a la
teste le Chocolat nous en guerit jl nous fait viure il nous nourit il nous aiguise l'appetit quel
Medecin seroit si beste. quel medecin seroit si fat de condanner le Chocolat nar=
gue du Thé fy du Café viuat viuat viuat viuat viuat viuat le Chocolat

AIR NOUVEAU.

FUt-il jamais Breuvage
Plus ſavoureux, plus délicat,
Que le Chocolat?
Le Roſſolis & le Muſcat,
& toute autre Liqueur luy doivent rendre hommage.
Le Vin nous fait mal à la teſte,
Le Chocolat nous en guérit;
Il nous fait vivre, il nous nourrit,
Il nous aiguiſe l'appétit.
Quel Médecin ſeroit ſi beſte,
Quel Médecin ſeroit ſi fat,
De condamner le Chocolat?
Nargue du Thé,
Fy du Café,
Vivat, vivat
Le Chocolat.

Je ne vous dis point c
que vous ſçavez il y a long
temps, que dans toutes ſo
tes d'Airs M^r de Bacilly réüſſ
également. C'eſt ce qui
obligé deux grands Homme
à faire un mot tout expre
pour exprimer ce qu'ils pen
ſent d'un Génie ſi univerſe
Ils diſent que de toute la Mu
ſique, luy ſeul n'eſt point ma
nieré, au lieu que l'on recon
noiſt la maniere de compoſ
des autres Autheurs, dans ch
cun des Airs qu'ils mettent
au jour. Le grand nombr
qu'il en a donnez de ſa f

çon, remplit dix Volumes,
qu'on vend au Palais chez
es S^rs de Luyne, & Blageart.
l a le don d'ajuster les Airs,
mesme ceux d'autruy, & d'y
donner un tour agreable con-
formement au sens des paro-
es, qu'il possede souveraine-
ment, comme on peut le
voir par son Livre de *l'Art de*
chanter, si vanté de tout le
monde. Cette vérité se con-
noist mieux que jamais, de-
puis la mort de M^r de Niert,
si renommé pour l'execution
& les ornemens du Chant.
On sçavoit le commerce qu'

ils avoient enſemble depuis
trente années, & l'on attri-
buoit à Mr de Niert tout ce
qui eſtoit de Mr de Bacilly.
Cependant on voit bien par
ce qu'il fait à préſent, qu'il
n'emprunte de perſonne, &
quelques petits Airs d'Ama-
dis, & autres du temps, qu'il
a ornez, en ſont une preuve.
Quoy qu'un talent ſi peu
ordinaire pour tout ce qui
regarde l'Art de chanter, ſoit
connu de la plûpart des Gens
éclairez, ſes Envieux qui luy
veulent nuire, n'ont pas laiſſé
de faire courir le bruit qu'il
n'enſeigne

n'enſeigne plus, & ils l'ont
ſi bien perſuadé, qu'on ne
s'en détrompe qu'avec peine.
l eſt pourtant vray qu'il eſt
plus capable d'enſeigner, qu'il
ne l'a encore eſté, & qu'un
ong uſage luy a donné de ſi
grandes & de ſi vives lumie-
es, qu'en fort peu de temps
rend une voix capable de
out ce qui ſe pratique dans
e Chant. Il n'eſt point borné
ſes Ouvrages, comme beau-
oup d'autres, & enſeigne
ndiféremment tout ce qu'il
a de nouveau.

Ce n'eſt pas toûjours par

le ſuccés que l'on doit juger du courage des Soldats, & de la parfaite intelligence des Generaux d'Armée dans le Métier de la Guerre. La grande réſiſtance de ceux qui ſe défendent avec vigueur, augmente quelquefois la gloire des Braves qui ataquent avec intrépidité ; & quand à la fin du Combat chacun demeure dans ſes meſmes avantages, aucun des Partis n'a droit de ſe donner la Victoire. L'un s'eſt défendu, l'autre n'a pas pris ; & comme ce n'eſt pas perdre, que de ne point ga-

gner, on ne ſçauroit dire
que celuy qui n'a rien pris
it perdu. Vous jugez bien
que je veux parler de l'Af-
aire de Gironne. Quoy qu'-
lle n'ait pas eſté ſuivie de
out l'avantage que les Fran-
ois ſont aujourd'huy en
oſſeſſion de remporter de
uelque coſté qu'ils tour-
ent leurs Armes, ſi l'on
xamine beaucoup de cir-
onſtances de cette Action,
n trouvera qu'elle égale en
igueur tout ce qu'on a ja-
nais oüy dire des Actions les
lus éclatantes, & les plus

échaufées. On ouvrit la Tranchée devant Gironne le 20. de May. Le Canon commença à batre la Place dés le meſme jour. Le 23. il y avoit fait deux Bréches. Le 24. on prit une Demy-lune & un Baſtion, & l'on fit Priſonniers, ou l'on tua, tout ce qui eſtoit dedans, parce qu'il n'y avoit point de communication de ces Ouvrages à la Place. Le même jour 24. on donna l'aſſaut. Ceux qui eſtoient commandez devoient partir au cinquiéme coup de Canon. Il

eut à peine tiré, que les Soldats volérent à la Bréche, sans qu'il fust possible de les faire marcher en ordre de Bataille. Ces Lions ne furent point arrestez par un Fossé, qu'ils franchirent, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Ils gagnérent la Bréche, & furent ensuite obligez de sauter pardessus un autre Fossé plein d'eau, mais plus étroit. Cela estant fait, ils rencontrérent une espéce de Marais, avec un Ruisseau, l'un & l'autre tout remply de planches dans les endroits où la

néceſſité du Paſſage y faiſoit courir, comme à des choſes que le hazard avoit heureuſement fait trouver. Le grand nombre & l'empreſſement de ceux qui vouloient paſſer en meſme temps ſur ces planches, furent cauſe que l'on ſe jeta deſſus, ſans examiner qu'elles eſtoient garnies de pointes de fer, avec des manieres d'aiguilles, dont quantité percérent de part en part les pieds de ceux à qui la premiere ardeur ne laiſſa rien ſoupçonner. Les Ennemis avoient outre cela des Re-

tranchemens à droit & à gauche, & en face de ceux qui avoient gagné le haut de la Bréche, d'où ils faiſoient grand feu. Cependant, nos Troupes forcérent tous ces obſtacles, & allérent juſqu'au milieu de la Ville. Lors qu'elles eurent gagné la Place publique, elles y trouvérent un Peuple armé, ſoûtenu de pluſiéurs Eſcadrons de Cavalerie. Ce fut là où il falut que la valeur cedaſt à la force. Il eſt à croire que de la maniere dont nos François s'étoient batus, le nombre n'au-

roit ſervy qu'à leur donner plus de gloire, s'ils n'avoient point eſté affoiblis & fatiguez par pluſieurs Actions de vigueur, qu'ils venoient de faire tout d'une haleine. Cela fut cauſe que n'ayant pû exécuter l'ordre qu'ils avoient reçû, ils tombérent dans une confuſion qui empeſcha de faire les Logemens & les Retranchemens néceſſaires pour s'y maintenir. Ainſi ils furent contraints de ſe retirer, apres avoir combatu avec une vigueur que l'on ne peut exprimer, depuis huit heu-

es du ſoir juſques à prés de
minuit. Il eſt impoſſible que
es Ennemis n'ayent pas per-
lu autant de monde que
ous en cette occaſion. C'eſt
n fait conſtant, qu'on leur
tué ou fait Priſonnier tout
e qui eſtoit dans la Demy-
une & dans le Baſtion dont
n ſe rendit maiſtre avant
ue de monter à la Bréche,
x qu'on en tua beaucoup ſur
a Bréche meſme, puis que
'on n'en peut chaſſer des
Gens qui la défendent vigou-
euſement, ſans qu'il y en ait
uantité qui demeurent ſur la

Place. On ſe retira en bo
ordre, & l'on monta à l
Tranchée cette meſme nui
On a enſuite conſumé les Fou
rages, on a fait retirer le Ca
non, & l'on s'eſt promen
dans le Païs Ennemy. Il eſ
fâcheux de lever un Siege
quand on a perdu pluſieurs
mois devant une Place; mai
quand on n'y a demeuré que
quatre ou cinq jours, ce qu
s'y eſt fait ne doit eſtre re-
gardé que comme un Aſſau
donné à quelque Chaſteau,
qu'on auroit voulu prendre
d'emblée, & non pas com-

ne une Affaire importante.
Les Eſpagnols, qui n'ont pas
ccoûtumé de remporter le
noindre avantage contre les
rmes du Roy, peuvent ſe
anter de ce Siege aban-
onné. Ils ont raiſon. Ils
ont ſi ſouvent de grandes
ertes, que c'eſt triompher
our eux, que de ſauver des
laces qui ſont en leur poſ-
ſſion. Cependant, il leur
udra des années pour re-
ettre ſur pied des Compa-
nies, pour le rétabliſſement
eſquelles il ne faudroit que
uelques jours aux François.

On a remarqué que Gironn
a ſoûtenu vingt-trois Sieges
ſans que les Attaquans ayen
jamais entré ſi avant dans l
Ville, & que toute la Cata
logne a eſté priſe, ſans qu'o
ait pû prendre cette Place
Pour continuer de répon
dre aux Lardons, le premie
du 25. de May, où j'en ſui
demeuré, dit en propres ter
mes, *On tuë bien des Gens de*
vant Luxembourg, & il fau
tout eſſuyer, parce que l'or n
peut faire de bréche dans le cœu
du Gouverneur. Depuis que
cet Autheur travaille, on n'a

oint assiegé de Places, qu'il
'ait dit vingt fois la mesme
hose. Il semble par ce dis-
ours, que beaucoup de Gou-
erneurs en ayent déja livré
la France ; cependant il n'a
ncore pû en nommer au-
un, qui se soit laissé corrom-
re, ny mesme à qui l'on ait
ait des offres. Les Gouver-
eurs qu'on auroit tentez,
'auroient pas manqué de
aire valoir par là leur fidé-
té auprés de leurs Maistres.
i l'on n'a pû faire de Bréche
lans le cœur du Gouverneur
le Luxembourg, c'est une

marque qu'on a voulu le ga
gner. Peut-on avancer rien de
plus ridicule, & qui ſoit moins
vrayſẽblable ? Un auſſi grand
Seigneur qu'eſt le Prince de
Chimay, & par ſa naiſſance
& par ſes grands biens, eſtoit-
il un Homme à qui l'on puſt
offrir de l'argent, pour l'en-
gager à trahir ſon Roy &
ſon honneur, & pouvoit-on
avoir ſeulement cette pen-
ſée ? Il eſt à croire qu'il en
auroit plûtoſt luy-meſme
donné beaucoup, pour avoir
la gloire de conſerver Lu-
xembourg, s'il n'euſt pas vû

il s'en fust flaté inutilemẽt.
Critique pouſſe les cho-
plus loin, & perdant le
pect pour des Souverains
e je ne nomme pas, il les
ce ſur des *on dit*; ce qu'on
doit jamais faire ſur les té-
oignages les plus aſſurez.
ais toutes les fois qu'il cher-
e à répandre ſon venin, il
ploye *on dit*, & croit en-
te avoir droit de raiſonner
perte de vûë; mais qui ſe
che, & écrit ſans nom, fait
nnoiſtre aſſez qu'il craint
'on ne le puniſſe, & c'eſt
qu'on ne craint point

quand on n'a rien à ſe repro
cher. Le meſme Autheur
la hardieſſe de nier ce qu
Monſieur l'Electeur de Ba
viere écrivit au commence
ment de la Campagne tou
chant les deſſeins du Roy
que ce Prince s'engagea d
ne point troubler. Ces Ecri
vains croyent les Peuple
bien ſimples, puis qu'ils pré
tendent leur cacher la verité
en niant des faits publics. I
ne faut point d'autre réponſe
à cet Article, ſinon que les
Troupes de Monſieur l'Elec
teur de Baviere ne ſont pa

enuës sur le Rhin, suivant
assurance qu'il avoit donnée
u'elles n'y viendroient pas,
uis qu'il trouvoit les Propo-
tions du Roy justes. Un
utre Lardon de mesme date,
n faisant connoistre que l'Es-
agne & la Hollande ne peu-
ent faire consentir le Roy
Angleterre à ce qu'elles
uhaitent de luy, fait voir
prudence de ce Monarque,
ui a toûjours eu autant de
rmeté pour la Paix, que le
ince d'Orange a eu d'ob-
nation pour la Guerre. Cette
stination couste Luxem-

bourg aux Eſpagnols, puis
qu'ils auroient pû donner au
Roy un Equivalent moins
conſidérable. Le 3.e Lardon
nie encore ce que la con-
duite de M.r de Baviere a ju-
ſtifié, & il eſt plein des le-
çons qu'il s'ingere de don-
ner aux Souverains, Amis
de la Paix, ou qui ne ſe
mettent en état de faire la
guerre, que dans le deſſein
de procurer cette Paix; mais
par malheur aucun de ces
Souverains ne veut profiter
des leçons de ce Critique.
On ne voit encore que des

epétitions dans les Lardons
des derniers jours de May.
On y fait grand bruit pour la
dix ou douziéme fois, des
Troupes de Baviere & de
Franconie, qui doivent ve-
nir sur le Rhin. Il faut toû-
jours se liguer, & mettre l'Eu-
rope en feu, parce que le
Roy ne tiendra pas ce qu'il
a promis, & fera des Con-
questes au delà de la Barriere.
C'est faire mal à propos in-
sulte à un Prince, qui pour
garder sa parole, a donné
les meilleures de ses Places,
afin de faire rendre des

Royaumes entiers. On ne doit point allumer une dangereuſe Guerre pour un ſoupçon mal fondé, ny vouloir perſuader au deſavantage du Roy, qu'il manquera de parole, avant qu'il ſe ſoit ſeulement mis en état d'en manquer, ny qu'il y ait meſme apparence qu'il s'y mette, dans la ſituation où ſont les Affaires. Ces Lardons ſont pleins de contradictions, preſque dans les meſmes lignes. Dans le meſme temps qu'ils continüent de publier que le Roy en veut à la Monar-

hie universelle, ils disent que
e Monarque a des raisons
our ne porter ses Armes ny
u costé de Fontarabie, ny
n Italie, ny en d'autres lieux.
Comment cela s'accorde-t-il
vec le dessein de la Monar-
hie universelle ? La Monar-
hie universelle est tout, &
ependant on veut qu'il y
spire, & qu'il n'ait que la
andre pour but. C'est donc
dire que le peu de Païs que
s Espagnols ont encore en
andre, doit tenir lieu de
Monarchie universelle à
eluy qui s'en rendra maî-

tre ? Il y auroit là-dessus de grands raisonnemens à faire, si on vouloit y perdre du tẽps. On lit encore dans un de ces Lardõs du 30. May les paroles qui suivent. *De toutes les Cours de l'Europe, il n'y a qu'une Cour qui ne jalouze point la grandeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne.* C'est demeurer d'accord en deux mots, que ce n'est ny avec raison ny avec justice qu'on veut faire la guerre au Roy, mais seulement par jalousie. Il poursuit ainsi. *Il y va de l'intéresi de la Hollande, que ses Frontieres demeurent entre*

mains d'un foible Souverain.
près cela, on ne doit point
nter les secours que le Prin-
d'Orange veut que l'on
nne à l'Espagne, comme
e action toute genéreuse,
digne d'admiration. On
ut secourir l'Espagne par
ison d'Etat, à cause de sa
ibleſſe, & du peu de crainte
ue l'on peut avoir d'un foi-
e Voisin. On veut attaquer
France, parce qu'ayant de
es grandes Forces, elle peut
ut conquérir. Voila son
ime, & ce qui engage à
rmer les yeux sur la justice
e ses prétentions. Jamais

les Lardons ne furent si remplis de contrarietez, que ceux du 1. de Juin. La disposition à la Tréve avec la Hollande, démonte ceux qui les font. Ils sont Hollandois, François, Espagnols, & ne sçavent quel Party prendre. On y lit d'abord, que les Hollandois ont raison de retirer leurs Troupes des Païs-Bas, pour les conserver, ce qui ne se peut que par ce moyen. Cela est si vray, que je n'ay aucune réplique à y faire. Ils ne laissent pas d'assurer toûjours, que l'Espagne ne cédera rien

à

à la France. Il eſt bien aiſé
à l'Eſpagne, de montrer ſa
fermeté pour la continuation
d'une Guerre où elle ne con-
tribuë ny d'argent ny d'Hom-
mes. Ils diſent, ſans cher-
cher de détour pour envelo-
per un ſentiment ſi odieux
& ſi criminel, que l'Empe-
reur ne devroit pas pourſui-
vre les Turcs, afin d'atta-
quer la France; c'eſt à dire,
que l'Empire devroit expoſer
toute la Chrétienté, pour ſa-
tisfaire le Prince d'Orange,
qui ne peut joüir d'une om-
bre de Souveraineté, que

pendant la Guerre. Ces La
dons continuent en blâman
les Hollandois meſmes, pui
qu'ils diſent que l'Eſpagn
eſt mal ſecouruë de ſes A
liez. Il n'en faut pas davan
tage pour faire voir que ce
Autheurs ſont dépendans d
Prince d'Orange, puis qu'i
blâment ceux de leur Répu
blique, dont l'inclination e
portée à la Paix ; mais l'E
pagne a voulu en cette o
caſion prendre la Hollan
pour dupe, puis que cette E
pagne ſi puiſſante & ſi fier
& qui a tant de Terres da

le vieux & dans le nouveau Monde, n'a pas voulu faire plus d'effort en Flandre, qu'en auroit pû faire un petit Souverain, dont le Païs n'auroit que quinze ou vingt lieües d'étenduë. Elle a seulement déclaré la Guerre, afin d'y embarquer les Hollandois, & a voulu ensuite qu'ils défendissent seuls la Flandre, comme si l'Affaire n'avoit regardé qu'eux. Son but étoit d'affoiblir la Hollande, par une Guerre qui auroit dû consumer ses Forces, afin de ne se point voir enfermée

entre deux puiſſans Voiſins, & de tirer peut-eſtre un jour avantage contre elle de ſa foibleſſe, lors qu'en la défendant, elle ſe ſeroit épuiſée d'Hommes & d'argent. Le reſte de ces Lardons, eſt remply de raiſonnemens que le temps, a fait reconnoiſtre faux, parce que ces Critiques raiſonnent ſur les mouvemens qu'ils voyent faire, & que les Souverains ne doivent en faire aucun, qui ne les mene à des choſes toutes oppoſées à celles qui paroiſſent aux yeux du Public.

Le Lardon du 5. eſt plein d'Articles qui ne méritent pas de réponſe; comme lors que l'Autheur dit qu'il a avis que Luxembourg tiendra encore quinze jours, & que le Prince d'Orange part pour le ſecourir. La Capitulation eſt ſignée le 4. on avoit batu la Chamade dés le premier, & cet Autheur dit le 5. que la Place tiendra encore quinze jours. Jugez par la fauſſeté d'une pareille Nouvelle, de la foy qu'on doit ajoûter à tout ce qu'il debite. Je ſçay bien que l'Article qu'il a ſouvent

repété, de la Paix d'Alger que nous avons achetée, a ſi peu de vrayſemblance, que perſonne ne balancera à le trouver ridicule. Ainſi j'ay négligé toûjours d'y répondre, & je n'en parle aujourd'huy que pour dire, que ſi nous euſſions eſté en ſi parfaite intelligence avec les Algériens, M Foran qui commande l'*Indien*, ne leur auroit pas pris dans le temps que l'on conclut cette Paix, un Vaiſſeau de 24. Pieces de Canon, qu'il deſagréa, & brûla enſuite. On voit dans

un Lardon du 6. que l'Envoyé d'Eſpagne préſente à la Haye un Mémoire, par lequel il marque qu'il eſt bien averty *que Luxembourg tiendra encore long-temps; que le Roy ſon Maiſtre ne conſentira point à la ceſſion de cette Place, & qu'il vient un Secours d'Allemagne.* Cela ne mérite aucune réponſe. Il parle enſuite d'un Mémoire préſenté par Mr d'Avaux, depuis la Priſe de Luxembourg, dans lequel il eſt marqué que Sa Majeſté Tres-Chrétienne donne encore douze jours aux Etats,

pour déliberer ſur la Paix ou ſur la Tréve. Je ne vous explique point le contenu de ce Mémoire, puis que vous avez dû le lire dans cette meſme Lettre. Le premier Lardon du 8. de ce mois, eſt remply de pluſieurs Articles qui ne regardent point la France, & auſquels par conſéquent je ne répons point. Le meſme Lardon du 8. (remarquez la date) parle d'un nouveau Mémoire, par lequel l'Ambaſſadeur d'Eſpagne continuë à dire, *que Luxembourg eſt encore en état d'at-*

endre long-temps du ſecours. La
Capitulation de Luxembourg
eſtant ſignée dés le 4. c'eſt
vouloir que les Hollandois
ne ſçachent rien de ce qui
ſe paſſe. On voit dans un
utre de la meſme date, des
aiſonnemens ſur le dernier
Mémoire préſenté par Mr
l'Avaux. Ces raiſonnemens
enoient du Party qui ne
eut point la Paix. Je vous
y donné dans cette Lettre
a Réponſe que Mr d'Avaux
a faite. On y parle encore
'un Echange des Païs-Bas,
our leſquels le Roy donnera

generalement toutes les Clefs qui luy ouvrent les Portes de tous coſtez dans les Etats de ſes Voiſins. Je ne croy pas qu'il ſoit à propos de répondre aux viſions d'un Homme qui s'embaraſſe des choſes futures, & dont les raiſonnemens ſur l'avenir ſont ſi peu vrayſemblables, qu'ils ſe détruiſent d'eux-meſmes. Le troiſiéme Lardon du meſme jour dit, *que le Roy eſt mille fois plus heureux dans ſes Négotiations, que par ſes Armes.* Peut-on rien dire qui ſoit plus à contretemps, apres la Priſe

Luxembourg, qui ſelon
que le meſme Autheur a
huit ou dix fois, devoit
ir autant que Vienne ? Si
Roy a pris une Place qui
oit capable de reſiſter ſi
g-temps, on ne peut pas
e que ce Monarque ne
pas heureux par ſes Ar-
s ; & c'eſt, dans le meſme
nps qu'on poſe en fait une
oſe, donner un exemple
la détruit.
Le meſme continuë en
ndamnant tous les Souve-
ns de l'Europe, qui ne ſe
t pas unis pour s'oppoſer

à la grandeur de la Franc
& tâche d'insinuer qu'on
devroit pas moins se ligu
contre le Roy, que cont
l'Ennemy du Nom Chrétie
cependant, la diférence du pr
cedé de l'un & de l'autre e
bien grande. L'Empereur a o
fert la Paix au Grand Seigneu
avec des avantages tres-con
sidérales, que ce Monarqu
Turc ne voulut pas accepte
avant la Campagne de Vien
ne, & le Roy dés ce temps
là offrit la Paix ou la Tréve
que les intérests de quelque
Princes particuliers empê

érent d'accepter. Ainſi,
ns le temps que le Turc
uloit la Guerre, & qu'il
étendoit accabler la Chré-
nté par ſes nombreuſes Ar-
ées, le Roy offroit la Paix,
n qu'on ſe miſt plus en état
luy réſiſter. Cet Autheur
urſuit par de grandes re-
ntrances aux Peuples. Il
ait paroiſtre la rage & le
eſpoir, & dit que la Priſe
Luxembourg rompt la
rriere. Cependant il eſt
nſtant que Luxembourg
ntre point dans la Barriere,
e les Hollandois ont ſuplié

le Roy de ne ponit paſſ
Auſſi les Hollandois ne ſo
gent point à s'en plaindr
& ſi cet Autheur Satiriq
n'écrivoit pas pour des Pa
ticuliers, il ne ſe plaindr
point luy-meſme d'une cho
dont ſes Maiſtres ne diſe
rien. *Dieu*, dit-il en con
nuant, *ſe ſert des François po
punir les Eſpagnols.* S'il dit vra
les François n'ont pas to
Le bras dont Dieu ſe ſert po
punir, frape toûjours juſt
ment.

Le Lardon du 12. trou
étrange que le Roy deman

ux Hollandois de ne ſecou-
ir l'Eſpagne ny directement
ny indirectement. Je ne croy
as qu'on ait jamais rien ima-
giné de ſi éloigné du ſens
commun, puis qu'il n'eſt pas
poſſible que les Hollandois
oient en meſme temps en
Guerre & en Paix avec le
Roy; qu'ils ſignent un Traité,
& qu'ils entretiennent des
Armées à ſes Ennemis. *Le*
Roy, diſent-ils pour donner
quelque couleur à une groſ-
iéreté ſi manifeſte, *accuſera*
les Hollandois d'avoir aſſiſté les
Eſpagnols, pour avoir un pré-

texte de leur déclarer la Guerre.
Si c'eſtoit le deſſein de ce Monarque, il n'auroit que faire de chercher tous ces détours pour parvenir à ſon but. Il eſt tout armé, il a ſoixante mille Hommes en Flandre, qui n'ont point d'occupation; les Impériaux ſont dans le fonds de la Hongrie, & il pourroit faire la guerre aux Hollandois, ſans differer à un autre temps.

Il a paru un ſeul Lardon du 13. qui ne contient que les éclairciſſemens qu'on avoit demandez à Mr d'Avaux, ſur

le mémoire qu'il avoit pré-
ſenté aux Etats àpres la Priſe
de Luxembourg ; & comme
ce ſecond Mémoire en éclair-
ciſſement eſt déja dans ma
Lettre, il ne me reſte rien à
ous dire ſur cet Arricle. Le
neſme fait connoiſtre ſur la
in, que les Hollandois com-
nencent à s'apercevoir que
es Eſpagnols les joüent, en
obſtinant à dire qu'ils ne
onſentiront point à la ceſ-
on de Luxembourg, puis
u'on ne doit pas prétendre
ue Sa Majeſté ſe puiſſe ré-
udre à rendre une Place

Juin 1684.

qu'aucune Puiſſance ne luy ſçauroit arracher.

Un autre Lardon du 15. dit que ſi le Roy veut montrer qu'il n'aſpire pas à la Monarchie univerſelle, il faut qu'il faſſe raſer Luxembourg, & qu'on ne doute point qu'il ne le faſſe en faveur de la Paix. Cela eſt ſi fort contraire à tout ce que ces Autheurs Satyriques ont employé dans tous leurs ouvrages, qu'on voit bien qu'ils ne diſent pas ce qu'ils penſent, ou qu'ils n'ont jamais penſé ce qu'ils ont dit. On voit

dans le meſme la grande &
oüable fermeté d'Amſter-
lam, qui fait une grande Dé-
utation pour avoir la Paix.
Jne autre Feüille de la même
ate dit que Luxembourg a
ſté pris ſans raiſon ; & l'on
y voit rien qui juſtifie ce
ui eſt ainſi avancé. Il n'eſt
us queſtion, ny de Droits
u Roy, ny d'Equiualens,
our rendre la Priſe de Lu-
embourg légitime. Sa Ma-
ſté s'eſt ſervie d'un nouveau
roit, qui ne luy a jamais
é conteſté. C'eſt le Droit
la Guerre ; on la luy a

déclarée. Ainſi ce que ce Monarque a pris, luy appartient. C'eſt une choſe à laquelle aucun Juriſconſulte ne peut répliquer. Le meſme s'étend ſur l'Affaire de Génes, & dit que la France a corrompu les Canonniers, & les Principaux de la République. Quelle preuve a-t-on de cela? Quel autre en parle? Qui eſt celuy qui s'en plaint? S'il eſtoit vray que la France euſt gagné tous ceux que les Lardons veulent qu'elle ait corrompus, elle devroit déja avoir étendu ſa domination

ſur toute la terre. On bat
beaucoup de Païs dans le
meſme Article, touchant le
veritable état de Génes apres
'effet de nos Bombes ; &
on ne ſçait ſi l'on a ruiné
n grand nombre de Mai-
ons, ou abatu ſeulement
es Cheminées.

Le dernier du 15. ne parle
ue des Mémoires de l'Am-
aſſadeur d'Eſpagne, dont je
ous ay déja entretenuë, &
e l'Affaire de Gironne, où
on veut que Mr de Belle-
ons ait perdu ſon Bagage &
n Artillerie. Comment cela

ſeroit-il, puis que les Eſpagnols n'avoient point d'Armée en Campagne ? A-t-on jamais oüy dire qu'il fuſt poſſible que des Aſſiégez qui repouſſent des Aſſiégeans dans un Aſſaut, vinſſent dans un Camp prendre les Equipages & le Canon d'une Armée ? Une Garniſon s'y verroit bien-toſt enveloper, & ſeroit priſe, lors qu'elle penſeroit prendre. L'Autheur du Lardon du 19 (car les autres de meſme date n'ont pas paru) dit *que quatre des ſept Provinces-Unies ont con-*

nty à la Neutralité ; qu'il ne
oit point controller ce que font
s Souverains, & qu'ils en doi-
ent avoir de tres-fortes raisons.

ces Autheurs Satyriques
emeurent d'acord que leurs
laistres ont eu raison, pour-
uoy ne veulent-ils pas que
s autres Souverains qui ont
ropoſé cette meſme Neu-
alité, ayent eu auſſi raiſon?
n voit dans le premier Lar-
on du 20. une longue deſ-
iption des mouvemens de
ollande pour & contre la
eutralité propoſée par la
rance. J'ay tant parlé de

ceux qui vouloient ſacrifier
la tranquilité de leur Païs à
leurs intéreſts particuliers,
que je ne ferois que vous en-
nuyer par des repétitions, ſi je
répondois à cet Article. La
ſuite s'étend ſur les Mémoi-
res menaçans de l'Empereur
& du Roy d'Eſpagne, & ſur
celuy de l'Electeur de Colo-
gne, qui ſe déclare pour la
Neutralité. Le ſecond du
meſme jour ne contient que
le Mémoire que voicy.

Le

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-hrétien, pour satisfaire à ce que Mes-eurs les Deputez de VV. SS. ont sou-aité de luy, a mis par écrit la Ré-onse qu'il leur a faite, & a dresse présent Mémoire, qui contient en bstance ce qu'il a dit dans une assez ngue Conférence.

Ledit Ambassadeur leur a témoi-né, que le Roy son Maistre veut fectivement la Paix, & qu'il n'a s besoin d'en alleguer d'autres preu-es, que celles que Sa Majesté veut en donner Elle-mesme, lors qu'-lle se tient encore apres la Prise de uxembourg, aux mesmes conditions u'Elle a offertes auparavant, & u'Elle consent outre cela, de demeu-r obligée pendant un mois, à com-

pter du jour de la signature du Traité qui se fera à la Haye, aux mesmes conditions qu'Elle a cy-devant proposées à l'Empire ; que c'est-là tout ce qui dépend du Roy ; que c'est tout ce que Sa Majesté a offert à VV. SS. & tout ce que VV. SS. peuvent raisonnablement demander d'Elle. Que s'il y a quelque chose qui leur cause de l'inquiétude, Sa Majesté leur a donné trop de preuves du soin qu'Elle a de leur repos, pour croire qu'Elle vouluſt le laisser troubler par d'autres endroits, & que si l'on veut finir icy les Affaires entre la France & l'Espagne, vous ne devez pas douter que Sa Majesté ne s'employe tres-volontiers dans tout ce qui sera de vostre satisfaction ; mais qu'il n'est ny juste ny raisonnable, de vouloir obliger ledit Ambassadeur à entrer là-dessus à une convention

vec VV. SS. soit par des Articles
ui seroient inserez dans le Traité
entre la France & l'Espagne, soit
ur des Articles séparez, puis que si
on en usoit ainsi, on tomberoit insen-
blement, sous prétexte des Affaires
u Nord, dans le labyrinthe d'un
raité genéral. C'est ce que ceux qui
t soubaité d'enveloper toute l'Eu-
pe dans une Guerre genérale, sous
étexte d'un Accommodement géné-
l, ont tenté depuis trois ans. C'est
qu'ils tentent encore à cette heure,
us d'autres termes, & d'une autre
aniere; que cette Proposition vague
démeslé du Nord, fait assez voir
e quelque couleur apparente qu'on
puisse donner, elle n'est cependant
scitée que par ceux qui n'osant plus
pposer directement à la Paix, tâ-
ent d'y faire naistre tant d'obsta-

cles, que VV. SS. soient obligées de de laisser passer, sans rien conclure, le temps dans lequel Sa Majesté Tres-Chrétienne consent de demeurer obligée à ces Propositions ; & pour leur dire encore une fois, qu'on ne peut rien demander de plus audit Ambassadeur, sinon qu'il traite icy l'Affaire d'Espagne aux conditions proposées par Sa Majesté, qu'on renvoye à Ratisbonne celles qui regardent l'Empire, & que Sa Majesté consente de se tenir encore pendant un mois aux mesmes conditions qu'Elle a offertes à la Diette de Ratisbonne ; que les Personnes qui composent cette Diette sont sages & éclairées, qui ont les interests de l'Empire à cœur, & qui sçauront bien travailler à établir son repos ; & enfin, que si la Résolution de VV. SS. est de ne consentir ny à Paix ny à

Tréve entre la France & l'Espagne, & de refuser les Offres que Sa Majesté Tres-Chrétiëne vous fait pour la tranquilité des Pais-Bas, & pour la sûreté de la Barriere ; à moins que le Comte d'Avaux ne s'engage de concerter avec vous des Articles sur des choses qui ne sont ny de son ministere, ny de sa connoissance, ce sera un grand malheur pour la Chrétienté, & sur lequel le Roy son Maistre n'ayant rien à se reprocher, ledit Ambassadeur espere que Dieu continuëra toûjours de benir les Armes de Sa Majesté ; mais si au contraire VV. SS. sont satisfaites qu'on offre de finir par un prompt Accommodement les démeslez qui sont entre la France & l'Espagne, qu'on remette le calme dans vostre Voisinage, qu'on pourvoye à la sûreté de vostre Barriere, & qu'on réta-

bliſſe le repos de l'Empire par une Tréve de vingt années, ledit Ambaſſadeur réitere à VV. SS. qu'il eſt preſt en ce cas de ſigner inceſſamment le Traité, & de paſſer en meſme temps auprés du Roy ſon Maiſtre les offices dont il plaira à VV. SS. de le charger.

Pour ce qui eſt du délay, Meſſieurs vos Deputez luy en ont demandé la prolongation, & luy ont demandé auſſi de quel jour on pouvoit compter que le terme de douze jours avoit commencé; ſurquoy ledit Ambaſſadeur leur a répondu, que le Gouverneur de Luxembourg avoit ſigné le 4. de ce mois la Capitulation, en vertu de laquelle la Place eſt paſſée dans la poſſeſſion de Sa Majeſté, & qu'ainſi on devoit compter cette Ville de ce jourlà au Roy; mais quelques-uns de

Messieurs vos Deputez ayant objecté que les Troupes de Sa Majesté n'avoient esté mises en possession d'une des Portes de la Ville, que le 6. au matin, ledit Ambassadeur leur a repeté ce qu'il leur a déclaré dans la Réponse du 4. de ce mois, c'est à dire qu'il ne s'arrestera point à ces deux jours-là, lors qu'il ne sera plus besoin que d'avoir du temps que VV. SS. voudront bien employer à terminer promptement cette Affaire, & il consentira volontiers de commencer à compter les douze jours de ce mois, c'est à dire que les douze jours finiront le 18. au soir ; mais comme il a eu l'honneur de leur dire le 6. de ce mois, qu'il se régleroit sur cela selon qu'il verroit que VV. SS. travaillant sérieusement à la Paix, ne seroient arrestées que par la forme de leur Gou-

vernement, il eſt obligé de leur dire, qu'il voit avec déplaiſir que ce n'eſt point cela qui les arreſte à cette heure; que ce ſont des difficultez qui ſont hors de l'Affaire, & des conditions que vous voulez impoſer aux Offres de Sa Majeſté, qui détruiſent l'acceptation que VV. SS. témoignent en vouloir faire. C'eſt pourquoy ledit Ambaſſadeur leur a dit, que ſi elles vouloient la Paix générale auſſi ſérieuſement qu'elles le diſent, il n'y avoit ny de plus prompt ny de plus ſûr expédient, que de convenir nettement & ſans reſtriction des Offres de Sa Majeſté; ce que ledit Ambaſſadeur les prioit de faire avant l'expiration du terme (en cas que ce ſoit l'intention de VV. SS.) n'eſtant pas en ſon pouvoir d'accorder aucun délay, & VV. SS. jugeant aſſez d'elles-meſmes, qu'il

n'eſt pas de la prudence du Roy ſon Maiſtre, de perdre en nouveaux dé- 'ais les avantages que luy donne la ſaiſon, & qu'il doit attendre dubon état de ſes Armées. P. S. Utrech n conſenty. Fait à la Haye le 20. Juin.

Les Lardons du 22. par- ent ſeulement de la Tréve, & des Souverains qui ont conſenty à l'accepter. Il ſem- ble qu'apres ce rétabliſſe- ment d'union avec la Hol- ande, un Autheur Hollan- lois devroit nous traiter en Amis. Cependant on voit ans l'un de ces Lardons ne repétition de toutes les ıvectives auſquelles j'ay ré-

pondu plusieurs fois ; & elles
sont si hors de sujet, qu'on
voit que le seul dépit que
cause la conclusion de la
Neutralité, y donne lieu.
L'Autheur du Lardon qui
accompagne celuy-là, dé-
guise mieux son chagrin, &
s'accommodant au temps, il
a du moins la politique de
loüer ses Maistres. *Il y a long-*
temps, dit-il, *que l'Espagne*
auroit dû accorder quelque chose
aux Prétentions de la France;
mais sa fierté naturelle, & qui
est dans ce siecle si peu en état
de se soûtenir, l'ayant aveuglée

au point de ſe diſſimuler ſa foi-
bleſſe, elle a laiſſé aller les cho-
ſes à une extrémité, dont la ſeule
rudence des deſintéreſſez Arbi-
res de l'Europe peut les tirer.
C'eſt dans cette penſée que la
Hollande ſincérement Amie de
s Alliez, ſouſcrit à la Tréve
ue la France propoſe. Il loüe
nſuite le Roy; mais *ſans exa-*
iner, dit-il, *s'il a raiſon de*
ouloir bien la Paix dans la plus
lle ſaiſon de ſes Conqueſtes. Il
e fait pas paroiſtre tant de
enin que ſes Confreres, en
tyre; mais il empoiſonne
qu'il dit d'avantageux, &

il garde des ménagemens auprés des Etats & de celuy qui le fait parler. Il meſle des Nouvelles dans ſes Feüilles, & c'eſt à quoy je ne fais jamais aucune Réponſe, mais ſeulement aux impoſtures formelles. La premiere Feüille du 26. Juin parle d'un Mémoire ſi outrageant, préſenté par l'Envoyé d'Eſpagne, que les Etats l'ont envoyé à leur Ambaſſadeur à Madrid, pour en demander ſatisfaction au Roy Catholique. *Le Prince d'Orange*, dit la même Feüille, *met ſes Troupes en Corps, afin*

elles ne ſoient point inſultées
les Eſpagnols, quand ils
prendront l'acceptation de la
Neutralité. On y voit la Ré-
lution des Etats ſur cette
eutralité, portée à Mr d'A-
ux, & qu'Amſterdam rou-
e auſſi-toſt ſa Caiſſe, ce
ui en marque l'utilité pour
s Etats. Je ſuis preſſé de
nir, & ne dis rien des deux
tres Feüilles, qui roulent
peu prés ſur la meſme ma-
ere, & dont l'une eſt preſ-
ue toute remplie des noms
e ceux qui ſont morts, ou
ui ont eſté bleſſez devant
uxembourg.

Je vous ay déja parlé de l'Ambaſſadeur du Divan d'Alger, lors qu'il arriva à Toulon. Il eſt icy depuis quelques jours, avec une ſuite de douze Perſonnes. On a ſçû d'eux, que jamais l'allégreſſe n'avoit eſté ſi grande dans leur Ville, que lors qu'ils conclurent la Paix, qu'ils avoient demandée au Roy, & qu'ils commencérent alors à oublier le dommage que nos Bombes y avoient fait. Il s'y eſt trouvé mille ſeize Maiſons entiérement brûlées, ſuivant un calcul exact qu'ils

n ont fait faire. Ils le diſent
y publiquement à ceux qui
s vont voir, & qui veulent
s entretenir. Ils ajoûtent,
ue dés que le Traité eut
té conclu, ils commencé-
nt des Réjoüiſſances qui
urérent pendant pluſieurs
urs ; que toutes leurs Mai-
ns furent illuminées, &
'ils tirérẽt trois cens coups
Canon à balle dans la
er, ce qui ne ſe fait que
rement, & pour des cho-
qui leur ſont de la plus
ande importance. Les mar-
es de leur joye allérent en-

core plus loin, puis qu'ils traitérent toutes les principales Dames de la Ville. Ils disent qu'ils n'ont jamais envoyé d'Ambassadeur à aucun Souverain, que de leur Religion, & que la grandeur du Roy, & la vénération qu'ils ont pour Sa Majesté, les a fait passer pardessus leurs Loix, & qu'ils le traitent de *Padischa*, qui veut dire *Empereur*, quoy qu'ils n'ayent jamais donné ce nom qu'au Grand Seigneur. Ils ont trouvé la France si peuplée depuis Toulon jusques à Paris,

qu'ils ont dit que toute la Campagne n'estoit qu'une Ville.

Enfin les Hollandois ont d'un consentement unanime accepté les Propositions qu'il a plû au Roy de leur offrir pour le repos de l'Europe. Il y a tant de choses à dire là-dessus pour la gloire de Sa Majesté, que comme elles ne meneroient trop loin, je suis obligé de les réserver pour le Mois prochain. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris le 30. Juin 1684.

Il s'eſt gliſſé quelques fautes dans le Mercure du dernier mois, par l'application qu'on fut obligé d'avoir dés ce tẽps-là, pour examiner un tres-grand nõbre de Relations de la Priſe de Luxembourg, & de l'Affaire de Génes, dont on n'a pû s'empêcher de faire des Volumes particuliers. On a mis *l'Hôpital des Invalides*, pour *l'Hôtel Royal des Invalides*. M^r l'Eveſque & Comte de Beauvais, que l'on a dit eſtre Frere de feu M^r de Fourbin, eſt ſeulement de cette Maiſon; & M^r le Comte de

Tourville, qu'on a marqué
Chef d'Escadre, est Lieute-
nant Général. Il y a aussi quel-
ques noms défigurez dans la
Liste des Officiers de Mari-
ne, mais il est fort difficile
que cela n'arrive par parmy
inq cens noms propres, dont
y en a beaucoup qui sont
nal écrits.

FIN.

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

Avant-propos. 1

Particularitez de l'entrevûe de Mr le Duc de Savoye, & de Madame Royale ; ce qui s'eſt paſſé ſur leur Route juſques à Thurin, & les Réjoüiſſances qui s'y ſont faites. 3

Ballade de Mr de Benſerade. 39

Lettre du Roy de Pologne à Mr le Duc de S. Aignan, en luy envoyant le Sabre du feu Grand Vizir. 45

Lettre de la Reyne de Pologne au même. 47

Extrait d'une Lettre de Mr le Marquis d'Arquien au meſme. 48

Lettre en Vers ſur le prétendu Mariage de la Pucelle d'Orleans. 51

Relation tres-curieuſe de la mort de la Reyne de Portugal. 61

Lettre du Roy de Siam au Pape, & au Roy de France, avec pluſieurs particularitez touchant les Ambaſſadeurs

embarquez pour France, ſur le Vaiſſeau le Soleil d'Orient. 88

Sentimens de pluſieurs grands Hommes, touchant la Statuë envoyée au Roy par Meſſieurs de la Ville d'Arles. 114

Suite du Journal de la Cour, qui comprend pluſieurs Articles, & la Reception faite au Roy à Chantilly 135

Madrigal ſur la Groſſeſſe de Madame la Dauphine. 158

Pluſieurs Ouvrages en Vers ſur la Priſe de Luxembourg. 161

Ode à Mr le Maréchal de Créquy, ſur le meſme ſujet. 175

Lettre au Roy. 179

Réponſe du Roy. 181

Mémoire préſenté aux Etats Généraux par Mr le Comte d'Avaux. 183

Réponſe faite par le meſme, ſur les éclairciſſemens qui luy avoient eſté demandez touchant ce Mémoire. 189

Morts conſidérables arrivées pendant ce mois. 208

Réponſe de Mr Crochat à Mr Serrurier Aſtrologue. 221

Hiſtoire. 228
Eveſchez donnez par le Roy. 240
Converſion. 246
Charge de Dame d'Honneur de Madame la Dauphine, donnée à Madame la Ducheſſe d'Arpajon. 247
Seconde Partie de l'Académie Galãte. 252
Hiſtoire du dernier Grand Vizir. 254
Madrigal ſur la Priſe de Luxembourg. 256
Enigme. 257
Autre Enigme. 258
Ce qui s'eſt paſſé à l'Attaque de Gironne. 265
Réponſe aux Lardons du dernier mois. 270
Arrivée des Ambaſſadeurs du Divan d'Alger. 326

Avis pour placer les Figures.

LE Camp de Thulin doit regarder la page 140.

L'Air qui commence par *Voicy le retour du Printemps*, doit regarder la p. 207

La Chanſon qui commence par *Fuſil jamais Breuvage*, doit regarder la page 261.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.